

Rapport d'activités

Département des Pyrénées-Atlantiques

2024

64



Sommaire

Édito	/ p. 3
Temps forts 2024	/ p. 4
Les Pyrénées-Atlantiques en 2024	/ p. 7
Assemblée départementale	/ p. 8

01

Ressources / p. 12

02

Solidarités humaines

p. 32

03

Solidarités territoriales

p. 60

04

**Attractivités
territoriales** / p. 68

05

**Aménagement,
déplacements** / p. 90

Édito

Parce qu'il porte un regard sur les actions menées — elles-mêmes déclinaisons des politiques publiques dont nous avons la responsabilité — le rapport d'activités est un document important pour notre collectivité.

Cette photographie met en exergue une activité soutenue malgré une situation économique et sociale fragile, une période particulièrement tendue pour les finances des Conseils départementaux. En cette année 2024, notre institution a démontré une fois encore l'importance de sa mission, son indispensable implication et l'étendue de ses interventions.

Le Conseil départemental intervient dans l'ensemble de son territoire basque et béarnais et confirme sa grande proximité avec l'ensemble des acteurs des Pyrénées-Atlantiques. Cette proximité fait de lui un pilote, un animateur, un chef de file dans de nombreux domaines, celui de l'action sociale en tout premier lieu.

Ce document incontournable nous donne l'occasion, aussi, de mettre en lumière les « temps forts » qui ont jalonné cette année 2024.

Le passage de la Flamme olympique et les nombreuses animations autour des Jeux resteront dans toutes les mémoires.

Les nombreuses interventions de nos équipes lors des fortes intempéries qui ont marqué cette année 2024 sont également à souligner.

Les ouvertures de plusieurs voies vertes, dont celle entre La Rhune et Saint-Jean-de-Luz, le lancement de tèrrAldea en direction du monde agricole, le soutien à l'habitat ou encore l'installation d'un nouveau Conseil départemental des jeunes font partie des moments qui ont compté en 2024.

Cette activité du Département est le résultat du travail et de l'implication de tous les agents de la collectivité que je tiens à saluer.

Jean-Jacques Lasserre
Président du Conseil départemental
des Pyrénées-Atlantiques



Temps forts 2024

Janvier

29/01 Assises de l'agriculture du Conseil départemental



Février

02/02 Adoption de la nouvelle feuille de route tèrrAldea



29/02 La grande randonnée vers Paris, coorganisée par la Fédération française de randonnée pédestre (FFRP) et le Conseil départemental



Mai

16/05 Journée des collégiens à Biarritz



20/05 Passage de la Flamme olympique dans le département



Juin

Ouverture de la voie verte de La Rhune entre Saint-Jean-de-Luz et Sare pour les 100 ans du train



16/06 Journée de l'olympisme à Mauléon



Septembre

14/09 Inauguration de la route équestre des Mousquetaires



Catastrophe naturelle dans la vallée d'Aspe

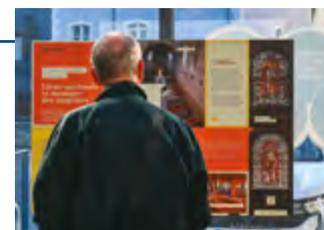


26/09 50 ans du BDEA Adour (Bureau de Développement Économique et Attractivité Adour) à Lacq



Octobre

11/10 Vernissage de l'exposition « Mélusine, notre petit patrimoine » dans le hall de l'Hôtel du Département



16/10 12^e forum annuel Manger Bio & Local 64 organisé à Saint-Jean-Pied-de-Port, sur le thème « Sport, santé, alimentation » et a réuni 180 participants



Mars

17/03 Journée à destination des professionnels de l'aide à domicile dans le cadre de la journée nationale



Avril

17/04 Journée sport et partage à Mourenx



Juillet

Universités d'été transfrontalières avec le Gipuzkoa



Août

16-20/08 Chantier de jeunes internationaux à l'ENS de la tourbière de l'Auga, à Louvie-Juzon dans le cadre du programme « Empreintes durables »

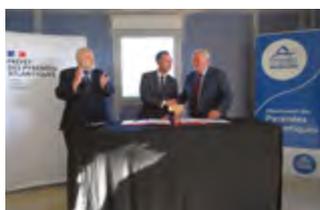


Novembre

14/11 Temps fort Projets Jeunes 64 à Salies-de-Béarn

22/11 Cérémonie de remerciements à Tony Estanguet, Président du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et aux athlètes des Pyrénées-Atlantiques qui ont participé aux épreuves cet été

27/11 Signature du Plan départemental de l'habitat



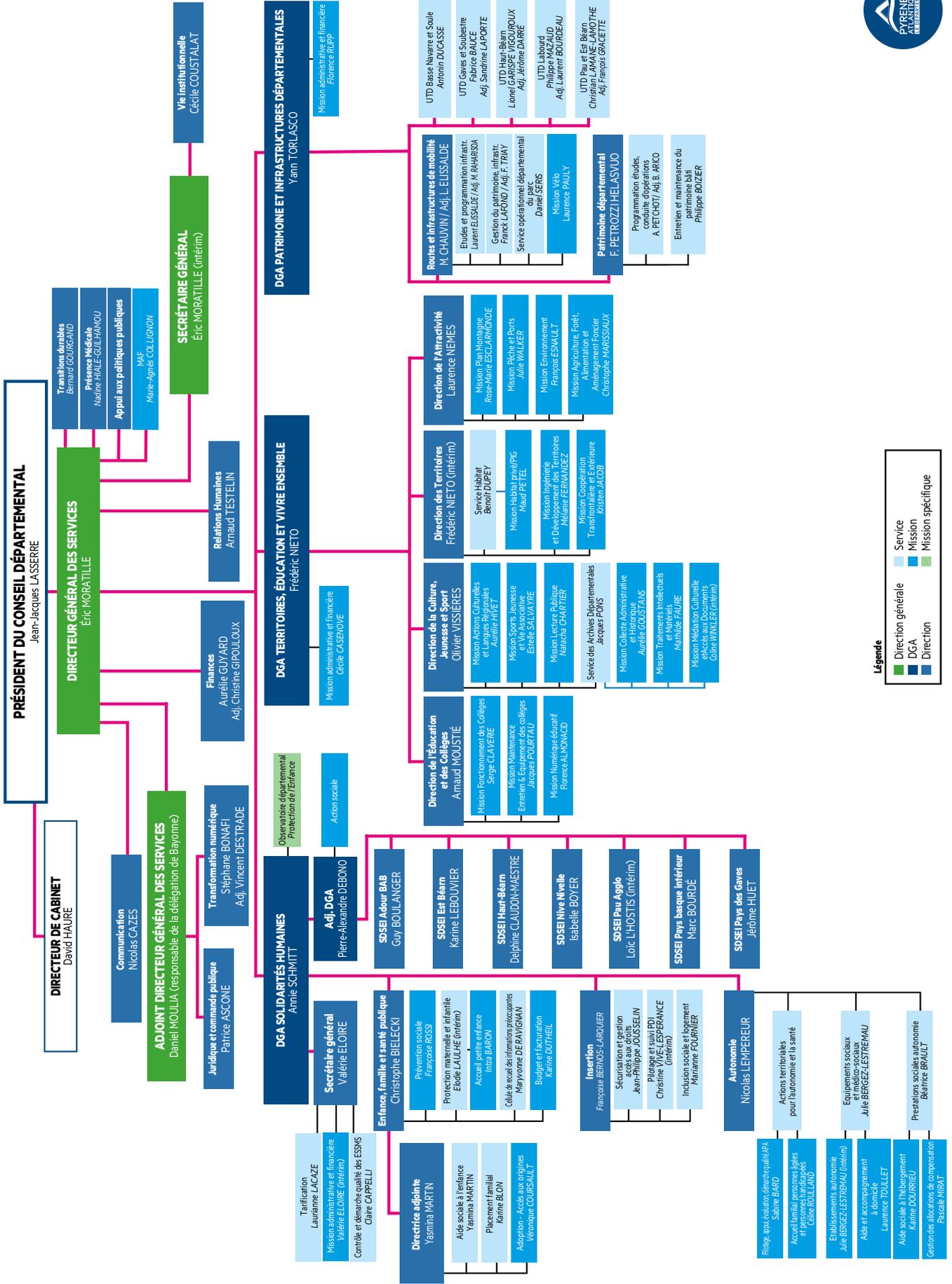
Décembre

07/12 Installation du nouveau Conseil départemental des jeunes

18/12 Le Conseiller départemental Clément Servat est élu Président du GECT Pirineos-Pyrénées pour deux ans



ORGANIGRAMME DES SERVICES DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES - Juin 2025



Légende

- Service (bleu clair)
- Mission (bleu foncé)
- Mission spécifique (vert)
- DGA (bleu foncé)
- Direction (bleu foncé)
- Direction générale (bleu foncé)

Les Pyrénées-Atlantiques en 2024




14 533 allocataires du RSA	19 794 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (à domicile et en établissement)	1 573 personnes accueillies en établissements spécifiques pour personnes handicapées	4 065 bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap et de l'allocation compensatrice
3 408 aides attribuées dans le cadre du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)	2 193 enfants placés chez des assistants familiaux, au sein d'établissements ou chez des tiers dignes de confiance	8 372 actes réalisés par les médecins de PMI	



50 espaces naturels sensibles ouverts au public	639 projets d'équipement des communes et intercommunalités financés	4 500 km de routes départementales	1 500 km de sentiers départementaux de randonnées	15 400 emplois liés au tourisme	2,78 milliards d'euros de retombées économiques	262 emplois générés par le train de la Rhune et deux stations d'altitude
---	---	--	---	---	---	--



49 collèges publics	20 649 élèves dans les collèges publics	39 collèges privés sous contrat	10 815 élèves dans les collèges privés
-------------------------------	---	---	--



115 jeunes agriculteurs aidés pour leur installation	134 producteurs locaux engagés dans le programme Manger Bio & Local 64
--	--

Assemblée départementale



En 2024, le Conseil départemental s'est réuni quatre fois. La Commission permanente s'est, elle, réunie huit fois.

Parmi les délibérations adoptées en session, citons :

- le Schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques ;
- la feuille de route de l'agriculture et de l'alimentation terrAldea, terres de sens ;
- la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle ;
- le Programme départemental d'insertion (PDI) 2024-2028 ;
- la prise de participation dans la SEM EnR 64 et dans la SCIC EKINDAR ;
- le Plan départemental de l'habitat (PDH) 2024-2030 ;
- la concession de service public du château de Montaner ;
- les projets sociaux des territoires ;
- les principes du Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER).

95

délibérations
votées en session

443

délibérations votées en
Commission permanente

Les élus 2021-2028



**Jean-Jacques
LASSERRE**
Président du Conseil
départemental
des Pyrénées-Atlantiques

Les Vice-présidences

Claude OLIVE

1^{er} Vice-président en charge de l'autonomie, de la politique de l'habitat et du logement
Délégué à l'habitat et au logement

Isabelle LAHORE

4^e Vice-présidente en charge de l'éducation, des collèges et de la vie des collégiens
Déléguée à l'éducation, aux collèges et à la vie des collégiens

Jean-Pierre MIRANDE

7^e Vice-président en charge des politiques de la montagne et de la coopération transfrontalière
Délégué au plan montagne et aux relations avec la Navarre

Annick TROUNDAY-IDIART

10^e Vice-présidente en charge de la Jeunesse, de l'insertion et de l'accès à l'emploi
Déléguée à l'inclusion sociale

Véronique LIPSOS-SALLENAVE

2^e Vice-présidente en charge des finances et de l'administration générale
Déléguée aux finances et aux politiques contractuelles

Nicolas PATRIARCHE

5^e Vice-président en charge de la transformation numérique, de l'inclusion des usages et des réseaux
Délégué à la transformation et à l'inclusion numériques

Sandrine LAFARGUE

8^e Vice-présidente en charge de la transition environnementale
Déléguée à la souveraineté alimentaire et développement durable

Jacques PÉDEHONTAÀ

11^e Vice-président en charge de la vie associative, sportive et culturelle
Délégué à la culture, au tourisme

Charles PELANNE

3^e Vice-président en charge de l'aménagement, des infrastructures et des partenariats avec les collectivités territoriales
Délégué à la gestion de la ressource en eau

Anne-Marie BRUTHÉ

6^e Vice-présidente en charge des relations humaines et dialogue social
Déléguée aux relations humaines et dialogue social

Thierry CARRÈRE

9^e Vice-président en charge de l'attractivité et du développement des territoires
Délégué à l'agriculture et à la Présence médicale 64

Christine LAUQUÉ

12^e Vice-présidente en charge de l'enfance et de la famille
Déléguée à l'enfance, à la famille et à la santé

Les Délégations de fonctions

Olivier ALLEMAN

Délégué à l'accompagnement de la jeunesse

Emmanuel ALZURI

Délégué au littoral, à la pêche et au plan vélo

Isabelle ANTIER

Déléguée au patrimoine culturel départemental

André ARRIBES

Délégué à la sécurité des personnes

Maïder BEHOTEGUY

Déléguée à la langue basque et à la vie associative et au bénévolat

Geneviève BERGÉ

Déléguée aux personnes handicapées

Patrick CHASSERIAUD

Délégué à l'économie

Nicole DARRASSE

Déléguée à la lecture publique et aux Archives départementales

Bernard DUPONT

Délégué au sport et à l'accompagnement scolaire

Philippe ECHEVERRIA

Délégué aux routes et infrastructures départementales

Joseba ERREMUDEGUY

Délégué aux innovations citoyennes, à la prévention et à la politique de la ville

Monia ÉVÈNE-MATÉO

Déléguée à l'économie sociale et solidaire et à l'égalité Femme-Homme

Laure LABORDE

Déléguée aux activités de pleine nature et tourisme quatre saisons

Jean LACOSTE

Délégué aux personnes âgées

Bénédicte LUBERRIAGA

Déléguée aux espaces naturels sensibles

Sylvie MEYZENC

Déléguée aux relations avec Euskadi et à Territoires d'Innovation

Marc SAINT-ESTEVEN

Délégué à l'aide, à l'ingénierie et à l'innovation auprès des communes

Monique SÉMAVOINE

Déléguée à la langue occitane, béarnaise et gasconne

Clément SERVAT

Délégué aux aménagements transfrontaliers et aux relations avec l'Aragon

PREMIÈRE COMMISSION

Solidarités humaines

PRÉSIDENT



Olivier
ALLEMAN



Patrice
BADUEL



Geneviève
BERGÉ



Nadine
BARTHE



Joseba
ERREMUNDEGUY



Monia
ÉVÈNE-MATÉO



Jean
LACOSTE



Christine
LAUQUÉ



Franck
LAMAS



Claude
OLIVE



Annie
POVEDA



Annick
TROUNDAY-IDIART

DEUXIÈME COMMISSION

Éducation et collèges, vie associative, culturelle et sportive

PRÉSIDENTE



Isabelle
ANTIER



Michel
MINVIELLE



Maïder
BEHOTEGUY



Marie-Lyse
BISTUÉ



Nicole
DARRASSE



Bernard
DUPONT



Isabelle
LAHORE



Jean-François
MAISON



Jacques
PÉDEHONTÀÀ



Monique
SÉMAVOINE



Martine
VALS

TROISIÈME COMMISSION

Réseaux et infrastructures, aménagement et relations avec les collectivités

PRÉSIDENT



Philippe
ECHEVERRIA



Jean
ARRIUBERGÉ



Marie-Pierre
CABANNE



Fabienne
COSTEDOAT-DIU



Iker
ELIZALDE



Jean-Pierre
HARRIET



Nicolas
PATRIARCHE



Charles
PELANNE

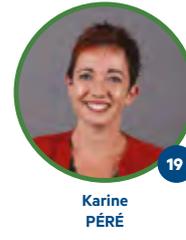
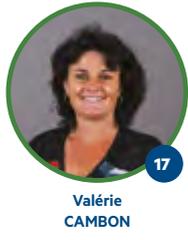


Marc
SAINT-ESTEVEN



Clément
SERVAT

QUATRIÈME COMMISSION Attractivité et développement durable des territoires



CINQUIÈME COMMISSION Finances et administration générale



SIXIÈME COMMISSION Prospective, innovation et citoyenneté



OLIVE Claude
LIPSOS-SALLENAVE Véronique
PELANNE Charles
LAHORE Isabelle
PATRIARCHE Nicolas
BRUTHÉ Anne-Marie
MIRANDE Jean-Pierre
LAFARGUE Sandrine
CARRÈRE Thierry
TROUNDAY-IDIART Annick
PÉDEHONTAÀ Jacques
LAUQUÉ Christine
ALLEMAN Olivier

BADUEL Patrice
BELLEGARDE Henri
CAMBON Valérie
COSTEDOAT-DIU Fabienne
DUPONT Bernard
ELIZALDE Iker
ÉVÈNE-MATÉO Monia
LACOSTE Jean
MAZA Stéphanie
MEYZENC Sylvie
MAISON Jean-François
PÉRÉ Karine
LAMAS Franck

Les cantons

- 1 - Anglet
- 2 - Artix et Pays de Soubestre
- 3 - Baïgora et Mondarrain
- 4 - Bayonne-1
- 5 - Bayonne-2
- 6 - Bayonne-3
- 7 - Biarritz
- 8 - Billère et Côteaux de Jurançon
- 9 - Le cœur de Béarn

- 10 - Hendaye-Côte Basque-Sud
- 11 - Lescar, Gave et Terres du Pont-Long
- 12 - Montagne Basque
- 13 - Nive-Adour
- 14 - Oloron-Sainte-Marie-1
- 15 - Oloron-Sainte-Marie-2
- 16 - Orthez et Terres des Gaves et du Sel
- 17 - Ouzom, Gave et Rives du Neéz
- 18 - Pau-1

- 19 - Pau-2
- 20 - Pau-3
- 21 - Pau-4
- 22 - Pays de Bidache, Amikuze et Ostibarre
- 23 - Pays de Morlaàs et du Montanérès
- 24 - Saint-Jean-de-Luz
- 25 - Terres des Luys et Côteaux du Vic-Bilh
- 26 - Ustaritz - Vallées de Nive et Nivelle
- 27 - Vallées de l'Ousse et du Lagoin



01

Ressources

- 1.1. Finances
- 1.2. Ressources internes

1.1. Finances

Opérations financières

L'environnement politique, économique et social ne s'est guère stabilisé en 2024. La guerre en Ukraine, le conflit israélo-palestinien ont continué d'alimenter les tensions internationales. Dans l'Hexagone, l'instabilité politique et la situation des finances publiques ont ajouté de l'incertitude quant à l'évaluation des recettes des Départements : impacts de la participation au redressement des comptes de la nation, marché immobilier atone livrant des droits de mutation à un niveau quasi identique à 2019.

L'année 2024 a enregistré une nouvelle baisse des DMTO qui s'établissent à 154 M€ au 31 décembre.

En parallèle, dans ces périodes délicates, les femmes et les hommes des Pyrénées-Atlantiques que le Département accompagne se tournent davantage encore vers le Département. Les dépenses en matière sociale ont augmenté en 2024 pour atteindre 452,70 M€, soit une hausse de près de 7 % par rapport à 2023 (+ 21 millions).

Au total, les recettes de fonctionnement sont de 801 M€. Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 731 M€ soit une augmentation de plus de 3 % par rapport à 2023.

Les taux de consommation budgétaire ont été très satisfaisants, de 98,93 % des crédits inscrits au budget primitif pour la section de fonctionnement et de 81 % pour les dépenses d'investissement hors dette. L'exécution comptable s'est traduite par la réalisation de 115 000 actes comptables qui se répartissent en 96 000 mandats et 19 000 titres de recettes.

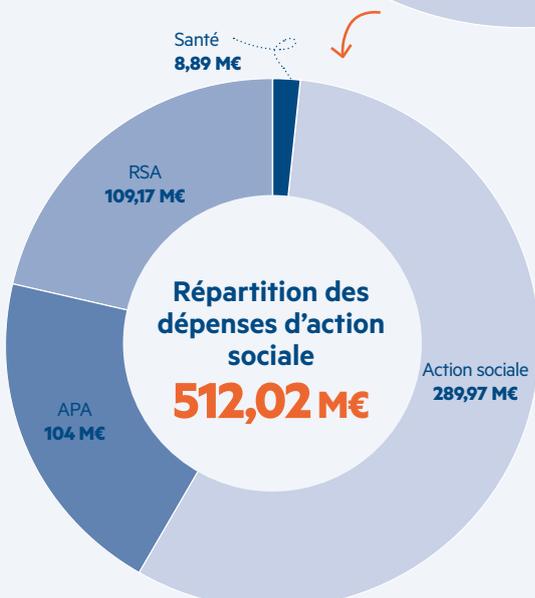
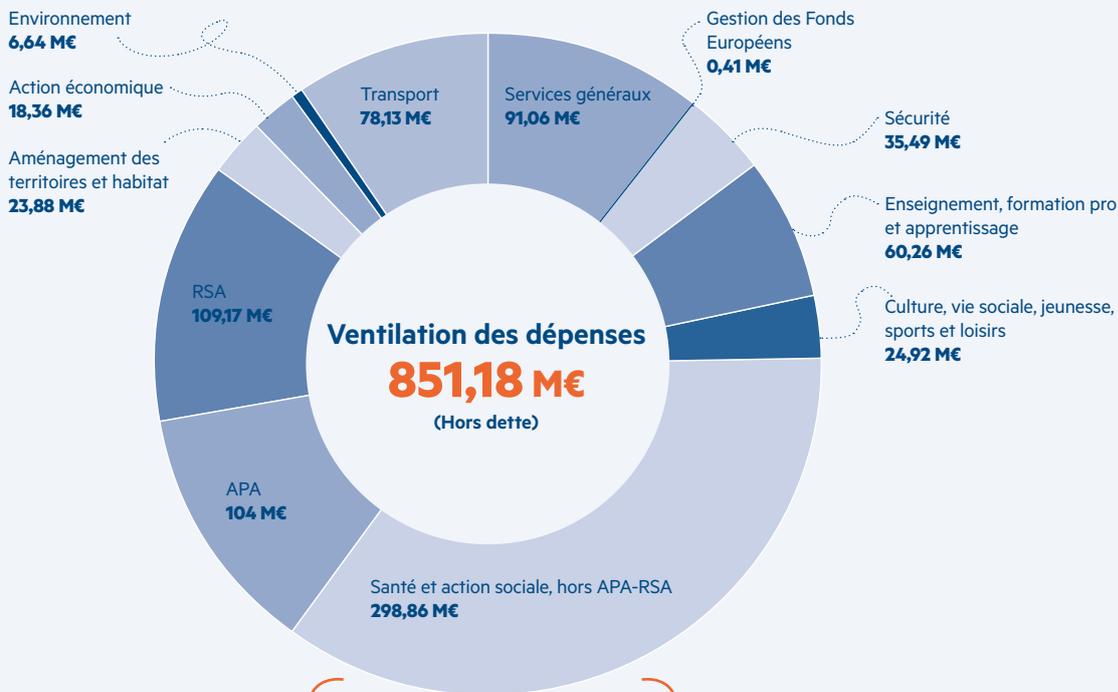
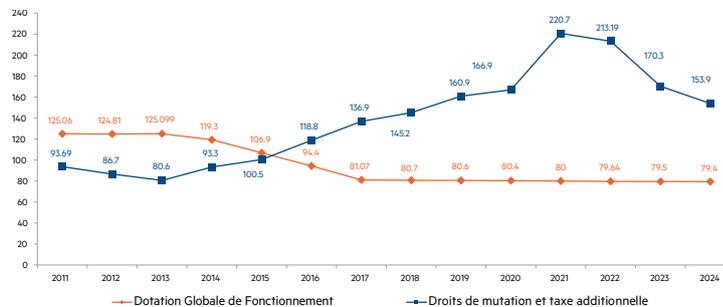
Enfin, les principaux chiffres de l'exécution budgétaire 2024 et des garanties d'emprunts octroyées sont présentés ci-après. La « dette verte », c'est-à-dire la fraction de l'encours de dette concourant à la transition écologique, prend une part grandissante dans la dette globale. En 2024, ce sont quatre nouvelles lignes de prêts verts qui ont été contractées pour un montant initial de 26 M€, portant l'encours de dette verte à 55,40 M€ à fin 2024, soit 15,19 % de l'encours total.

Compte Administratif 2024 Département des Pyrénées-Atlantiques

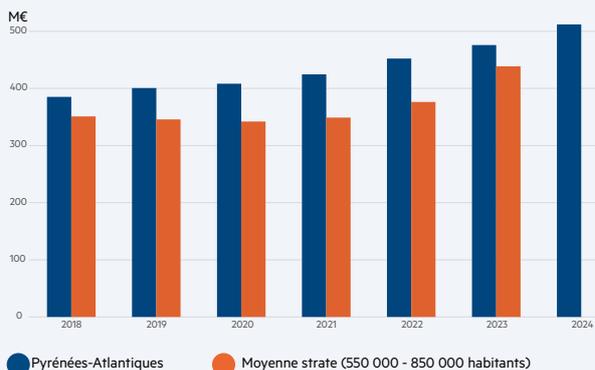
	CA 2023 en M€	CA 2024 en M€
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	780,35	801,75
Fraction de TVA compensatoire de la TFPB	151,56	151,52
TVA Fraction compensatoire de la TFPB	41,26	41,24
IFER	2,29	2,41
Droits de mutation et taxe additionnelle	170,27	153,89
TICPE	52,96	53,02
TSCA	97,99	104,52
Autres taxes	53,46	72,13
Dotation globale de fonctionnement	79,55	79,40
Dotation globale de décentralisation	4,60	0,00
Dotation versée au titre de l'APA - Conférence des financeurs	42,98	45,87
Autres dotations et participations	45,57	39,16
Autres recettes (dont 30 M€ reprise de provisions en 2024)	37,85	58,59
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	707,24	731,27
Masse salariale	134,29	139,11
Dépenses liées à l'Allocation personnalisée d'autonomie	86,04	98,00
Dépenses liées au Revenu de solidarité active	92,26	92,20
Charges à caractère général	33,58	33,53
Atténuation de produits	29,32	28,03
Charges financières	8,85	10,34
Charges exceptionnelles	0,28	0,40
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,50	0,54
Aides à la personne	52,25	54,26
Frais d'hébergement	168,47	179,13
dont enfance et accueil	87,73	96,20
dont personnes handicapées	60,32	62,59
dont personnes âgées	20,43	20,34
Autres prestations sociales	1,94	1,97
Service départemental d'incendie et de secours	33,70	35,39
Dotations collèges	13,81	14,14
Participations	9,05	9,10
Subventions	37,77	29,34
Dotations aux provisions	0,34	0,95
Autres charges de gestion courante	4,79	4,86
ÉPARGNE BRUTE	73,11	70,47

	CA 2023 en M€	CA 2024 en M€
RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts et résultat antérieur)	38,17	29,01
Dotations (FCTVA)	12,34	11,27
Subventions d'investissement	22,93	15,08
Autres recettes d'investissement	2,90	2,65
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	148,78	119,91
Dépenses équipement brut	81,75	72,75
Subventions d'équipement versées	60,11	40,81
Autres	6,92	6,35
Remboursement des emprunts	36,69	39,38
Emprunts réalisés	45,00	75,00
Flux net de dette	8,31	35,62
Épargne nette	36,42	31,10
Variation du fonds de roulement	-29,19	15,19

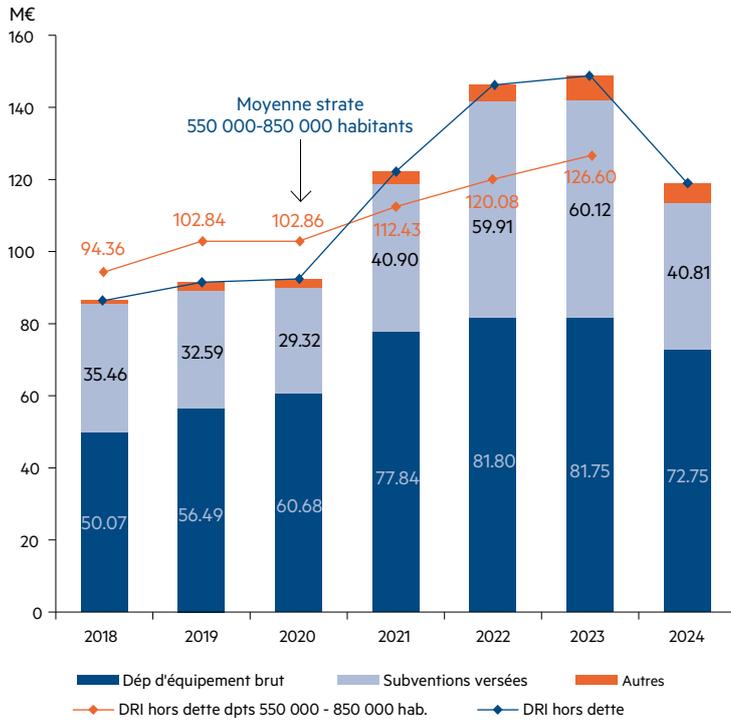
DMTO - Taxe additionnelle et dotation globale de fonctionnement



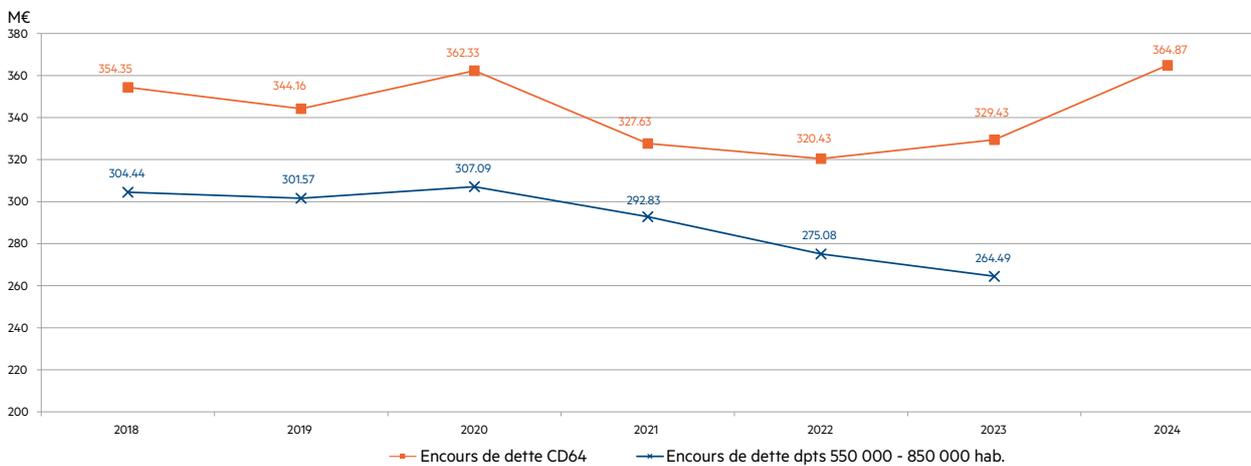
Évolution des dépenses d'aide sociale



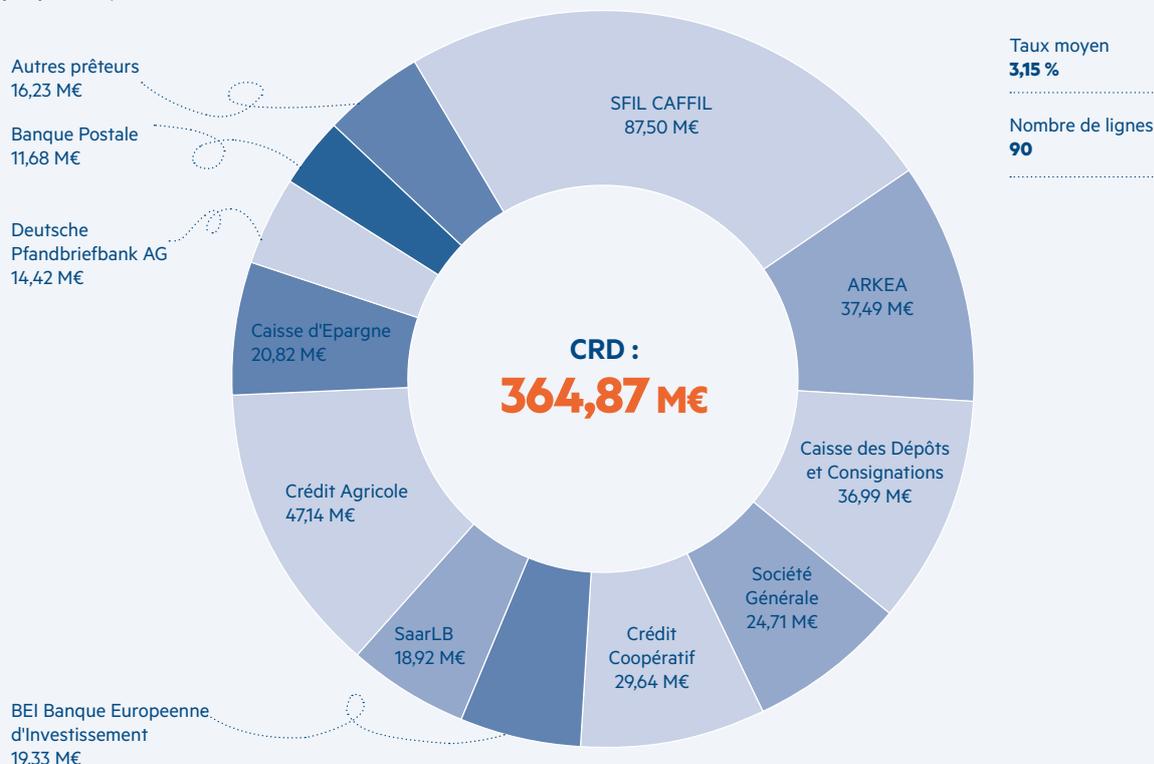
Évolution des dépenses réelles d'investissement du Département des Pyrénées-Atlantiques CA 2018 / CA 2024 (hors dette)



Évolution de l'encours de dette CA - 2018 / 2024



Répartition de la dette par prêteur (au 31/12/2024)



Au 31 décembre 2024, l'encours de dette du Conseil départemental s'élève à près de 365 M€, en augmentation de 10,83 % par rapport au 31 décembre 2023. En 2024, le Département a remboursé 39,38 M€ et encaissé 75 M€ de nouveaux emprunts (dont 15 M€ souscrits en 2023).

À noter qu'en 2024, le Conseil départemental a remboursé temporairement sept prêts, comme le permettent les contrats, ce qui a permis l'économie de 200 000 € d'intérêts financiers. En 2025, ces mêmes lignes de prêt seront remboursées de façon temporaire lorsque le solde bancaire le permettra et tirées obligatoirement en fin d'année ou à tout moment pour les besoins de la trésorerie.

Les taux ont cessé leur progression fin 2024. À titre d'exemple, l'Euribor 3 Mois a culminé à 3,97 % en janvier pour descendre en dessous de 2,90 % fin décembre.

De même, le taux fixe 20 ans (hors marge) est monté à 3,10 % en mai pour se situer en dessous de 2,30 % en cette fin d'année.

À la suite des consultations bancaires de l'année, 22 M€ ont été souscrits à taux fixe et 38 M€ à taux variable.

Dette verte

En miroir du « budget vert » qui identifie les dépenses d'investissement favorables à la transition écologique, la loi de finances 2024 permet désormais aux collectivités d'identifier leur « dette verte », c'est-à-dire la part de leur dette concourant à la transition écologique. Cette démarche, engagée dès 2022 dans le Département, s'est poursuivie et développée. En 2024 avec la souscription de quatre nouveaux prêts verts pour un montant de 26 M€, portant l'encours total à 51,20 M€, soit 14,02 % de la dette globale.

Globalement, la dette verte permet d'accéder à des conditions de financement bonifiées, mais exige dans la plupart des cas un fléchage vers des opérations d'investissement précises. Le portefeuille actuel, composé de neuf lignes de prêts auprès de cinq prêteurs, finance principalement des opérations de rénovation énergétique, notamment dans

les collèges et les bâtiments sociaux, souvent éligibles à des subventions (DSID, Fonds vert, Feder...).

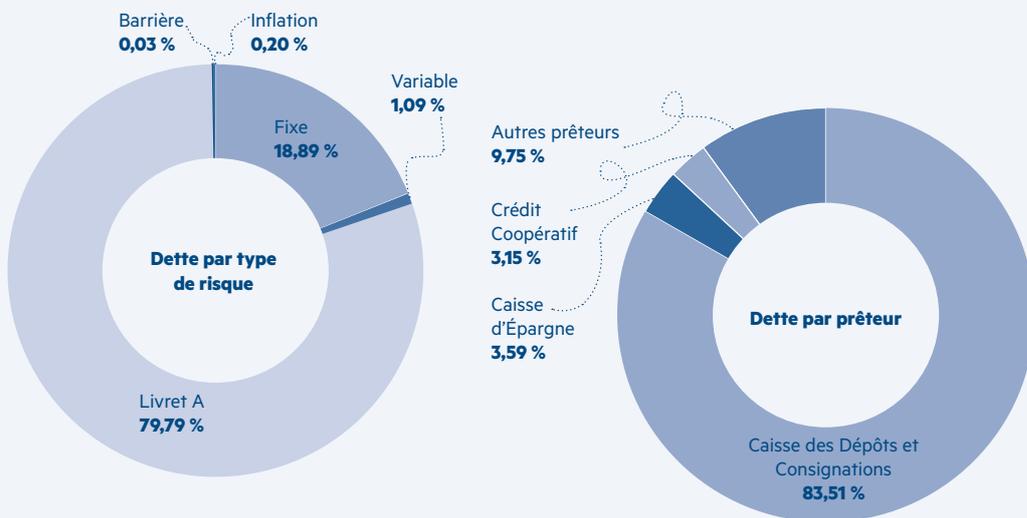
Deux actions marquantes en 2024 illustrent cet engagement :

- la poursuite avec la Banque européenne d'investissement (BEI) du **contrat global de 72 M€ signé en 2023 pour la rénovation énergétique des collèges publics** : une deuxième tranche de 10 M€ a été mobilisée en 2024, portant la réalisation à 20 M€;
- un prêt « **Pacte carbone** » de **10 M€ a été souscrit auprès d'Arkéa**, avec un taux bonifié conditionné à l'atteinte d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ce prêt, le seul sans investissement ciblé, a été souscrit en cohérence avec les engagements pris par la collectivité au niveau environnemental et sa démarche bas carbone.

Synthèse de la dette

(au 31/12/2024, avec dérivés)

Capital restant dû (CRD)	755,62 M€
Taux moyen	3,20 %
Durée de vie résiduelle	26 ans et 2 mois
Durée de vie moyenne	15 ans et 9 mois
Nombre de lignes	1 357



	Nouveaux prêts garantis	Maintien de garantie	Total dette garantie en 2024	Dette garantie cumulée au 31/12/2024
Bailleurs sociaux	9 788 450 €		9 788 450 €	614 174 312 €
Établissements médico-sociaux	3 689 102 €	4 511 918 €	8 201 020 €	123 970 947 €
Collèges privés				15 402 079 €
SEM et autres				2 080 372 €
Total	13 477 552 €	4 511 918 €	17 989 470 €	755 627 710 €

Les garanties apportées au logement social représentent 80,90 % du total des emprunts garantis, ce pourcentage est en légère baisse par rapport à l'exercice précédent.

Le taux moyen de la dette garantie progresse encore de 15 points de base par rapport à l'exercice précédent, passant ainsi de 3,05 % à 3,20 %, en lien direct avec la poursuite de la remontée des taux d'intérêt sur l'exercice.

Debté par type de risque

Au 31 décembre 2024, près de 80 % de la dette garantie départementale était indexée sur le livret A, en légère baisse par rapport à 2023 mais qui reste l'index de référence pour les prêts permettant de financer la construction ou la réhabilitation de logements sociaux.

Répartition par bénéficiaires

L'Office 64 de l'Habitat et la SA HLM Domofrance sont les deux principaux bénéficiaires, représentant 56 % de l'encours de dette

garantie, en cohérence avec la prédominance du logement social qui représente 81 % de la dette garantie par le Département au 31 décembre 2024.

Activité 2024

En 2024, onze garanties ont été accordées par le Département pour près de 18 M€, dont 13 M€ de nouvelles garanties, concernant :

- 151 logements sociaux (59 construits et 92 réhabilités) ;
- 5 Ehpad, tous rachetés à l'Office 64, dont deux nouvelles garanties et trois maintiens ;
- 1 transfert de garantie suite à la fusion de deux établissements médico-sociaux.

Ce montant garanti en 2024 se partage à 54 % pour les bailleurs sociaux et 46 % pour les bailleurs médico-sociaux. Ces derniers occupent une part bien plus importante en 2024 du fait de la rationalisation de l'activité de certains acteurs.

Une ingénierie financière et de veille au service du territoire

Dans le contexte de raréfaction des ressources publiques, l'équipe Ressources en financements (ERF) de la Direction des finances continue d'élargir son offre d'ingénierie avec pour objectif de faciliter l'obtention de financements pour les acteurs du territoire et pour la collectivité elle-même. En interne, **l'ERF a accompagné les services pour une dizaine de projets** dans des thématiques comme la rénovation énergétique, la renaturation, la gestion des eaux pluviales mais également sur l'égalité femmes hommes et l'insertion des jeunes.

Dans la continuité du lancement en 2023 de son outil interactif des financements européens auprès des services départementaux, **l'ERF poursuit le déploiement d'outils dédiés aux financements**. Elle a organisé des ateliers transversaux, toutes directions confondues, afin de formaliser un mode d'emploi sur la recherche et l'obtention de financements. Destiné à renforcer l'action de la collectivité en matière de financements externes en capitalisant sur les expériences de chacun, ce chantier se poursuivra en 2025.

Dans le cadre de ses missions de gestion et d'animation d'une enveloppe de crédits européens issus du Fonds social européen plus (FSE+) délégués par l'État, l'ERF poursuit son accompagnement aux porteurs de projets internes et externes afin de les faire bénéficier d'une enveloppe d'environ 950 000 € de FSE+ chaque année sur des actions d'accompagnement vers l'emploi et l'intégration sociale des publics fragiles.

En outre, l'ERF travaille en collaboration avec l'Organisme intermédiaire des Plies Sud Aquitain (OIPSA) sur la coordination

et la complémentarité des actions retenues dans leurs subventions globales FSE+ respectives.

L'action « Philanthropie de proximité » a été poursuivie en 2024. Après avoir posé les bases d'éléments de langage communs et identifié les types de structures à fédérer, des actions de sensibilisation ont été conduites auprès des porteurs de projets et des potentiels financeurs, notamment lors de la participation au Congrès des maires des Pyrénées-Atlantiques.

Un panorama des fondations et fonds de dotation du 64 a été dressé et a permis d'identifier les acteurs philanthropiques locaux. Un deuxième temps fort a été organisé, à nouveau en collaboration avec la Fondation de France Sud-Ouest, à destination des entreprises sous la thématique: **« Territoires engagés: les entreprises au cœur des dynamiques locales »**. Ont été valorisées différentes

formes d'engagement à travers des témoignages de chefs d'entreprise, à savoir le mécénat, les sociétés à mission, la responsabilité territoriale des entreprises (RTE).

Sur ce dernier point, **le Conseil départemental a été lauréat d'un programme de recherche néo-aquitain**, porté par Sciences Po Bordeaux et Bordeaux Sciences Agro. Le département sera pendant trois ans un territoire d'expérimentation qui permettra de qualifier une des facettes de la RTE, à savoir l'engagement des entreprises par le prisme de la philanthropie de proximité.

Enfin, **l'action transversale Philanthropie / ESS / Aide aux communes** a débouché sur l'organisation d'un séminaire « ESS & Territoires » qui s'est tenu pendant le mois de l'ESS en novembre 2024 et a permis de rendre visibles les acteurs philanthropiques du territoire auprès des élus.

950 000 €

C'est le montant de FSE+ que l'ERF consacre aux porteurs de projets sur des actions d'accompagnement vers l'emploi et l'intégration sociale des publics fragiles



1.2.

Ressources internes

Vie institutionnelle

Documentation

En 2024, la documentation a travaillé sur le choix d'un nouveau système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) afin de valoriser les ressources documentaires mises à disposition pour tous les services. De plus, il s'agissait d'optimiser la sécurité informatique de l'application déjà existante. Le choix s'est porté sur l'entreprise Alféo pour leur progiciel documentaire Syracuse.

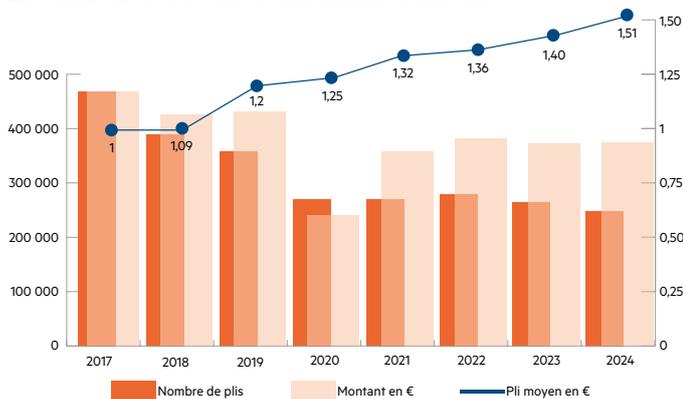
Sur le plan budgétaire, la documentation a rationalisé en 2024 ses dépenses d'abonnements de 15 %, soit la suppression de 39 abonnements, tous services confondus.

Courrier

La dématérialisation du courrier a franchi une étape importante cette année avec la signature électronique des courriers sortants. Cette nouvelle procédure renforce la sécurité du circuit de gestion, allège les procédures entre les sites et facilite le travail à distance. Ce dispositif devrait s'étendre progressivement à l'ensemble des services.

Concernant l'affranchissement, le tarif postal utilisé pour 85 % des envois est passé de 0,95 € en 2023 à 1,05 € en 2024 (+ 10,53 %). Le prix moyen de l'affranchissement, tous tarifs confondus, a subi une forte hausse en passant de 1,40 € en 2023 à 1,51 € en 2024.

Evolution des frais d'affranchissement



La tournée des vagemestres concerne maintenant 17 sites (trésorerie, préfecture, sites du Département situés dans

l'agglomération paloise...). Cette prestation permet de réduire les délais d'acheminement tout en assurant la sécurisation des échanges de courriers, documents et petits colis.

Imprimerie départementale

En 2024, l'activité de l'imprimerie a connu des turbulences en raison de graves problèmes techniques avec les presses numériques qui ont conduit à une rupture de contrat avec le prestataire. Malgré ce contexte, les impressions d'octobre 2023 à octobre 2024 comptabilisent un volume de 990 371 copies.

Durant cette période, l'application de gestion des commandes d'impression a permis de conserver de la rigueur dans la gestion des demandes, que ce soit pour les actualisations graphiques de documents existants ou les créations d'outils du quotidien (chevalet, badges). Les 1248 commandes déposées sur l'application entre octobre 2023 et octobre 2024 ont permis de soutenir l'activité de l'imprimerie.

Accueil

Les agents en charge de l'accueil et du standard ont répondu à 58 924 demandes (50 709 appels et 8 215 visiteurs), soit 237 sollicitations par jour, chiffre en légère baisse par rapport à l'an passé, ce qui peut s'expliquer par le déploiement de la gestion électronique des documents (GED) dans les services départementaux. Tout au long de l'année, les agents de l'équipe ont assuré les visites du site et dix expositions ont été accueillies sur des thèmes variés et d'actualité : la semaine du son, Terre de jeux 2024, les meilleurs ouvriers de France, Mélusine... Ce sont ainsi 444 visiteurs qui ont été reçus à ce titre.

Assemblées

En 2024, l'équipe a assuré la préparation et le suivi de quatre sessions et de huit réunions de la Commission permanente au cours desquelles 538 délibérations ont été adoptées. Trois amendements et quatre questions orales ont été posés. Quatre séances ont par ailleurs été retranscrites dans des procès-verbaux qui ont été approuvés par l'assemblée. Les cinq commissions organiques se sont réunies 40 fois, en présentiel pour examiner les projets de délibérations des sessions, en visioconférence à Pau et à Bayonne ou dans les territoires (Villefranque, Ascaïn, Gourette, Orthez) pour les

projets de délibérations de la Commission permanente. Des navettes ont été proposées pour faciliter les déplacements des élus. Enfin, quatre réunions ont eu lieu au titre des travaux de la 6^e commission consacrée à la prospective, à l'innovation et la citoyenneté.

Le logiciel de gestion des délibérations a connu une évolution notable en fin d'année.

L'équipe du Parlement de Navarre a accueilli les réunions et les évènements programmés : l'activité est stable, plus intense par période.

L'entretien courant du bâtiment et la veille sécuritaire sont assurés avec une efficacité constante. L'outil de visioconférence fait désormais partie du cadre habituel des réunions et requiert un suivi technique supplémentaire.

La gestion du budget des fournitures est réalisée en tenant compte des contraintes financières tout en favorisant un approvisionnement bio et local. Le type de réception choisi est également adapté au critère de rigueur budgétaire.

204

appels en moyenne journalière

8 215

visiteurs. 43 % de ces visites concernaient la DGA SH, 21 % la DGS, 7 % la DGA TEVE et 5 % la DGA PID

33

visites par jour

7 510

veilles et recherches documentaires

729

ouvrages empruntés

Mission Accueil et logistique de la Délégation de la Nive (Bayonne)

La Délégation de la Nive a reçu le label Objectif Employeur Pro Vélo (médaille d'argent), programme porté par la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) qui accompagne les employeurs (publics et privés) dans la promotion du vélo, pour les déplacements domicile-travail et professionnels.

918

réunions

5

expositions accueillies

8 101

personnes accueillies (baisse de 20 % de la fréquentation par rapport à 2023)

Relations humaines

Gestion de l'agent

Prime pouvoir d'achat

L'Assemblée départementale a délibéré sur le versement de la prime pouvoir d'achat exceptionnelle conformément au décret du 31 octobre 2023.

La prime a été versée en juin 2024 à 1834 agents. Le montant moyen brut perçu est de 476 €, le montant médian brut perçu est de 500 €. Soit un coût brut chargé pour la collectivité de 1048243 €.

Attribution de cinq points d'indice majoré

Conformément au décret du 28 juin 2023, cinq points d'indice majoré ont été attribués, au 1^{er} janvier 2024, à l'ensemble des agents publics (fonctionnaires et contractuels de droit public). Soit un coût brut chargé pour la collectivité de 989 538 €.

Rémunération

- 62 agents bénéficiaires de la monétisation du compte épargne temps pour 134 844 €
- Dématérialisation des bulletins de salaire : 2 086 agents bénéficiaires (1 544 en 2023)
- 959 agents bénéficiaires de tickets-restaurants. Revalorisation de la valeur faciale de 7,50 € à 8 € en mars 2024

Carrière

- 68 départs en retraite (y compris invalidité)
- 90 avancements de grade et 30 promotions internes dans le cadre des lignes directrices de gestion
- 13 bénéficiaires d'une retraite progressive avec temps partiel

Protection sociale complémentaire

- 1 530 bénéficiaires de la prévoyance santé, soit + 4 % par rapport à 2023
- 1 203 bénéficiaires de la complémentaire santé, soit + 7,5 % par rapport à 2023



Recrutement et emploi

- 199 publications d'offres d'emploi réalisées en 2024 ;
- 204 postes pourvus en 2024 ;
- durée moyenne de recrutement : 4,5 mois.

Parcours professionnels

(au 31 décembre 2024)

- Agents identifiés pour une évolution professionnelle : 70
 - dont contact direct : 61 ;
- première rencontre réalisée : 36 ;
- agents suivis par la conseillère en évolution professionnelle après la première rencontre : 22 ;
- agents suivis conjointement avec la référente maintien dans l'emploi et handicap : 8 ;
- clôturés : 20 ;
- situations en suspens : 12 ;
- situations en cours : 30.

Prévention-santé

Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

Dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle méthode d'évaluation, les directions ont été accompagnées pour déployer le DUERP et pour produire un plan d'actions de prévention sur les domaines métiers qui les composent.

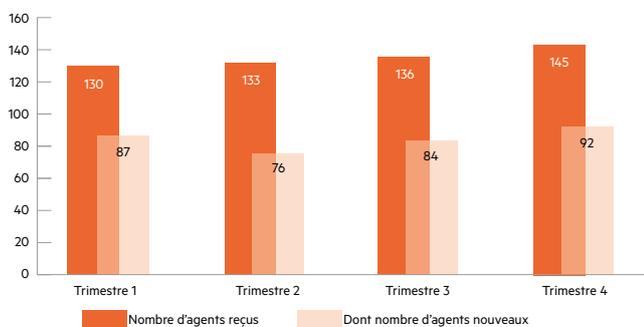
DGA PID. 6 DUERP produits de juin 2023 à juillet 2024 - 5 UTD et le Service opérationnel départemental du parc (SODP).

TEVE – Direction Éducation. Déploiement sur l'ensemble des collèges dès janvier 2024. 33 sur 44 collèges ont terminé l'évaluation terrain.

DGA SH. Le site pilote accompagné pour la réalisation du DUERP est le SDSEI Est Béarn.

DGS. La Mission Accueil de la Nive a été accompagnée pour déployer son DUERP et produire un plan d'actions de prévention.

Agents reçus par les assistantes sociales du personnel



371 agents ont été rencontrés (105 hommes et 266 femmes). Ils ont pu être vus plusieurs fois au cours de l'année.

Au total, 901 entretiens ont eu lieu, pour répondre à près de 500 demandes concernant la vie au travail, la vie familiale, la santé, le logement, le budget. Ce chiffre reste constant au regard des années précédentes : 345 agents en 2023 pour 755 entretiens et 361 agents en 2022 pour 801 entretiens.

Zoom sur une étude de poste dans un accueil SDSEI par l'infirmière santé au travail

- Réalisation d'un état des lieux de l'installation des agents au poste d'accueil ;
- propositions pour prévenir les troubles musculo-squelettiques (TMS) liés à ces postes de travail ;
- amélioration des conditions de travail avec sensibilisation aux risques TMS + modifications de la banque d'accueil pour un coût de 1536 €.

Dialogue social

- Cinq réunions du comité social territorial (CST), 25 sujets traités dont le règlement intérieur de la DGA PID, le plan de continuité de l'activité, la mise en place du nouveau document unique d'évaluation et de prévention des risques (DUERP) ;
- quatre réunions de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (F3SCT) du CST, 20 sujets traités dont le guide des visites de sites, la définition des risques psychosociaux et la démarche de prévention, la sécurité des agents lors des événements climatiques, le nettoyage des EPI, la consolidation du réseau des assistants de prévention ;
- 41 réunions et commissions de travail ;
- quatre visites de sites par une délégation de la F3SCT.

Temps cumulé passé par les représentants du personnel

- En réunion : 1909 heures ;
- préparation des réunions : 898 heures ;
- total article 18 : 2 807 heures.

Formation

- 256 départs en formation ACES (aptitude à la conduite en sécurité) / AIPR (autorisation d'intervention à proximité des réseaux) ;
- 77 départs en formation HE (habilitation électrique, 25 en PID et 52 en TEVE) ;
- parcours de formation initiale pour les agents d'exploitation et chefs d'équipe ;
- 102 agents engagés dans une préparation aux concours ou aux examens professionnels ;
- présentations du réseau IdéalCo ;
- formation management en EPLE ;
- formation prévention du harcèlement scolaire ;
- premiers secours en santé mentale ;
- parcours Adoption ;
- parcours pour les animateurs locaux pour l'insertion et l'emploi (ALIE).

Systemes d'information

Sur l'année 2024, au-delà de ses activités récurrentes, la Direction de la Transformation numérique (DTN) s'est particulièrement concentrée sur la sécurisation des postes de l'infrastructure informatique. Une équipe transverse est dédiée à la sécurisation du système d'information.

Un effort important est toujours en cours concernant les projets de dématérialisation ainsi que les services aux usagers.

En termes d'innovation, le projet d'automatisation de processus rencontre une forte adhésion et appropriation par les Directions opérationnelles, une vingtaine d'assistants automatisés ont été développés. Des solutions numériques intégrant la technologie d'intelligence artificielle sont mises en œuvre notamment sur le domaine de la cybersécurité.

Service Études et développement (SED)

Le Conseil départemental utilise 215 applications dont une quarantaine développée par le service Études et développement, avec 90 éditeurs liés par un contrat de maintenance.

Les logiciels évoluent afin de favoriser le travail collaboratif et améliorer la protection des données. Ces évolutions se sont déclinées en plusieurs projets menés en collaboration avec les différentes Directions concernées :

- développement des processus d'automatisation pour les Directions opérationnelles;
- test d'un logiciel de gestion de flotte sur une vingtaine de véhicules;
- accompagnement sur les outils collaboratifs d'Office 365;
- changement du logiciel de gestion de la bibliothèque départementale;
- achat d'un logiciel de gestion des places d'accueil en établissement;
- fin de la numérisation des 83 000 dossiers de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées);
- développement d'un logiciel pour l'accueil de la MDA (Maison départementale de l'autonomie);

- mise en place de téléservices pour les comités départementaux et la Mission Lecture publique;
- développements de formulaires pour la transition durable et la DRH;
- dématérialisation de la signature de différents documents;
- achat d'un logiciel de gestion de la masse salariale;
- mise en place du logiciel de gestion de la PMI;
- évolution de l'application de gestion des délibérations;
- amélioration des outils décisionnels.

Service Expertise technique et infrastructure (SETI)

2 100

ordinateurs dont 1900 PC portables

250

serveurs

180

équipements réseaux

280

copieurs

3 400

lignes de téléphonie fixe (dont 700 via Internet)

1 600

lignes de téléphones mobiles et 160 lignes M2M (Machine To Machine)

150

tablettes

Wifi salle de réunion

Le wifi a été déployé dans toutes les salles de réunion des sites SDSEI et sur les principaux sites des UTD.

Élaboration d'une politique responsable de renouvellement

Une nouvelle politique a été définie pour le renouvellement des matériels (dotation d'écrans avec station d'accueil intégrée), de suppression des téléphones fixes, d'allongement de la durée de vie des équipements, d'acquisition de matériels facilement réparables et de développement du réemploi des matériels.

Sécurisation de l'infrastructure informatique

Des solutions d'isolement des serveurs (micro-segmentation) et de sécurisation des accès prestataires (bastion applicatif) ont été mises en place. En outre, un pare-feu applicatif (WAF) a été installé pour sécuriser toutes les applications ouvertes à l'extérieur sur le domaine le64.fr.

Service Utilisateurs (SUTI)

Sur l'année 2024, les sollicitations de la DTN pour de l'assistance informatique (via le PAI, Point assistance informatique) sont restées à un niveau globalement stable par rapport à l'année passée.

15 600

fiches Pytheas (1300 fiches par mois, + 3,3 % par rapport à 2023)

9 800

mails (820 mails par mois, - 4 % par rapport à 2023)

13 500

appels téléphoniques (1100 appels par mois, + 0,7 % par rapport à 2023)

Cela s'explique par la consolidation des services existants et la diminution des changements pouvant impacter les utilisateurs. En moyenne, ce sont près de 3200 sollicitations d'agents que reçoit le PAI chaque mois.

Le service utilisateurs a dispensé 37 jours de formation sous deux formats différents :

- des formations en présentiel à Pau et à Anglet, dans un format long (un à trois jours), sur les logiciels bureautiques;
- des formations en webinaire, format plus court (une à deux heures) favorisant l'implication des agents, sur l'usage des outils numériques.

Ont été également réalisés des tutos vidéo, des guides utilisateurs, des rubriques de culture numérique sur intranet (Le Saviez-vous?), pour accompagner les utilisateurs dans leurs usages numériques.

Sécurité du système

d'information

Une campagne de sensibilisation à la cybersécurité à destination de l'ensemble des utilisateurs du système d'information de la collectivité a été organisée, avec plus de 120 sessions organisées à travers l'ensemble du territoire.

Afin de mesurer le niveau de sensibilisation à la cybersécurité, des campagnes d'hameçonnage à destination de l'ensemble des utilisateurs du système d'information de la collectivité sont mises en place (plus de 20 000 mails envoyés sur les 2 900 boîtes aux lettres électroniques sur l'année).

Le niveau de sécurité de l'annuaire d'entreprise, cœur névralgique du système informatique, a été amélioré, suivant le référentiel de l'ANSSI : passage du niveau 2 au niveau 3 (cinq niveaux).

Le projet de mise en œuvre de l'authentification forte (authentification multi-facteurs) via un badge + code PIN et/ou un smartphone a été poursuivi : mise en production au sein de la DTN, avant le déploiement à l'ensemble des utilisateurs de la collectivité en 2025.

Cybersécurité – incidents notoiés

- Menace constante par hameçonnage et vol de mots de passe. On relève une connaissance avancée des procédures internes pour procéder à des attaques très ciblées.
- Une tentative d'intrusion déjouée en octobre 2024, en heure non ouvrée.
- Une tentative de déni de service sur nos sites web. Revendiquée publiquement, mais sans impact significatif, les dispositifs de protection ayant pleinement rempli leur rôle.

Juridique et commande publique

Bâtiments et sites

Le Conseil départemental est propriétaire ou locataire de près de 300 bâtiments qui lui permettent d'assurer ses missions de service public sur l'ensemble du territoire.

Les actes d'acquisitions ou de cessions immobilières sont indifféremment rédigés par des notaires ou par les services départementaux (actes en la forme administrative). En 2024, 98 actes ont été rédigés par les services départementaux.

Acquisitions

Au-delà des nombreuses acquisitions, d'un montant modeste, effectuées en vue de la réalisation d'aménagements routiers ou pour les véloroutes, quelques acquisitions sont à mentionner :

- acquisitions à titre gratuit, conformément à la loi, des collèges La Hourquie à Morlaàs et Jean Bouzet à Pontacq ;
- acquisition à la SAFER de plusieurs parcelles espaces naturels sensibles à Lahonce, Urt et Urçuit (« Barthes de l'Adour ») pour un montant de 50 334 € ;
- acquisition d'un local à usage commercial (ancienne supérette) d'une surface totale de 252,50 m² à la Maison de la Pierre à Arette-La Pierre-Saint-Martin au prix de 85 000 €.

Cessions

Vente de deux parcelles 305 m² et 825 m² à Chéraute au prix de 37 625 €.

Baux administratifs

- Bail emphytéotique administratif pour l'exploitation du site du château de Montaner ;
- bail à réhabilitation administratif au profit de SOLIHA-Solidaires pour l'habitat Pays basque, permettant la création de deux logements ainsi que d'une maison d'assistantes maternelles dans la maison dite de l'Ingénieur à Mauléon-Licharre.

Gestion des risques juridiques

Sécuriser les actes

C'est prévenir les risques juridiques en offrant une assistance à l'ensemble des services (conseil, relecture ou rédaction d'actes). C'est aussi traiter les contentieux directement en liaison avec les services concernés ou en faisant appel à un avocat. Plus d'une centaine de dossiers sont traités par les juridictions administratives (tribunal, cour administrative d'appel, Conseil d'État), la grande majorité concernant le RSA (contestation des indus, remise de dette).

Couvrir les risques

Cela consiste à :

- assurer la collectivité. En 2024, le Conseil départemental, dans un contexte difficile quant à l'assurabilité des collectivités locales, a renouvelé tous ses marchés d'assurances avec une prise d'effet au 1^{er} janvier 2025 ;
- gérer les contrats d'assurance de la collectivité (à l'exception des risques statutaires et des sinistres flotte automobile gérés respectivement par le service des Relations humaines et le Parc routier) ;
- déclarer les sinistres, 119 en 2024, dont 46 déclarations en dommages aux biens et 73 déclarations en responsabilité civile ;
- instruire les dossiers : rôle d'intermédiaire entre les sinistrés, les assureurs et les services départementaux (conseil sur la procédure, complétude du dossier, mise en place d'expertises, suivi jusqu'à résolution).

119

sinistres déclarés

101

acquisitions foncières dont 98 actes administratifs

11

délaissés vendus à des tiers

2

baux administratifs

Marchés publics : acheter aux meilleures conditions

Les marchés publics sont des contrats conclus à titre onéreux, avec des personnes publiques ou privées, par les personnes morales de droit public, pour répondre à leurs besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services.

La vérification, le lancement, l'attribution et le suivi de l'exécution des contrats d'un montant supérieur à 90 000 € HT sont centralisés à la Mission Marchés.

En 2024, la Mission Marchés a ainsi pris en charge 55 dossiers de consultations qui ont donné lieu à la passation de près de 148 contrats.

Communication

En 2024, la Direction de la Communication a renforcé ses actions de valorisation des politiques départementales, avec une attention particulière portée à l'incarnation et à l'engagement des agents. La campagne **#utilitépublique**, lancée pour faire connaître les missions du Département à travers celles et ceux qui les font vivre, a permis de diffuser quatre portraits d'agents, dans une approche humaine et pédagogique saluée en interne comme en externe.



Autre temps fort, la **campagne de recrutement des assistants familiaux** a permis de sensibiliser largement à un enjeu essentiel de la protection de l'enfance, à travers une identité forte, des vidéos et des visuels largement diffusés.

La direction a également poursuivi son activité d'accompagnement des services dans la communication autour de leurs projets: travaux sur les routes et dans les collèges, valorisation du **programme d'aménagement vélo** avec

un motion design, soutien à la **filière éco-réhabilitation** dans le domaine de l'habitat, communication sur les Assises de l'agriculture avec le lancement de la marque **tèrrAldea**, appui à la consultation citoyenne sur l'isolement, mais aussi valorisation d'initiatives culturelles, comme les actions de la bibliothèque départementale Biblio64, et environnementales comme la **campagne de notoriété du site nature64.fr** et les rendez-vous nature du 64.

Une cinquantaine d'événements ont été organisés, notamment à l'occasion du passage de la Flamme olympique, dans le cadre de **Terre de Jeux 2024**.

Côté numérique, la refonte du site **autonomie64** a été amorcée, dans une logique de co-construction avec un panel d'usagers.

Pour la communication interne, la direction a continué à diversifier les publications sur l'intranet et à ajouter des fonctionnalités au nouvel outil, en lien avec la Direction de la Transformation numérique.

Communication numérique

20 297
abonnés

20 000
connexions mensuelles sur
le64.fr

7 187
abonnés

35 %
d'internautes qui
reviennent

8 934
abonnés

30
clips vidéos réalisés
en interne, dont deux
avec prises de vue
drone, sur la culture,
les infrastructures,
l'environnement, le
handicap, les métiers de
la collectivité

15 164
abonnés

19

commissions d'appel
d'offres, commissions
consultatives d'examen
des offres et jury de
concours de maîtrise
d'œuvre ont été
organisés

552

offres électroniques
reçues

2024 année olympique

À l'occasion des Jeux Olympiques Paris 2024, le Conseil départemental a proposé une exposition articulée autour de deux fresques: « L'histoire des Jeux Olympiques, d'Athènes 1896 à Paris 2024 », présentant les affiches de tous les Jeux Olympiques de l'époque moderne, et « Pyrénées-Atlantiques, mémoire de l'olympisme », avec un panorama de tous les sportifs du département qui ont participé aux Jeux Olympiques. Cette exposition était notamment visible sur les vitres de l'Hôtel du Département, à Pau, lors du passage de la flamme le 20 mai, et du relais qui s'est déroulé sur son parvis.



Fonds de promotion du territoire

Le Fonds de promotion du territoire permet d'apporter une réponse au financement d'initiatives culturelles, sociales, sportives présentées par des associations locales valorisant l'image du département des Pyrénées-Atlantiques ou proposant des animations du territoire.

En 2024, 81 associations ont été subventionnées pour un montant total de 69 435 euros.

Bâtiments administratifs

Le Conseil départemental a réalisé en 2024 des investissements comprenant une dizaine d'opérations structurantes et plus d'une centaine d'interventions diverses pour montant total de 6,70 M€.

Ces investissements ont été réalisés suivant les axes suivants :

- poursuite des opérations en cours de construction ;
- sécurisation et mise aux normes des sites ;
- amélioration des conditions d'accueil des agents et du public ;
- préservation du patrimoine de la collectivité ;
- réduction des émissions carbone de nos bâtiments (matériaux biosourcés, remplacement des sources d'énergie fossiles par des énergies renouvelables).

Sur le budget de fonctionnement, les efforts ont été concentrés principalement sur :

- une gestion stricte des contrats d'entretien, maintenance et gardiennage ;
- un suivi régulier des contrats et des consommations d'énergie ;
- des actions sur la performance énergétique des bâtiments et des équipements associés ;
- des interventions préventives sur le patrimoine bâti.

Ces actions ont permis de maintenir des dépenses constantes malgré les hausses des prix.

Une attention accrue a été portée sur le confort d'été dans nos bâtiments.

Des études ont été débutées pour préparer les actions envisagées à partir de 2025 dans un objectif de :

- continuer l'optimisation de la gestion du patrimoine ;
- poser une stratégie d'adaptation des usages et de réponse aux enjeux de développement durable ;
- préserver et valoriser le patrimoine.

Transitions durables

Plan de transition

Le plan de transition (PDT) est composé de 32 actions, il est animé par l'équipe Agenda 21 et déployé par un réseau de quinze référents « porteurs d'actions ». Il s'applique jusqu'en 2028. Il a été adopté en janvier 2023, à la suite de la réalisation du bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) de la collectivité (premier BEGES réalisé sur l'année 2019).

L'objectif est de diminuer de 20 % les émissions des gaz à effet de serre (GES) d'ici 2028.

Le bilan carbone 2022 n'apporte pas encore assez de recul quant aux actions du PDT mais conforte tout de même le choix de la trajectoire adoptée par le Conseil départemental, ainsi que les grands axes de travail choisis.

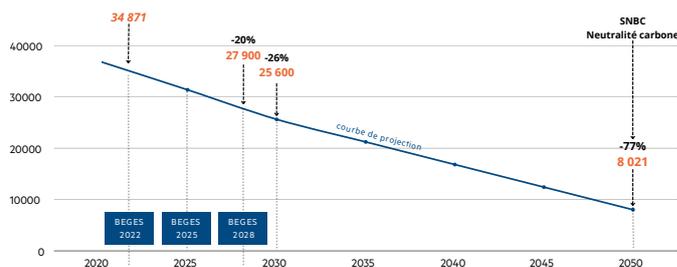
Opérations marquantes de 2024

- Livraison des travaux de réaménagement du SDSEI de Mourenx.
- Finalisation des travaux sur le donjon et la passerelle du Château de Montaner.
- Travaux de réparation d'importantes dégradations suite aux inondations au Centre Nelson Paillou à Pau.
- Sécurisation d'urgence de la charpente du Château de Morlanne.
- Début de travaux d'aménagement du bâtiment Tiki-Handi pour le SDSEI d'Hendaye.
- Lancement du concours d'architecture pour la construction du nouveau Parc routier à Pau.
- Remplacement de chaudière fioul par des pompes à chaleur (PAC) à Saint-Jean-le-Vieux ; optimisation de systèmes de chauffage et de climatisation à la Délégation de La Nive et à l'antenne de Morlaàs.
- Poursuite de travaux d'optimisation énergétique et d'amélioration des conditions d'accueil à l'Hôtel du Département.
- Travaux sur la tour du Parlement de Navarre.



Livraison des travaux de réaménagement du SDSEI de Mourenx

Trajectoire du plan de transition BEGES 2022



Trajectoire à horizon 2030, qui s'inscrit dans les objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone.

Hypothèses de calcul : pour atteindre 2T en 2050, il faut diminuer de 77 % les émissions de GES des Français.

La collectivité doit diminuer ses émissions de 77 % d'ici 2050.

Avancement des actions

Deux actions terminées : le déploiement de la fibre sur tous les sites départementaux et l'intégration de clauses environnementales dans les marchés de construction et de rénovation.

Deux actions en pause, 20 en cours, six en démarrage et trois non démarrées. Ces trois dernières correspondent à la mise en œuvre du budget vert, la formation du personnel de suivi environnemental de chantier pour améliorer la gestion responsable des déchets et l'étude du potentiel local sur les marchés durables.

97

indicateurs du PDT :

60

renseignés (45 en cours et 15 atteints)

37

non renseignés

Création d'une charte graphique dédiée aux transitions



Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES)

Le BEGES réalisé en 2019 par le bureau d'études BL Evolution a été corrigé. D'une part, le périmètre d'étude a évolué, et d'autre part, certaines données ont dû être recalculées (erreurs de conversion). Ainsi, le BEGES 2022 a été réalisé en suivant le même périmètre que le BEGES 2019 corrigé. La collectivité a donc fait le choix de retenir 2022 comme année de référence.

Le BEGES 2022 s'élevait à 34 871 TCO₂e (tonnes d'équivalent CO₂).

Le BEGES 2022 est un BEGES réglementaire devant être déposé sur le site de l'ADEME : bilan-ges.fr.

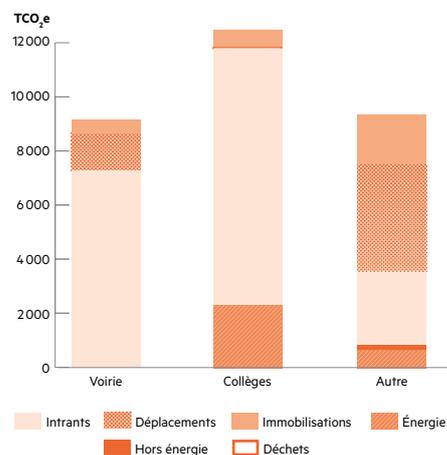
Le BEGES réglementaire doit être réalisé et déposé sur le site tous les trois ans, mais le Conseil départemental a souhaité réaliser le

bilan des émissions de GES chaque année afin d'avoir un outil d'évaluation de l'impact des actions du PDT.

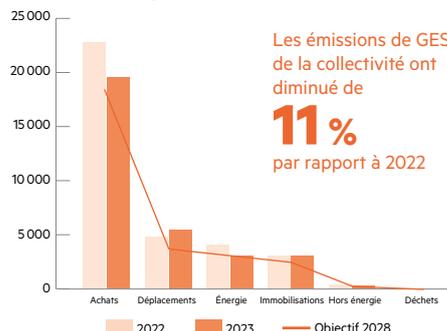
L'outil utilisé est la méthode Bilan Carbone®, portée par l'Association pour la transition Bas Carbone (qui gère cet outil par délégation pour l'ADEME). Depuis 2023, les deux agents de l'équipe Agenda 21 sont formés à cette méthode de comptabilité carbone, et la collectivité a adhéré à l'association afin d'obtenir les droits d'usage de l'outil.

Le périmètre du BEGES recouvre l'ensemble des flux physiques composant le fonctionnement de la collectivité départementale ainsi que des compétences du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques.

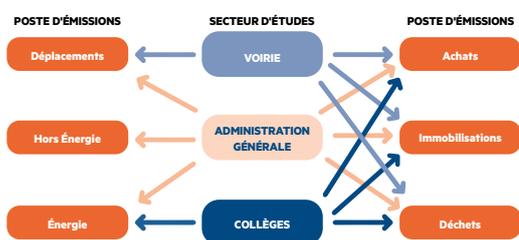
Répartition par secteur



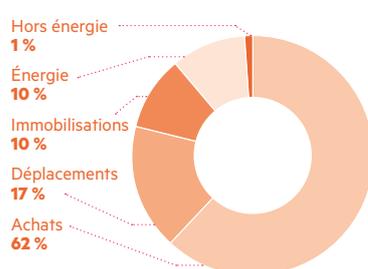
Évolution des émissions par poste, avec objectif à horizon 2028



Périmètre d'étude du BEGES



Répartition par poste



Déplacements des agents

Le plan de mobilité employeur, volet déplacements domicile-travail, a été adopté le 26 juin 2023. C'est un ensemble de mesures visant à optimiser les déplacements des agents, dans l'optique de réduire les émissions de GES et de lutter contre le réchauffement climatique, diminuer la part d'« autosolistes », c'est-à-dire la pratique solitaire de la conduite, et encourager l'effectif départemental à utiliser des modes de transports plus vertueux, en favorisant le covoiturage, le vélo ou encore les transports en commun.

Objectif: **porter à 30 % de l'effectif permanent des agents du Conseil départemental la part de report modal** (changement d'un mode de transport à un autre).

Quatre axes de travail: communication, vélo, covoiturage, transport collectif.

Quinze actions, dont treize sont déjà commencées.

Actions phares et chiffres clés

L'action principale du plan de mobilité est la mise en place du forfait mobilité durable pour un premier versement au premier trimestre 2025. Ce dispositif permet d'accéder à de nouveaux indicateurs à partir de la fin de l'année 2024, afin d'évaluer la mise en œuvre du plan de mobilité et le taux de report modal.

217

demandes acceptées

52 900 €

C'est le montant versé début 2025 pour des déplacements réalisés en 2024

En outre, le Conseil départemental continue d'apporter une participation financière aux agents qui souscrivent un abonnement de transport en commun.

Montant de la participation employeur aux abonnements de transports en commun :

27 619 €

en 2023, pour 1 894 demandes

43 967 €

en 2024, pour 1 620 demandes

L'augmentation du montant s'explique par l'augmentation du taux à 75 % en septembre 2023

Une communication plus importante

Nouvelle page intranet dédiée aux déplacements, pour apporter une meilleure lisibilité de l'offre et des services, aussi bien pour les déplacements domicile-travail que pour les déplacements professionnels.

Temps forts

Organisation pour la dixième année consécutive du Challenge de la mobilité. Ce challenge porte sur tous les modes de déplacements. Sur la zone Béarn, le Conseil départemental a obtenu le trophée du Challenge, face aux autres employeurs de taille équivalente de cette zone géographique.

Expérimentations à la semaine : mise à dispo d'un VAE (véhicule à assistance électrique)

La collectivité a souhaité expérimenter la mise à disposition de vélos à assistance électrique pendant une semaine. Les agents qui le souhaitaient pouvaient s'inscrire auprès de l'équipe Agenda 21, afin de bénéficier du prêt d'un vélo pendant une semaine (week-end inclus). Le but de la démarche était de permettre aux agents de tester l'utilisation d'un vélo sur les déplacements domicile-travail, afin de les aider à identifier les itinéraires, et à tester la compatibilité de l'utilisation du vélo avec leur organisation personnelle.

Deux campagnes ont eu lieu, la première à l'automne 2023 (27 participants), la seconde en juin 2024 (23 participants).

Il s'agissait d'un report modal pour la majorité qui se déplace habituellement en voiture. L'expérimentation a été très positive, elle a abouti à l'achat d'un VAE pour certains.

Expérimentation des transports collectifs

36 personnes ont bénéficié des titres de transport à la semaine, pour tester l'offre de transport collectif sur les déplacements domicile-travail.

Déplacements professionnels

Pour les déplacements professionnels des agents, le travail de définition du cahier des charges pour un nouveau logiciel de gestion de flotte a été entrepris en 2024, afin d'améliorer et d'optimiser l'utilisation du parc de véhicules de services.

D'autre part, pour encourager les mobilités douces lors des déplacements des agents, dix nouveaux vélos à assistance ont été installés sur différents sites départementaux. Ils peuvent être réservés par les agents amenés à faire des déplacements courts dans le cadre de leurs activités professionnelles.



Ressources des directions

Appui aux politiques publiques

La Direction Appui aux politiques publiques (DAPP) accompagne les projets stratégiques de la collectivité et des directions. Elle s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire, mobilisée pour soutenir les missions d'études, les démarches de participation citoyenne et valoriser la donnée. La DAPP adapte ses méthodes aux besoins des services et s'inspire des pratiques de l'innovation publique.

En 2024, l'un des principaux projets accompagné et animé par la DAPP a été la démarche prospective **Cohésion sociale 2040**. L'atelier prospectif participatif, composé de cinquante membres, a rendu ses conclusions en décembre 2024. Il a proposé quatre scénarios complémentaires pour renforcer la cohésion sociale à l'horizon 2040 : Le territoire (a)ménagé, la démocratie renouvelée, l'économie inclusive, la communauté à l'œuvre.

Les missions intéressant l'ensemble de la collectivité réalisées en 2024 concernent le suivi du **plan d'actions d'amélioration des fonctions administratives et financières**, la rédaction concertée d'un règlement général d'attribution et de gestion des aides départementales au fonctionnement, la production d'un baromètre public de l'action départementale à alimenter, la mise à jour annuelle du baromètre des indicateurs départementaux créés entre les Charentes-Maritimes et les Pyrénées-Atlantiques, la poursuite du **programme d'innovation interne O64** et le lancement d'une mission d'études sur les usages possibles de l'intelligence artificielle au service de l'action départementale.

Autres réalisations de la DAPP en 2024 transversales à plusieurs directions : rendu des **recommandations du LabO64** sur l'usage et l'amélioration des sanitaires dans les collèges, **l'évaluation des actions de promotion interne des langues régionales**, l'animation de la stratégie territoriale bas carbone nouée avec les dix Communautés de communes et d'agglomération du département et les missions d'organisation interne des services concernant les

fonctions gestion et maintenance des bâtiments et exploitation du réseau.

Concernant la participation citoyenne, une consultation sur le thème de la **lutte contre l'isolement et la solitude des citoyens** a été menée. Elle a permis de recueillir plus de 250 témoignages et avis sur le sujet. Deux Ateliers à Idées et un vote citoyen ont ensuite été organisés sur ce thème. De nombreux projets ont été imaginés par les participants dont huit seront financés en 2025.

D'autres projets marquants peuvent être cités : **l'animation d'un collectif de jeunes confiés au Conseil départemental** (AEJ Avenir), la consultation des bénéficiaires RSA et des entreprises pour améliorer leur retour à l'emploi (92 participants avec 191 idées produites en atelier participatif) et l'élaboration du **guide à destination des élus** dans le cadre du dispositif de soutien aux « Petites Villes de Demain ».

Valorisation de la donnée

La donnée publique devient un élément de valeur ajoutée et de richesse. La Mission Valorisation de la donnée vise à maximiser l'utilisation et l'exploitation des données disponibles dans notre collectivité pour informer les décisions politiques et les actions administratives. Elle cherche à transformer les données en informations pertinentes et accessibles pour soutenir la prise de décision et l'amélioration des politiques publiques au niveau départemental.

En 2024, plusieurs réalisations peuvent être citées :

- la publication de différents tableaux de bord dynamiques ;
- la production cartographique pour le compte des directions métier ;
- la mise en valeur de jeux de données sur le portail open data 64 ;
- la mise à jour des métadonnées des applications déjà cataloguées ;
- la complétude des fiches de traitements dans le cadre de la mise en conformité au règlement général de protection des données personnelles (RGPD).

Reporting

Sur l'année 2024, un grand nombre de tableaux de bord ont été publiés sur Power BI Service. Ils couvrent les domaines suivants :

- production et suivi de tableaux de bord relatifs aux **activités départementales** :
 - suivi de consommation des fluides de l'Hôtel du Département,
 - défraiements d'utilisation de véhicules personnels dans le cadre de trajets professionnels,
 - monitoring des audiences Intranet – Tela 64,
 - monitoring des audiences Nature 64 (Geotrek),
 - monitoring des audiences open data,
 - monitoring des audiences Lizmap (application web géographique),
 - monitoring des outils informatiques : copieurs, serveurs, routeur,
 - optimisation des locaux, sur la base des absences issues de l'application Octime,
 - annuaire de contacts de tiers financés ou non ;
- production de plusieurs tableaux de bord relatifs aux **Finances** :
 - évolution de la production de titres et de mandats,
 - analyse des autorisations de programme,
 - aides et subventions,
 - exécution budgétaire Éducation et collèges,
 - exécution budgétaire DGA PID ;
- production et suivi de tableaux de bord relatifs aux **tiers** :
 - observatoire économie sociale et solidaire,
 - évolution création et dissolution d'associations ;
- production d'un tableau de bord relatif au **projet Naiade** ;
- production et suivi d'un tableau de bord **Autonomie – APA à domicile**.

Catalogue des données

- Fin du marché avec le consortium Isogeo/Dawizz en avril 2024 et depuis renouvellement du marché avec Blueway pour une durée de 1 an.
- Déploiement du nouveau portail Catalogue (prévu fin du 1^{er} semestre 2025).
- Mise à jour de six applications scannées, avec les référents métiers : ASA, SOLIS, SEDIT, DELOS, OCTIME, GEOBASE

Système d'information géographique

La Mission Valorisation de la donnée a lancé en 2024 plusieurs campagnes de formations portant sur l'outil SIG QGIS, à la demande des agents de la collectivité.

À l'issue de ces actions de formation, l'agent est en capacité d'utiliser QGIS pour gérer un projet, exploiter des données géographiques, naviguer sur les couches, gérer l'apparence des couches, faire des analyses thématiques, sélectionner et mettre à jour des données et créer un rendu cartographique.

Protection des données

L'année 2024 a été marquée par une intensification des activités liées à la protection des données personnelles au sein du Département des Pyrénées-Atlantiques.

15  conseils et assistance aux équipes en matière de protection des données

16 réunions de conformité RGPD

67 nouveaux traitements inscrits sur le registre au 31/12/2024

100 fiches de traitements à renseigner par les services opérationnels

11 fiches de traitements de données publiées

Open data

186 jeux de données disponibles (+ 7 %) dont 95 publics (+ 9 %)

23 428 utilisateurs publics (+ 27 %)

291 utilisateurs authentifiés (- 4 %) dont 255 agents du Conseil départemental (- 2 %)

84 932 visites (- 13 %)



Top 3 des jeux de données les plus consultés :

- Services départementaux des solidarités et de l'insertion (SDSEI) 11320 visites (- 6 %)
- Communes des Pyrénées-Atlantiques 7121 visites (+ 4 %)
- Circonscriptions du département des Pyrénées-Atlantiques 5587 visites (+ 3167 %)

Top 3 des pages les plus consultées :

- Trouver mon SDSEI 1698 (+ 64 %)
- Établissements sociaux et médico-sociaux de Protection de l'Enfance 442 (- 28 %)
- Itinéraires Vélo 64 218 (+ 91 %)

Mission Achats

La fonction « logistique » vise à doter les agents départementaux des matériels et fournitures nécessaires à l'exercice de leurs missions.

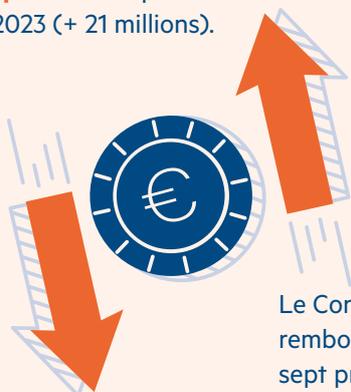
Il s'agit pour cela de procéder à l'achat, au stockage et au déploiement des produits correspondants (mobiliers et fournitures de bureau, produits d'entretien et de nettoyage, matériel et outillage pour les services techniques, équipements de protection individuelle et vêtements de travail...).

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de transition de notre collectivité et de la préparation de son Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER), plusieurs référentiels techniques ont été adoptés par le Conseil départemental en 2024. Le référentiel portant sur le mobilier de bureau et l'électroménager affirme une volonté de sobriété dans ces achats et privilégie le recours à des biens issus du réemploi.



Ce qu'il faut retenir

Les **dépenses en matière sociale** ont augmenté pour atteindre 452,70 M€, soit **une hausse de près de 7 %** par rapport à 2023 (+ 21 millions).



L'année 2024 a enregistré une nouvelle **baisse des DMTO** qui s'établissent à 154 M€ au 31 décembre.

L'Assemblée départementale a délibéré sur le **versement de la prime pouvoir d'achat exceptionnelle**. Le montant moyen brut perçu est de **476 €**.



20
TERRE
DE JEUX
24

Une **cinquantaine d'événements** ont été organisés, notamment à l'occasion du passage de la Flamme olympique, dans le cadre de **Terre de Jeux 2024**.

La dématérialisation du courrier a franchi une étape importante cette année avec la **signature électronique des courriers sortants**.



1248 commandes ont été déposées sur l'application de gestion des commandes d'impression entre octobre 2023 et octobre 2024 pour un volume de **990 371 copies**.

Le service utilisateurs a dispensé **37 jours de formation** sous deux formats différents : des formations en présentiel à Pau et à Anglet et des formations en webinaire.



La **Mission Valorisation de la donnée** a lancé en 2024 plusieurs campagnes de formations portant sur **l'outil SIG QGIS**, à la demande des agents de la collectivité.

La campagne **#utilitépublique** a permis de diffuser des portraits d'agents, dans une approche humaine et pédagogique saluée en interne comme en externe.



Des **simulations thermiques dynamiques** (STD) ont été réalisées sur certains sites pour déterminer les modifications à apporter sur les bâtiments pour améliorer le **confort d'été des usagers**.



Tout au long de l'année, les agents de l'équipe de l'Accueil de l'Hôtel du Département ont assuré les **visites du site et dix expositions** ont été accueillies sur des thèmes variés et d'actualité. **444 visiteurs** ont été reçus à ce titre.

Organisation pour la dixième année consécutive du **Challenge de la mobilité**. Ce challenge porte sur tous les modes de déplacements.



L'**ERF** (équipe Ressources en financement) a accompagné les services pour **une dizaine de projets** dans des thématiques comme la rénovation énergétique, la renaturation, la gestion des eaux pluviales, l'égalité femmes hommes et l'insertion des jeunes.



Le **niveau de sécurité de l'annuaire d'entreprise a été amélioré**, suivant le référentiel de l'ANSSI: passage du niveau 2 au niveau 3 (cinq niveaux).

L'un des principaux projets accompagné et animé par la **DAPP** (Direction Appui aux politiques publiques) a été la démarche prospective **Cohésion sociale 2040**. L'atelier a proposé quatre scénarios complémentaires : le territoire (a)ménagé, la démocratie renouvelée, l'économie inclusive et la communauté à l'œuvre.



Solidarités humaines

- 2.1. Enfants et jeunes dans leur environnement familial, scolaire et éducatif
- 2.2. Publics vulnérables
- 2.3. Personnes en perte d'autonomie
- 2.4. Déclinaisons territoriales des solidarités
- 2.5. Service départemental d'incendie et de secours

2.1.

Enfants et jeunes

dans leur environnement familial, scolaire et éducatif

Prévention et protection maternelle et infantile (PMI)

Les actions conduites dans le cadre de la protection maternelle et infantile ont été transférées au Conseil départemental et sont inscrites dans le code de la santé publique. Le service de PMI est un service public, accessible à tous mais particulièrement attentif aux familles les plus vulnérables.

Le Conseil départemental a pour mission d'organiser des consultations, des visites à domicile et des actions de prévention médico-sociales à destination des femmes enceintes et des enfants de moins de six ans. Des bilans de santé en école maternelle pour les enfants âgés de trois-quatre ans sont organisés ainsi que la promotion de la santé sexuelle que le Conseil départemental a déléguée par convention à quatre centres hospitaliers et au planning familial 64.

Le Conseil départemental soutient également des actions de prévention collective à travers des interventions au sein d'un espace des 1000 premiers jours, ou encore par l'organisation d'ateliers collectifs à destination des femmes enceintes et des futurs parents.

Le Conseil départemental délivre également les agréments individuels et collectifs. Pour les établissements d'accueil collectifs d'enfants de moins de six ans, le Conseil départemental délivre l'autorisation d'ouverture ou donne un avis selon que la structure est privée ou publique.

Le Conseil départemental a organisé et financé la formation obligatoire des assistants maternels à domicile ou en maison d'assistants maternels (MAM).

Formation des agents PMI à l'outil PANJO

Le Conseil départemental s'est engagé auprès de l'ARS dans le déploiement de PANJO, qui est un dispositif de Santé publique France. L'acronyme signifie : « promotion de la santé et de l'attachement des nouveau-nés et de leurs jeunes parents : un outil de renforcement des services de PMI ». Le public cible du dispositif est constitué des femmes enceintes avec des fragilités psychosociales. Il s'agit d'un outil d'intervention précoce pour soutenir le lien d'attachement, car la qualité de la relation qui s'établit entre le parent et son nouveau-né est déterminante pour le développement et la santé à venir de celui-ci, l'attachement sécurisé étant également un facteur de protection. Tous les agents PMI ont été formés à cet outil en 2024.

1 924

demi-journées de consultations effectuées par les médecins de PMI pour 8 372 actes

1 961

visites à domicile prénatales et 6 428 postnatales réalisées par les sages-femmes et les puéricultrices de PMI

4 718

enfants âgés de trois à quatre ans sur 4 814 enfants inscrits pour un bilan ont bénéficié sur l'année scolaire 2023-2024 d'au moins un **dépistage visuel, auditif ou langagier**



174

équipements d'accueil du jeune enfant (EAJE) pour 4 324 places

280

assistants maternels formés grâce à la prestation assurée par le GRETA et organisée par le Département

2 357

agréments d'assistants maternels pour 8 334 places

265

agréments de maisons d'assistants maternels (MAM) pour 1 078 places

464

agréments d'assistants familiaux pour 973 places

Un suivi renforcé des différents modes d'accueil

Garante de la qualité de l'accueil des enfants dans les différents modes d'accueil collectifs et individuels, la Mission Accueil petite enfance (MAPE) met tous les moyens à sa disposition pour se rapprocher de plus en plus des professionnels et des établissements accueillant des enfants dans notre département.

Des visites de suivi rapprochées et un travail partenarial renforcé contribuent à l'accompagnement des assistantes maternelles, des assistants familiaux et des professionnels travaillant en EAJE afin de garantir un environnement sain pour l'accueil des enfants, l'accompagnement des familles.

De plus, un accompagnement est effectué afin que les EAJE se mettent en conformité par rapport au nouveau cadre réglementaire : NORMA.

Le Conseil départemental, en vertu de sa mission de prévention, met en œuvre, dans le cadre de ses compétences obligatoires, des actions de prévention individuelle et de prévention spécialisée et développe en complément des actions de prévention collective dans le cadre d'une politique volontariste. Il apporte ainsi un soutien aux jeunes et à leurs familles visant à développer leur autonomie sur le plan familial, scolaire ou professionnel et à favoriser leur insertion.

Les actions de prévention individuelle

L'aide à domicile et les aides financières

Le Conseil départemental a pour priorité de soutenir et de préserver l'équilibre familial dans l'intérêt de l'enfant. Dans ce cadre, il finance un accompagnement individuel des enfants et des familles à leur domicile, qui contribue au développement des compétences parentales et est assuré par des techniciennes en intervention sociale et familiale (TISF) et des auxiliaires de vie sociale (AVS). De plus, des aides financières peuvent être attribuées pour contribuer à la réalisation du projet de l'enfant dans le cadre des accompagnements au titre de la prévention.

2 667 285 €
de budget

La prévention spécialisée

La prévention spécialisée est une mission de protection de l'enfance; elle s'adresse aux jeunes de onze à vingt et un ans. Son objectif est de prévenir la marginalisation, les situations de danger ou de risques et de faciliter l'insertion ou la promotion sociale des

1 882 340 €
de budget

Protection de l'enfance

La protection de l'enfance est une compétence obligatoire pour les Conseils départementaux. Le Conseil départemental assure la détection des enfants en situation de danger ou en risque de danger et leur mise à l'abri (parfois en urgence), le soutien éducatif des familles à domicile, la coopération avec les familles, l'organisation de l'accueil des enfants en établissement ou en placement familial. Ces missions de protection constituent une démarche d'éducation et d'accompagnement à la parentalité et visent à préserver au maximum les liens de l'enfant avec sa famille.

Des moyens maintenus malgré un contexte budgétaire contraint

Malgré un contexte budgétaire difficile, le budget 2024 consacré à la protection de l'enfance est en augmentation par rapport à l'année 2023. La collectivité maintient son engagement pour faire face à la hausse des besoins.

jeunes et des familles. À ce titre, le Conseil départemental finance trois associations et délègue cette compétence à la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées, pour son territoire, afin de mettre en œuvre cette mission.

Les actions de prévention collective

Animation des territoires et prévention auprès des jeunes

Le Conseil départemental, en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales, poursuit son soutien financier auprès de dix-sept centres sociaux, quatorze espaces de vie sociale et cinq MJC pour leur mission d'animation de la vie sociale sur les territoires: rompre l'isolement des habitants; prévenir et réduire les exclusions; renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle au sein d'un collectif ou sur le territoire; ainsi que pour leurs actions jeunesse et citoyenneté autour de projets et d'engagement citoyen des onze – dix-huit ans.

2 307 780 €
de financement

Le Conseil départemental soutient aussi plusieurs actions:

- la prévention du décrochage scolaire: dispositifs relais, contrat d'accompagnement à la scolarité, programme de réussite éducative;
- le soutien à la parentalité: la Maison du parent, le Point écoute jeunes, les maisons des adolescents... qui offrent des lieux d'écoute et d'accompagnement aux adolescents et à leurs parents.

L'accueil familial départemental

L'accueil par un assistant familial d'un enfant confié au Conseil départemental joue un rôle essentiel en matière d'aide sociale à l'enfance. Le Conseil départemental a fait le choix de développer ce mode d'accueil et réaffirme sa volonté de promouvoir un accueil familial de qualité.

En effet, en 2024, le Service Placement familial a poursuivi la mise en place de la nouvelle organisation souhaitée par la collectivité en renforçant l'accompagnement de proximité proposé aux assistants familiaux du département, en lien avec les conseillers éducatifs des SDSEI. Des permanences du Service Placement familial sur le volet ressources humaines ainsi que des réunions collectives ont été proposées à l'ensemble des assistants familiaux sur chaque territoire durant l'année.

La diversification de l'offre de formation à l'attention des assistants familiaux a notamment permis de confirmer le souhait de professionnalisation de ces agents, et la relance des ateliers d'analyse de pratique est venue les soutenir dans l'exercice de leurs fonctions.

En outre, la démarche de simplification administrative et de dématérialisation des procédures du Service Placement familial, autorité hiérarchique des assistants familiaux, a été poursuivie dans le cadre de nombreux groupes de travail menés dans le courant de l'année avec les conseillers éducatifs du Conseil départemental, représentants de l'autorité fonctionnelle sur le territoire.

L'année 2024 a également permis de finaliser la rédaction du guide de l'accueil familial dans le cadre de groupes de travail réunissant l'ensemble des professionnels : assistants familiaux, référents ASE, conseillers éducatifs, cadres en charge de la protection de l'enfance et cadres de la protection maternelle et infantile et du Service Placement familial, directrice adjointe enfance famille et santé publique, directeur de SDSEI.

En 2025, le guide de l'accueil familial sera diffusé largement à l'ensemble des professionnels.

Par ailleurs, afin d'enrayer la tension actuelle sur le dispositif de l'accueil familial, et au regard de la pyramide des âges vieillissante des professionnels actuellement en poste, la collectivité a lancé une campagne de recrutement sur le métier.

Cette communication a été diffusée via divers moyens :

- par le biais d'affiches distribuées notamment aux CCAS des communes des Pyrénées-Atlantiques de plus de 1500 habitants ;
 - de capsules vidéo présentant tant le parcours d'un jeune sorti de l'ASE que la réalité du métier présentée par des assistants familiaux en activité et diffusées via le site intranet ainsi que les réseaux sociaux du Conseil départemental ;
 - d'interviews d'assistants familiaux via les radios locales ;
 - ainsi que par l'amorce d'un travail collaboratif avec France Travail.
- Cette campagne de communication a pour vocation à être renouvelée dans les années à venir.



L'accueil des mineurs non accompagnés (MNA)

En 2024, le Conseil départemental a pris en charge 580 mineurs non accompagnés, dont 126 en contrat jeunes majeurs. L'année 2024 a été marquée par une augmentation du nombre de personnes se déclarant mineures (319 en 2023 contre 442 en 2024).

Le dispositif santé protégée

Avec l'initiative de santé protégée, le Conseil départemental s'engage depuis quatre ans à offrir un parcours de soins complet aux enfants et adolescents relevant d'une mesure de protection de l'enfance. Cette initiative pilote est désormais déployée au niveau national.

Mis en œuvre dès 2020 à titre expérimental dans quatre départements volontaires dont les Pyrénées-Atlantiques, le dispositif « santé protégée » permet de mieux appréhender la santé globale des enfants dans une démarche préventive en mettant en œuvre un parcours de soins coordonné pour chaque enfant et adolescent protégé.

À partir d'un bilan de santé réalisé chaque année par un médecin traitant (ou un médecin hospitalier ou un médecin de PMI), les jeunes bénéficient de soins adaptés. Les professionnels de la protection de l'enfance constatent une amélioration de l'état de santé des jeunes et une baisse significative des hospitalisations, y compris d'urgence. L'augmentation des soins courants traduit également une diminution des situations dégradées.

62 %
des enfants accompagnés en protection de l'enfance et inclus dans le dispositif ont bénéficié d'un bilan annuel



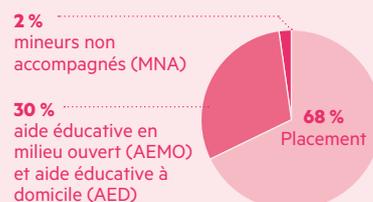
Ce pourcentage constitue une avancée notable par rapport aux données présentées dans l'étude du Défenseur des droits mentionnée dans le cahier des charges du projet, qui rapportait que seul un tiers des mineurs bénéficiait d'un bilan de santé à l'admission.

Âge moyen de la file active :

14 ans

Types de mesure de la file active

3,80 ETP
(équivalent temps-plein) de coordonnateurs ayant chacun une file active d'environ **375 enfants**



Budget 2024 de la Direction Enfance Famille et Santé publique (PMI, Adoption, Prévention, Protection) :

108,8 M€

auquel s'ajoute une enveloppe consacrée à la rémunération des assistants familiaux de

13,6 M€

2 193 enfants placés chez des assistants familiaux, au sein d'établissements ou chez des tiers dignes de confiance

1 901 enfants suivis dans leurs familles

1 835 informations préoccupantes

288 assistants familiaux ont été employés par le Département et ont accueilli **566 enfants**

580 mineurs non accompagnés confiés au Département dans le cadre de sa mission d'aide sociale à l'enfance dont **126 jeunes majeurs**

Collèges publics et privés

Le fonctionnement des collèges publics

Le bon fonctionnement des collèges publics est assuré par le versement d'une dotation de fonctionnement, votée en octobre 2023 pour l'année civile 2024, à hauteur de 6 646 812 € (+ 554 221 € comparé à 2023). La dotation 2024 a été revalorisée de près de 9 % afin de prendre en compte la hausse des frais d'énergie. Par ailleurs, le dispositif de solidarité, au regard du niveau des fonds de roulement de chaque collège, a été poursuivi. Au travers de sa dotation annuelle, mais aussi des éventuelles dotations complémentaires, le Conseil départemental assure ainsi une prise en compte au plus juste des besoins des collèges.

La restauration scolaire

La qualité, la sécurité et l'accessibilité des services de restauration des collèges publics sont un enjeu prioritaire pour le Conseil départemental, notamment dans le cadre de la démarche « Manger Bio & Local 64 », mais aussi des actions menées concernant l'amélioration de la qualité et de l'équilibre alimentaire (intervention d'une diététicienne, actions de formation, réalisation d'un guide de l'équilibre alimentaire en collèges, développement de bonnes pratiques entre établissements, appui au développement du repas végétarien hebdomadaire, développement des produits bio et locaux de qualité...).

Le tarif unique départemental, associé au dispositif d'aide à la restauration scolaire, permet aux familles les plus modestes de s'acquitter des frais de restauration. Ce tarif unique, instauré dans les 42 restaurants scolaires des collèges publics gérés en direct par le Conseil départemental, était ainsi de 3,20 €/repas pour le forfait 4 jours en 2024.

Par ailleurs, l'aide départementale à la restauration a également été revalorisée. Cette aide vise à aider les familles d'enfants boursiers ou bénéficiaires de l'Allocation de rentrée scolaire (ARS) scolarisés dans un collège public ou privé des Pyrénées-Atlantiques à payer leurs frais de cantine. Elle était, en 2024, de 0,55 €/repas pour les boursiers et de 0,40 €/repas pour les bénéficiaires de l'ARS.

Les collèges privés

Le Conseil départemental subventionne, conformément aux dispositions du Code de l'éducation, les 39 collèges privés sous contrat (33 collèges d'enseignement catholique, 5 collèges linguistiques basques et 1 collège linguistique occitan) qui accueillent, au total, près d'un tiers des collégiens des Pyrénées-Atlantiques, et ce, tant au titre des dépenses de fonctionnement dans le respect du principe de parité fixé notamment par la loi dite « Debré » (forfaits d'externat « part matériel » pour un total de 3 244 000 € et « part personnel » pour un total de 4 385 000 €) que d'investissement (dispositif dit « loi Falloux »).

28 collèges privés sous contrat de l'enseignement catholique ont ainsi pu bénéficier de subventions d'investissement (dispositif dit « loi Falloux ») pour un montant total de 900 000 €. La Fédération Kolegioa, organisme de gestion regroupant les cinq collèges d'immersion en langue basque, a, pour sa part, bénéficié d'une aide de 190 963 € en la matière.

L'équipement numérique et la sensibilisation aux usages numériques

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan « Collèges numériques 64 » et en conformité notamment avec les orientations du Schéma départemental des usages du numérique (SDUN), le Conseil départemental a poursuivi son action volontariste afin de permettre le développement des usages numériques éducatifs responsables au sein des collèges publics.

En 2024, la dynamique de développement des usages numériques éducatifs innovants a ainsi été consolidée au travers des axes suivants :

- renouvellement des matériels informatiques et leur maintenance par l'équipe des coordinateurs informatiques des collèges ;
- développement d'un partenariat avec le FIPADOC et les collèges (dont expérimentation de la mise à disposition de casques de réalité virtuelle en collèges en vue de la diffusion de documentaires) ;
- les actions issues du SDUN se sont également poursuivies en 2024 dans

leur déclinaison opérationnelle, et ce, de concert avec le syndicat mixte La Fibre64. Plus de 2 500 collégiens de 6^e et de 5^e ont ainsi été accompagnés dans le cadre du PAEC (Programme d'actions éducatives des collégiens) autour des questions de citoyenneté numérique et du bon usage des réseaux sociaux.

Le Programme pluriannuel d'investissement (PPI)

Plus qu'un outil technique, le Programme pluriannuel d'investissement (PPI) décline la stratégie du Conseil départemental en faveur de la construction et de la réhabilitation des collèges sur plusieurs années. Il demeure l'outil privilégié du Département dans sa stratégie de modernisation et de réhabilitation de ses 49 collèges publics.

Ce programme s'organise autour des grands axes prioritaires suivants : sécurité, accessibilité, transition durable, conditions d'accueil et maîtrise des futurs budgets de fonctionnement.

La réalisation de ce PPI « collèges publics » s'est concrètement traduite, en 2024, par différents engagements.

Opérations achevées

- Service de restauration du collège d'Arzacq-Arraziguet, nouvelle construction mutualisée avec l'école communale ;
- cour de récréation du collège Endarra à Anglet, renaturée et réaménagée pour favoriser l'inclusion ;
- rénovation énergétique du collège du Vic-Bilh à Lembeye ;
- réparation complète de la structure des façades en béton armé de l'externat du collège Jeanne d'Albret ;
- réfection des toitures des collèges de Monein (vie scolaire et gymnase) et de Navarrenx (bâtiment technologie) ;
- création d'une salle de classe supplémentaire au collège Aturri de Saint-Pierre-d'Irube ;
- rénovation des salles de classe et remplacement d'ascenseurs au collège



Cour du collège Endarra d'Anglet après les travaux de renaturation



Nouveau service de restauration du collège d'Arzacq-Arraziguet

René Forgues de Serres-Castet;

- remplacement des ascenseurs au collège Rostand à Biarritz.

Opérations en cours

- Poursuite des travaux de rénovation énergétique du collège de Bedous;
- poursuite de travaux de restructuration et d'amélioration énergétique de ce collège, ainsi que du collège de Cambo-les-Bains;
- finalisation de la restructuration du collège Argote à Orthez par les travaux de rénovation des ateliers SEGPA;
- démarrage des travaux de restructuration du collège Ravel à Saint-Jean-de-Luz, en lien avec la Région Nouvelle-Aquitaine (gestionnaire de cette cité scolaire);
- démarrage des travaux de rénovation énergétique du collège Amikuze à Saint-Palais;
- démarrage des travaux de réfection des sanitaires et amélioration de la cour du collège de Bizanos;
- poursuite des études par les maîtres d'œuvre retenus pour la rénovation énergétique du collège d'Hasparren et la restructuration du collège d'Hendaye.

Par ailleurs, le Conseil départemental participe, par l'octroi de crédits délégués, au bon entretien du bâti et intervient également au titre des crédits d'urgence.

L'équipement matériel et mobilier des collèges

Le renouvellement de l'équipement mobilier et matériel vient accompagner les travaux de restructuration des collèges. Par ailleurs, un remplacement régulier de ces équipements est mis en œuvre afin de faciliter les conditions de travail des élèves, enseignants et personnels départementaux (mobilier scolaire, matériel de restauration...).

Un travail a été finalisé, en 2024, autour du déploiement de matériels ergonomiques d'entretien et de nouveaux processus de nettoyage des locaux plus écologiques. Les 44 collèges publics sous gestion départementale ont ainsi été équipés de matériels ergonomiques facilitant le travail quotidien des personnels techniques.

Un ambitieux programme de grosses réparations, complémentaires au PPI

Le programme dit de « grosses réparations », particulièrement important en 2024 (près de 3 600 000 €), a été déployé dans plus de 23 collèges publics. Il prévoyait notamment des travaux nécessaires à la mise en accessibilité ainsi que la poursuite de la sécurisation des établissements. Par ailleurs, une action particulière a été engagée s'agissant de la question des sanitaires et des cours de récréation (dont le collège de Bizanos). Une part de ce programme concernait aussi la mise en œuvre d'actions relatives à l'énergie.

Par ailleurs, les travaux de renaturation de la cour du collège Endarra à Anglet ont notamment pu être finalisés pour un montant total de 297 000 €.

Assistance technique pour la maîtrise de l'énergie des collèges

- Accompagnement des établissements dans l'entretien, la maintenance et la régulation d'équipements de chauffage et de ventilation;
- analyse de la gestion technique et déploiement d'objets connectés;
- consommations globales sur 44 collèges (hors cités scolaires): 16 GWh en 2024 réduction de l'ordre de 5 % des consommations entre 2023 et 2024, résultat d'actions conjointes du Département et des gestionnaires des établissements;
- poursuite des déclarations OPERAT (Loi Elan – Décret tertiaire): réduction de consommations d'énergie de 30 % par rapport à la période 2010–2019 (objectif réglementaire à l'horizon 2030 : réduction de 40 %);
- décarbonation de l'énergie avec un mix énergétique s'orientant vers le bois et les réseaux de chaleur urbain: raccordement du collège de Lembeye, études de raccordement des collèges d'Hendaye et de Nay;
- installation de centrales photovoltaïques sur plusieurs collèges dans une logique d'autoconsommation collective.



Panneaux photovoltaïques du collège du Vic-Bilh à Lembeye (photo INEO Aquitaine)

Appui financier aux collèges au regard de la hausse des coûts énergétiques

Dans un contexte de hausse des coûts d'énergie et sur la base des dépenses de viabilisation effectivement constatées et de leur évolution, et en tenant compte du niveau du fonds de roulement de chaque établissement, le Conseil départemental a versé des dotations complémentaires de fonctionnement à 26 collèges publics pour aider ces derniers au paiement de leurs factures 2024 pour un montant total de 347 315 €.

Labellisation « En cuisine » des collèges publics

Tous les établissements publics sous gestion départementale ont poursuivi leur engagement dans un processus de labellisation « En cuisine » pris en charge par le Conseil départemental.

33 établissements publics ont ainsi été labellisés « En cuisine ». Il s'agit du premier cahier des charges français pour une restauration collective plus bio, plus locale, plus saine et plus durable. Il prend en compte les enjeux sociétaux, environnementaux et de santé publique, dans une démarche progressive et positive. Il valorise les efforts déjà entrepris, encourage de nouvelles initiatives et apporte des garanties sur le fonctionnement global du restaurant scolaire.



49

collèges publics (dont 7 cités scolaires collège/lycée) et 39 collèges privés sous contrat d'association



20 649

élèves scolarisés dans les collèges publics et 10 815 dans les collèges privés à la rentrée scolaire 2024



2,5

millions de repas servis
Augmentation de l'aide départementale à la restauration scolaire pour les familles les plus modestes

33

établissements labellisés « En cuisine »



22,8 % de produits bio et 23,3 % de produits locaux servis dans les 42 collèges publics dont le service de restauration est sous gestion départementale

6 208

PC fixes et portables

1245

tablettes

798

vidéoprojecteurs et tableaux interactifs

Actions éducatives

Le Conseil départemental mène une politique éducative volontariste à destination des collégiens, qui s'articule autour des grands axes suivants : encourager l'engagement citoyen ; favoriser l'autonomie et la réussite éducative ; contribuer à l'épanouissement et au bien-être ; garantir l'accessibilité et répondre aux spécificités territoriales.

PAEC (Programme d'actions éducatives des collégiens) 2024-2025

L'offre éducative globale et transversale, présentée à travers ce programme, se composait de dix-huit actions et s'est engagée autour de quatre grandes thématiques : engagement citoyen / transition environnementale et santé / ouverture aux arts et cultures / découverte du territoire. Le PAEC s'établit en coordination avec plusieurs directions du Conseil départemental (éducation, culture, jeunesse, sport, environnement, social, montagne, etc.) et les collèges peuvent en bénéficier selon deux modalités (appel à projets, ou contact direct avec un service départemental ou une association partenaire).

S'agissant de l'année scolaire 2024-2025, 390 projets ont ainsi été retenus pour un montant total de subventions de 309 286 €. La majorité des demandes concernent les projets d'éducation artistique et culturelle (86 projets) et les voyages/échanges scolaires (90 projets). Environ 100 partenaires, notamment associatifs, interviennent et plus de 21 500 élèves bénéficient de ces actions éducatives.

Lutte contre la précarité menstruelle des collégiennes

Au titre de son engagement contre toutes les inégalités, de sa compétence s'agissant des collèges et après une phase de test, le Conseil départemental a décidé de proposer aux collèges une action innovante en matière de lutte contre la précarité menstruelle et du tabou des règles. La démarche a un double objectif : sensibiliser les collégiennes et les collégiens à cette question des règles ; faciliter l'accès, gratuit, à des protections périodiques bio pour les jeunes filles. Vingt-neuf établissements se sont inscrits dans la démarche en 2024-2025.

Cette action s'intègre dans le cadre d'un projet pédagogique allant au-delà de la seule fourniture de distributeurs, de serviettes/tampons et de kits. Elle est, en effet, accompagnée par des actions de sensibilisation proposées par les collèves.



Distributeur et supports d'information sur les règles aux collèges Irandatz d'Hendaye

Conseil départemental des jeunes (CDJ)

Alors que cinquante-huit jeunes élus ont terminé leur mandat 2022-2024 par la réalisation de beaux projets, un nouveau groupe de collégiens a été élu pour leur succéder, lors des élections dans les collèges volontaires en octobre. Les Conseillers départementaux ont confié à leur réflexion de nouveaux thèmes, en lien avec des enjeux liés à leurs politiques, à la suite de la large consultation citoyenne menée cette année auprès des habitants des Pyrénées-Atlantiques :

- intergénération : comment favoriser le lien entre les générations ? ;
- culture : comment les collégiens pourraient être acteurs de leur parcours d'éducation artistique et culturel ? ;
- héritage des JO 2024 : le sport pour une meilleure inclusion dans les collèges ;
- réussir ma rando : le Conseil départemental 64 et l'Agence départementale du tourisme ont mené différentes campagnes de communication, afin de garder la montagne comme une ressource pour notre territoire, et sensibiliser à l'importance de la cohabitation entre les utilisateurs de la montagne : agriculture, loisirs, tout en respectant l'environnement. Ils souhaitent aujourd'hui cibler les jeunes ;
- comment lutter contre la solitude ressentie par des collégiens ?



Clôture du Conseil départemental des jeunes 2022-2024



Installation du nouveau CDJ

Éducation artistique et culturelle

Le Conseil départemental soutient tous les ans près de 100 projets portés par les collèges via l'action « sensibilisation aux arts et à la culture scientifique » (arts visuels, audiovisuel et cinéma, cirque, danse, musique, théâtre, marionnette, culture et langues régionales, nouvelles technologies, arts numériques).

De plus, la collectivité porte le dispositif « Grandir avec la culture » avec un programme 2024 de treize résidences artistiques dans des collèges et le « Smart Fipadoc Nomade », qui propose des œuvres documentaires en réalité virtuelle in situ dans les centres de documentation des établissements (quatre collèges sur l'année scolaire 2023-2024).

Enfin, aux côtés de la DRAC Nouvelle-Aquitaine et en partenariat avec la direction des services départementaux de l'Éducation nationale, le Conseil départemental a maintenu son accompagnement sur la

qualification du dispositif « Collège au cinéma ». En 2024, l'accompagnement en ingénierie du Conseil départemental a permis de qualifier le dispositif autour d'une communication commune et d'outils dédiés tels que le développement de formations à destination des enseignants participants, ainsi que la création d'une offre d'actions d'éducation à l'image portées par des professionnels du territoire prolongeant le dispositif. En parallèle, la consolidation de l'initiative du quatrième film optionnel en langue régionale a également été poursuivie.

Accompagnement scolaire

Une politique départementale volontariste est poursuivie en matière de prévention du décrochage scolaire en direction des collégiens, au travers d'un accompagnement professionnalisé et d'une accessibilité à l'accompagnement à la scolarité pour le plus grand nombre de familles dans le département.

Des conventions triennales de partenariat ont été établies avec plusieurs structures: le centre social Lo Solan (cité scolaire de Mourenx), le centre social La Haüt (collèges d'Oloron-Sainte-Marie), l'association Diapason (collège de Lembeye), l'association Parcours Jeunes (collèges publics palois), l'association Progrès (collèges d'Arzacq et Garlin). Ces associations, en lien étroit avec les collèges, proposent des solutions alternatives pour favoriser l'apprentissage (aide méthodologique, ateliers éducatifs ludiques, soutien à la parentalité...). Le soutien à ces structures s'élève à 69 000 €.

Autres actions éducatives dans les collèges

Le travail sur la mixité des cours de récréation (engagé au niveau des collèges de Mauléon, Villa Fal à Biarritz et Albert Camus à Bayonne, qui se sont portés candidats en 2024), le prix BD des collégiens, les prix des jeunes talents littéraires ou encore le concours d'éloquence des collégiens ont été poursuivis en 2024.

Prix BD des collégiens 2024-2025

Thématique : « Un autre monde »

35
collèges

49
classes

1253
élèves de 4^e inscrits

Résultat des votes
en mai 2025.



Journée des collégiens - 5^e édition

Elle a été organisée le 16 mai 2024 à Biarritz (Halle d'Iraty) et a permis de valoriser les projets menés tout au long de l'année scolaire 2023-2024 par les établissements avec le soutien du Département (prix BD, égalité fille/garçon...).



Journée des collégiens à Biarritz

104

ateliers culturels et sportifs ont été proposés aux collégiens à cette occasion

1650

collégiens et encadrants, en provenance de 33 établissements, étaient présents à cette journée

Jeunes en librairie

Ce dispositif national, soutenu par le Conseil départemental, permet de mener des projets visant à faire découvrir aux élèves l'univers du livre et des librairies indépendantes. 18 collèges des Pyrénées-Atlantiques ont ainsi bénéficié d'aides de la collectivité dans ce cadre.

Cette opération s'inscrit dans la continuité des actions menées en faveur de la lecture et de l'écriture des collégiens (Prix BD, concours d'écriture, concours d'éloquence...).



18

collèges participant à l'action «Jeunes en librairie»

29

collèges participant à l'action autour de la lutte contre la précarité menstruelle des collégiennes (mise à disposition de kits premières règles et de distributeurs de protections hygiéniques bio)

390

projets soutenus dans le cadre du PAEC 2024-2025 (Programme d'actions éducatives en faveur des collégiens)

Insertion sociale et professionnelle des jeunes

Le soutien à l'insertion des jeunes s'inscrit pleinement dans la politique jeunesse et dans les orientations du Programme départemental d'insertion (PDI), affirmant la volonté du Conseil départemental d'agir pour l'autonomie des jeunes, et aussi dans la prévention à l'entrée du RSA.

Le fonds d'aide aux jeunes : favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes

Le fonds d'aide aux jeunes a pour objet de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 18 à 25 ans, par l'attribution d'aides financières ponctuelles motivées par le parcours d'insertion et la situation personnelle du jeune. Des projets collectifs peuvent également faire l'objet de financements.

232 886 €

C'est le montant de la participation financière du Conseil départemental au fonds d'aide aux jeunes

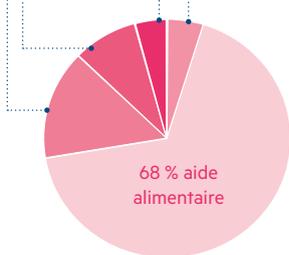
102 043 €

c'est le montant des aides accordées, dont 6 920 € pour des projets collectifs

462

aides accordées :

17 % aide au transport
6 % aide à la formation
4 % aide au logement
5 % autres



Le soutien aux Missions locales en prévention de l'entrée au RSA

En 2024, les quatre Missions locales du territoire ont accompagné vers l'emploi et la qualification 8189 jeunes.

Au travers du contrat d'engagement jeune, dispositif en vigueur depuis le 1^{er} mars 2022, les Missions locales ont proposé un accompagnement individuel et intensif à 1610 jeunes.

Le logement des jeunes, premier pas pour l'autonomisation

Le Conseil départemental soutient plusieurs actions pour développer des solutions adaptées en fonction des territoires. Cinq foyers jeunes travailleurs (FJT) ont proposé, en 2024, 914 places à Pau, Bayonne, Anglet, Arzacq et Tarnos pour accueillir des jeunes en parcours d'insertion qui suivent une formation ou accèdent à un tout premier emploi, qui peut être précaire.

Parmi eux, certains ont, de plus, bénéficié d'un accompagnement renforcé en lien avec les services sociaux du Conseil départemental, en raison de difficultés sociales importantes. Il s'agit principalement de jeunes connus de l'aide sociale à l'enfance (ASE) ou orientés spécifiquement dans le cadre du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD).

Ainsi, en 2024, les FJT ont accueilli 1445 jeunes, dont 366 (25 %) relevaient de cet accompagnement renforcé.

Informations collectives logement dans le cadre du Pack Jeunes 64

Le Conseil départemental a financé, à titre expérimental, des informations collectives destinées aux jeunes sur le territoire du SDSEI Pau-Agglomération.

L'association Habitat Jeunes Pau-Pyrénées et Soliha Béarn Gironne Pyrénées ont animé

deux ateliers de quatre séances sur quatre thèmes :

- quel type de logement et quelle localisation selon mes besoins ? ;
- mon budget ;
- prospecter, savoir me présenter ;
- réduire mes consommations d'énergie. Remise d'un kit énergie (sablier de douche, plaid, aérateur de robinet et thermomètre écogeste).

Sur chaque séance : présentation de la Boussole des jeunes, remise de flyers, etc. Vingt-trois jeunes se sont inscrits, orientés principalement par les Missions locales. Cependant, seuls cinq ont suivi l'ensemble des ateliers. Le taux de satisfaction a été de 89 % concernant le lieu des ateliers, l'accueil, le contenu, le déroulé et l'animation.

1 664

jeunes ont bénéficié d'un accompagnement au logement, financé par le Conseil départemental

750 757 €

C'est le montant total du financement départemental

Pack Jeunes 64

Le Pack Jeunes 64, voté lors de la session du 3 juin 2022, a poursuivi sa mise en œuvre durant l'année 2024. Plusieurs actions phares :



- la plateforme numérique « Boussole des jeunes » pour les 15-30 ans est ouverte sur les thématiques emploi, formation, logement, santé et, récemment, mobilité internationale (depuis le 15 mai 2024). Elle recense 432 offres de services de 119 organismes partenaires. 2938 recherches et 189 demandes de mise en relation avec un partenaire ont été effectuées ;
- le déploiement des animations « d'aller vers » de la Boussole des jeunes (environ 40 interventions et 1474 jeunes accompagnés) ;

- **le passeport expérientiel « Comp'Pass »** est ouvert aux organismes de jeunesse et d'insertion afin d'aider les jeunes à valoriser leurs compétences et savoir-être, « soft skills », à travers ce portfolio numérique;
- **les actions en faveur de l'engagement citoyen des jeunes:** des événements phares avec des jeunes et des professionnels de jeunesse (S(t)imulons l'Europe, Erasmus Day, événement Projets Jeunes 64...), les chantiers nature du programme « Empreintes durables » ...

Le collectif des jeunes ambassadeurs Pack Jeunes poursuit son chemin, via deux rencontres par an. Une trentaine de jeunes impliqués composent cette instance de consultation, qui permet aux élus et aux services de rester au plus proche des réalités des jeunes.

Autonomie des étudiants

Au titre de l'année universitaire 2023-2024, 885 bourses ont été accordées en 2024 pour un montant total de 189 700 €.

159 550 €

pour les bourses d'enseignement supérieur concernant 805 jeunes

30 150 €

pour les bourses de mobilité internationale concernant 80 jeunes

Jeunes et engagés

Le Conseil départemental soutient et valorise l'engagement citoyen des jeunes ressortissants de son territoire (jeunes sapeurs-pompiers, sapeurs-pompiers volontaires, jeunes en service civique, jeunes ayant effectué les trois phases du service national universel, jeunes élus au Conseil départemental des jeunes et jeunes ambassadeurs Pack Jeunes) en leur attribuant des aides au financement du permis de conduire et/ou des formations BAFA et BNSSA.

3

aides au financement du BAFA accordées en 2024

1

aide au financement du BNSSA accordée en 2024

62

aides au financement du permis de conduire accordées en 2024

Le Conseil départemental a ainsi accordé 66 aides en 2024 pour un montant total de 31 800 €.

Soutien aux projets associatifs en faveur de l'engagement citoyen des jeunes

Un appel à initiatives a été lancé en 2024, permettant ainsi de soutenir des initiatives locales en faveur de l'engagement citoyen des jeunes (promotion du bénévolat, chantiers



internationaux de jeunes bénévoles, festival des jeunes talents, *Fabrik à Déclik...*) pour un budget total de 40 500 € et treize projets associatifs.

Projets Jeunes 64

Les partenaires financeurs (Région, Caisse d'allocations familiales 64, MSA Sud-Aquitaine, Université de Pau et des Pays de l'Adour et CROUS Aquitaine) ont pu apporter leur soutien à une centaine de projets, menés à l'initiative de jeunes, en matière de solidarité locale et internationale, culture, environnement...

Le Conseil départemental a soutenu 32 projets pour un montant total de 28 600 €.

Un temps fort Projets Jeunes 64 – Éveillons le pouvoir d'agir des jeunes! a été organisé par les partenaires institutionnels (CAF, MSA Sud-Aquitaine, Conseil départemental 64) le 14 novembre 2024 à Salies-de-Béarn. 122 professionnels de jeunesse ont participé à cette rencontre.



Adoption, accouchement dans le secret et accès aux origines

En tant que chef de file de la protection de l'enfance, le Département dispose de la compétence pour encadrer toutes les démarches et projets d'adoption depuis la délivrance de l'agrément jusqu'à l'intégration de l'enfant dans sa famille, pour mettre en œuvre le dispositif légal prévu en cas d'accouchement sous le secret, et pour faciliter l'accès aux origines personnelles.

L'adoption : accueillir, évaluer et accompagner les candidats face à un paysage de l'adoption qui a considérablement évolué

L'agrément et le suivi des candidats

Soixante-douze candidats ont sollicité la mission et bénéficié de l'information obligatoire sur la procédure d'agrément et les réalités de l'adoption, dans le cadre de rendez-vous individuels et/ou de réunions d'information collectives.

Trente-neuf évaluations ont été réalisées ou amorcées par les professionnels spécialisés en charge des agréments. Dix-huit rendez-vous d'actualisation des deux ans ont été réalisés.

Au 31 décembre, 85 foyers sont titulaires de l'agrément et en attente d'une adoption dans le département des Pyrénées-Atlantiques.

L'adoption

Malgré l'effondrement des adoptions internationales enregistré depuis une dizaine d'années (1069 adoptions réalisées par les Français en 2014, et seulement 103 en 2024), le Département des Pyrénées-Atlantiques tente de résister avec deux adoptions en 2024.

Au national, sept adoptions d'enfants pupilles de l'État ont été réalisées et accompagnées dans le département, dont six pour des enfants de moins d'un an.

Quatorze familles ont été accompagnées dans le cadre du suivi post-adoption obligatoire pendant un an.

L'ensemble des documents et procédures relatifs à la commission d'examen de la situation et du statut des enfants confiés (CESSEC) ont été mis à jour en 2024 en vue de son lancement officiel en 2025.

La formation des professionnels

Les vingt-cinq travailleurs sociaux spécialisés adoption des SDSEI ont bénéficié d'un cycle complet de formation ainsi que de réunions thématiques pour un total de huit journées réparties sur l'ensemble de l'année.

L'accouchement dans le secret : accompagnement et prise en charge financière

Le Conseil départemental est chargé de coordonner le dispositif légal en matière d'accouchement dans le secret dans le cadre de protocoles

signés avec les établissements de soin ; il assume également la prise en charge financière des actes médicaux qui en découlent.

En 2024, les rencontres avec les professionnels des maternités se sont poursuivies avec quatre interventions à Pau et Bayonne.

Les personnels départementaux spécialisés dans cette mission ont pu accompagner huit femmes ayant demandé à bénéficier de ce dispositif.

L'accès aux origines : en quête d'une identité ou mieux comprendre son histoire

Les enfants nés dans le secret peuvent demander l'accès à leurs origines. Cette mission s'exerce en lien avec le Conseil national pour l'accès aux origines personnelles (CNAOP), qui dispose d'au moins un correspondant dans chaque département, et qui assure la médiation entre enfant et mère biologique lorsqu'une rencontre peut s'organiser. Six dossiers CNAOP en cours de traitement en 2024.

De même, toute personne ayant bénéficié d'un placement à l'aide sociale à l'enfance peut demander l'accès à son dossier pour retracer et mieux comprendre son histoire. Un accompagnement dans la lecture du dossier est effectué par un professionnel de l'institution.

72

demandes d'information sur l'agrément « adoption »

27

nouvelles demandes confirmées par le dépôt du dossier

39

évaluations menées ou en cours

12

candidats ont renoncé à leur projet en cours d'évaluation

18

agréments délivrés

2

refus d'agrément

8

retraits d'agrément

4

modifications / extensions accordées

32

dossiers traités en commission

85

foyers en attente d'une adoption

9

enfants adoptés dans le département

8

accouchements dans le secret enregistrés en 2024 dans notre département : 7 bébés confiés au service et 1 rétractation des parents avant le délai des deux mois

81

demandes reçues pour un accès aux origines, dont 6 demandes émanant du CNAOP

75

personnes ayant eu accès à leurs origines

58

consultations accompagnées par la mission

2.2. Publics vulnérables

Insertion sociale et professionnelle des publics vulnérables

Allocation RSA

14 533 foyers ont été bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) au 31 décembre 2024, dont 14 233 ressortissants de la Caisse d'allocations familiales (CAF) et 300 de la Mutuelle sociale agricole (MSA), soit une hausse de 1,3 % par rapport à la fin d'année 2023.

Le montant mensuel moyen de RSA versé aux allocataires s'est élevé à 547,19 € en 2024.

93,7 M€

d'allocation versée aux bénéficiaires du RSA à fin décembre 2024, en hausse de 3,2 % par rapport à 2023, en lien avec l'augmentation du montant de l'allocation

L'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA

En 2024, 5521 nouvelles orientations de bénéficiaires du RSA sur le territoire: 1913 vers un accompagnement social et 3608 vers un accompagnement professionnel.

13301 bénéficiaires accompagnés: 5463 en accompagnement social, dont 72 % par les Services départementaux des solidarités et de l'insertion (SDSEI), et 7838 en accompagnement professionnel, dont 23 % par les animateurs locaux insertion emploi (ALIE), agents du Conseil départemental.

1,08 M€
affecté à ces accompagnements

L'insertion par l'activité économique

Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) proposent un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Ces structures sont conventionnées par l'État et bénéficient de concours financiers du Conseil départemental. Les salariés des ACI bénéficient d'une rémunération au moins égale au SMIC.

13

ateliers chantiers d'insertion dans les Pyrénées-Atlantiques

456

bénéficiaires du RSA et 126 jeunes en contrat

280

postes cofinancés par le Conseil départemental

2,95 M€

de budget consacrés par le Conseil départemental à ces structures

Le Programme départemental d'insertion et le Pacte territorial pour l'insertion: un document unique

À travers le Programme départemental d'insertion - Pacte territorial pour l'insertion (PDI-PTI) 2024-2028 et ses déclinaisons territoriales désignées par l'axe insertion des projets sociaux de territoire, le Conseil départemental a la volonté d'apporter une

réponse adaptée aux niveaux départemental et territorial, avec une ambition de retour à l'emploi pour tous.

Le PDI-PTI 2024-2028 s'adresse aux personnes bénéficiaires du RSA, aux jeunes suivis par les Missions locales ou par les Services départementaux des solidarités et de l'insertion (SDSEI), et aux salariés en insertion par l'activité économique (IAE).

Il est fondé sur une logique de parcours décomposé en quatre étapes claires (l'entrée dans le parcours, le suivi de parcours, l'accompagnement pluridisciplinaire, la sortie de parcours) qui s'intègrent dans un ensemble cohérent au profit de l'utilisateur et de la finalité visée: son insertion dans un emploi durable et de qualité.

Ce nouveau PDI propose une nouvelle configuration de l'offre de services du Conseil départemental, qui se structure autour de marchés publics, constituant ainsi une réponse départementale et territoriale adaptée aux besoins des usagers.

L'expérimentation de l'accompagnement renouvelé des bénéficiaires du RSA

Depuis avril 2023, le Département des Pyrénées-Atlantiques a engagé l'expérimentation France Travail sur le périmètre du Service départemental des solidarités et de l'insertion (SDSEI) de l'agglomération de Pau, sites de Billère et

Jurançon, et sur le périmètre de l'agence Pôle emploi de Lons. C'est ainsi que 2 007 bénéficiaires du RSA ont constitué le socle d'expérimentation.

Sur l'année 2024, 1 053 personnes ont été convoquées aux réunions d'information collective. Elles ont bénéficié d'un diagnostic partagé (France Travail et CD64) et d'une orientation adaptée afin de désigner un référent de parcours.

Le taux de contractualisation atteint 78,51 %.

Dans le cadre des 15 à 20 heures d'accompagnement, des ateliers ont été coconstruits et mis en œuvre par différents partenaires de l'insertion socio-professionnelle, notamment la Ville de Pau, le CCAS de Billère, Gadjé Voyageurs, SOLIHA, l'INSUP, Maison pour tous Léo Lagrange, en fonction des problématiques et des spécificités identifiées (estime de soi, santé, budget, étude de projet de création d'entreprise...).

Depuis le début de l'expérimentation, ce sont 2 146 bénéficiaires du RSA qui sont entrés en parcours et ont été orientés :

- à 43,4 % en parcours professionnel ;
- à 23,3 % en parcours socioprofessionnel ;
- à 33,3 % en parcours social.

870 personnes ont accédé à un emploi (356 contrats durables et 604 contrats d'une durée d'un mois et plus).

419 sorties du dispositif du RSA.

1 053

personnes convoquées aux réunions d'information collectives qui ont bénéficié d'un diagnostic partagé (France Travail et CD64) et d'une orientation adaptée afin de désigner un référent de parcours

1 638

personnes ont un référent unique désigné : 720 personnes sont accompagnées sur le volet social, 383 personnes en référence socio-professionnelle et 535 en référence professionnelle



Inclusion sociale des personnes en difficulté (tout public en précarité)

Le Conseil départemental intervient dans plusieurs domaines. Il apporte notamment un soutien important au secteur de l'aide alimentaire. Il s'est engagé dans la coordination des acteurs avec les deux banques alimentaires et finance des épiceries sociales et des groupements d'alimentation familiales. Ces structures mettent en place la distribution de l'aide alimentaire et un accompagnement des familles dans la gestion de leur budget par des conseillères en économie sociale et familiale. Des ateliers collectifs sont également organisés autour de différentes thématiques : cuisine, lutte anti-gaspillage, création de ses propres produits d'entretien, etc.

445 918 €

C'est le montant de la contribution du Conseil départemental pour le soutien de deux banques alimentaires, sept épiceries sociales et trois groupements d'alimentation familiale

Les secours aux personnes dans le cadre du Fonds précarité ne se limitent pas aux cantines et à l'aide alimentaire, mais peuvent concerner également les réparations auto ou les déplacements. 737 personnes ont ainsi été aidées en 2024 pour un montant de 0,14 M€.

De plus, le Conseil départemental soutient vingt associations qui accompagnent les publics les plus démunis :

- dans l'accès aux droits : 94 331 € ;
- dans une meilleure gestion de leur budget ou un accompagnement administratif : 23 944 € ;
- dans l'accompagnement social et aux premiers soins d'hygiène (pour les sans domicile fixe) : 59 444 € ;
- dans l'accès aux biens matériels (recycleries), aux réparations auto, aux activités socioculturelles : 54 000 €.

1,04 M€

C'est la contribution du Département aux aides à la subsistance et au paiement des cantines scolaires pour 6 433 ménages, versée aux personnes dans le cadre du Fonds précarité

Habitat et logement

Le Conseil départemental met en œuvre une politique volontariste « logement habitat » dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire et de soutien aux publics qu'il accompagne pour l'accès au logement et le maintien dans des conditions dignes.

Ces deux actions ne peuvent être dissociées : elles trouvent leur complémentarité dans des documents structurants comme le Plan départemental de l'habitat (PDH) et le Plan départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD), copilotés avec l'État.

Logement et insertion

Le Plan départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) prévoit les mesures nécessaires pour favoriser l'accès et le maintien des personnes en difficulté dans un logement digne. Il s'agit de mesures d'accompagnement et de versement de secours financiers.

En 2023, 1232 personnes ont été orientées vers une mesure d'accompagnement spécifique, individuel ou collectif. Le Conseil départemental a consacré 790 000 euros à ces mesures. Il soutient notamment le bureau d'accès au logement. Outre l'accompagnement à la recherche de logement et à l'autonomie des personnes, des visites techniques permettent de vérifier la qualité du logement et de donner des conseils sur les écogestes. Une action spécifique est menée également sur la prévention des expulsions.

Le peu d'aides à l'accès (dépôt de garantie, premier mois de loyer, etc.) traduit la crise du logement actuelle.

D'autres mesures permettent d'offrir concrètement une solution de logement au public. Il peut s'agir de sous-location, d'accueil d'urgence pour des situations très précaires sur le Pays basque avec l'hôtel social de Biarritz, ou encore du logement intermédiaire avec les appartements relais. Le montant de ces solutions complémentaires d'hébergement et de logement est de 360 000 euros.

Le versement d'aides financières via le Fonds solidarité logement (FSL) est une obligation du Conseil départemental afin de permettre aux personnes et familles en difficulté d'accéder au logement et de s'y maintenir après règlement de dettes locatives ou liées à l'énergie.

3 408

aides attribuées, soit 80 % des demandes

1,64 M€

accordé au total

40 %

de ces aides destinées au règlement de dettes locatives

34 %

aux dépenses d'énergie

20 %

aux aides liées à l'accès

91 %

des secours accordés sous forme de subvention ou d'avance remboursable

9 %

sous forme de prêts

85 %

de taux de recouvrement des prêts

Politique habitat

En 2022, dans un contexte de crise du logement observé sur l'ensemble des Pyrénées-Atlantiques, le Conseil départemental a engagé un Plan logement de grande ambition afin de répondre aux enjeux immédiats de cette situation par la mobilisation d'outils d'ingénierie, opérationnels et financiers.

Ainsi, en 2024, le Département a financé la production de 432 logements locatifs sociaux, dont 65 % destinés à des ménages à revenus très modestes, pour un montant total de 7,30 M€ sur fonds propres et 0,40 M€ de crédits délégués par l'État au titre du Fonds national des aides à la pierre. S'ajoute également le financement de 304 logements en accession sociale à la propriété à hauteur de 3,60 M€.

En matière de politique habitat privé, le Département conduit historiquement un programme d'intérêt général en faveur des propriétaires privés modestes et très modestes et des propriétaires bailleurs qui souhaitent réaliser des travaux d'amélioration ou d'adaptation de leur logement. L'exercice 2024 restera certainement une année de référence, eu égard au volume de dossiers agréés sur le périmètre de délégation de compétences des aides à la pierre de l'État : 674 projets de rénovation financés (+ 30 % par rapport à 2023) pour une enveloppe consommée de l'Anah attribuée au Département d'un montant de 17,20 M€ (+ 230 % par rapport à 2023), complétée par un engagement financier sur fonds propres à hauteur de 2 M€.

- 247 logements de propriétaires occupants avec travaux d'adaptation à une perte d'autonomie ou au vieillissement ;
- 26 logements de propriétaires occupants en sortie d'indignité et très dégradés ;
- 349 logements de propriétaires occupants avec des travaux d'amélioration énergétique ;
- 52 logements conventionnés avec travaux de propriétaires bailleurs.

La prévention des expulsions

La prévention des expulsions est une action menée conjointement avec l'État (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités). Le Conseil départemental finance, dans ce cadre, des soutiens financiers pour payer les dettes de loyer sur évaluation sociale. En 2024, 689 aides ont été ainsi accordées pour un montant de 707 812 €, soit une augmentation de 20 % (l'augmentation était déjà de 10 % en 2023).

Il finance également les deux associations SOLIHA pour mener des actions de médiation sociale. Il s'agit d'intervenir au plus tôt dans la procédure d'expulsion auprès du bailleur et du locataire afin de trouver des solutions.

La loi Kasbarian a renforcé un système de signalement précoce des situations. Ainsi, l'activité des deux associations a augmenté de 70 % en 2024. D'autres décrets, à venir en 2025, viendront modifier les actions des différents partenaires, dont le Conseil départemental, sur cette politique de prévention des expulsions.

Habitat : faits marquants en 2024

- L'adoption et la signature du Plan départemental de l'habitat pour 6 ans : un outil stratégique et opérationnel comportant 3 axes :
 - la mise en œuvre d'un observatoire départemental de l'habitat, du logement et de l'hébergement ;
 - la mise en place d'instances de dialogues et de partage avec les acteurs de l'habitat ;
 - la diffusion d'une boîte à outils.
- Le déploiement de la filière en matière d'éco-réhabilitation : produire du logement autrement (lier écologie et économie, durabilité, politique de revitalisation des centres-villes/centres-bourgs, valorisation patrimoniale, politique de sobriété foncière).



Gens du voyage

La dynamisation de la gouvernance départementale

Depuis décembre 2019, le Schéma départemental des gens du voyage 2020-2026 doit être mis en place sur le territoire, sous le pilotage conjoint de l'État et du Conseil départemental.

Le schéma repose sur deux principes forts : la non-séparation des volets équipement et social pour une meilleure prise en compte des besoins, et la co-construction du schéma avec les dix établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du territoire.

Il était prévu une gouvernance territoriale, animée par les EPCI, et sociale, animée par les SDSEI ; la crise sanitaire a freiné la mise en place de cette gouvernance, relancée en 2024.

Deux comités territoriaux ont vu le jour en Béarn. Leur objectif : adapter les actions du schéma à la réalité de l'évolution sociologique du public qui se sédentarise de plus en plus.

Un comité social s'est réuni en 2024 pour aborder les questions liées à la citoyenneté. Il a été décidé de lancer des travaux sur la question de la scolarisation des enfants.

Un soutien et un partenariat en faveur des gens du voyage

Le Conseil départemental, outre la mobilisation de ses propres services sociaux de droit commun, soutient la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP) pour l'accompagnement des familles, par le financement de deux postes de travailleur social à hauteur de 50 %.

Ces agents suivent particulièrement les opérations des terrains adaptés des Merisiers à Pau (41 logements), celui des Roselières à Lons (14 logements) et tiennent une permanence une demi-journée par semaine sur les terrains de Lons et Lescar.

Le Conseil départemental a également financé l'association Gadjé Voyageurs 64. Cependant, cette dernière a cessé son activité en fin d'année 2024. Les institutions compétentes (État, EPCI, communes, Conseil départemental, Caisse d'allocations familiales, Agence régionale de santé, CCAS) vont œuvrer à la mise en place d'un groupement d'intérêt public en 2025 afin de répondre aux futurs enjeux de cette politique.



266 168 €

financés par le Conseil départemental

2.3. Personnes en perte d'autonomie

Accompagnement du bien vieillir à domicile

Le Conseil départemental intervient auprès des personnes âgées vivant à domicile par le biais de plusieurs prestations (APA, aides ménagères, aide aux aidants familiaux, portage de repas, etc.) afin de permettre leur maintien à domicile.

L'Allocation personnalisée pour l'autonomie (APA) vise à assister les personnes dans les gestes de la vie quotidienne, notamment à travers des aides humaines, des aides techniques et de l'aide au répit. Un suivi de chaque bénéficiaire est assuré par les Services départementaux de solidarité et de l'insertion (SDSEI) qui maillent le territoire et permet de mesurer l'adéquation du plan d'aide aux besoins de la personne âgée.

En 2024, le Conseil départemental a complété son intervention au titre des revalorisations de moyens accordés aux Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD): tarif plancher fixé à 23,50 €, financement des revalorisations salariales dans le secteur public et privé, soit une majoration horaire d'environ 4 €.

Enfin, une trentaine de SAD ont été retenus dans le cadre des appels à candidatures relatifs à l'octroi d'une « dotation complémentaire qualité », qui peut aller jusqu'à 3 € par heure.

7,52 M€

au titre de financement des mesures salariales des secteurs public et privé

3,4 M€

au titre de financement de dotation qualité

Le Conseil départemental assure également l'agrément des familles d'accueil, qui permet à une personne âgée ou à une personne handicapée d'être hébergée, à titre onéreux, au domicile d'une famille.

Une allocation de placement familial peut être attribuée sous conditions de ressources.

150

places agréées de familles d'accueil

39

personnes âgées bénéficiaires de l'allocation de placement familial

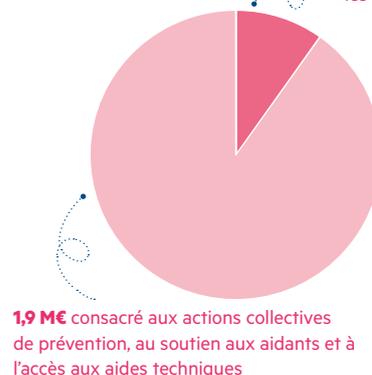
Le Conseil départemental développe par ailleurs des actions destinées à prévenir la perte d'autonomie et favoriser le bien vieillir, à travers la conférence des financeurs, soutenue par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

La conférence réunit l'ensemble des institutions contribuant financièrement aux actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (Agence régionale de santé, caisses de retraite, Caisse primaire d'assurance maladie, Agence nationale de l'habitat, Mutualité française, institutions de retraite complémentaire et autres collectivités territoriales). Le Conseil départemental, qui en assure la présidence, met en œuvre le programme coordonné établi par les membres de la conférence.

2,07 M€

consacrés aux actions de prévention :

216 000 € consacrés aux actions dans les résidences autonomie



Accueil des seniors en établissement

Le Conseil départemental est chargé de l'autorisation, de la tarification, de l'accompagnement et du contrôle des structures accueillant des seniors autonomes ou en perte d'autonomie.

Aide sociale à l'hébergement

Le Conseil départemental peut accorder une aide sociale aux personnes dont les ressources sont insuffisantes pour couvrir les frais d'hébergement dans un établissement public ou privé habilité à l'aide sociale.

APA en établissement

L'APA en établissement, versée par le Conseil départemental, permet aux personnes de financer une partie ou la totalité des frais liés à l'accompagnement de leur perte d'autonomie (tarif dépendance).

Le soutien à l'investissement

Le Conseil départemental apporte chaque année un soutien à l'investissement dans les établissements pour personnes âgées afin de réaliser des travaux de réhabilitation, de mise aux normes, de reconstruction à neuf ou de création de nouveaux établissements et ainsi améliorer les conditions d'accueil des seniors.



1154

seniors accompagnés par l'aide sociale à l'hébergement, dépenses 13,40 M€ (dont Ségur)

6575

seniors bénéficiaires de l'APA en établissement, dépenses 32,75 M€

8430

lits d'hébergement permanent installés dans le 64 (Ehpad, Unités de soins de longue durée et Résidences autonomie)

978 209 €

de subventions versées aux structures pour l'aide à l'investissement

Ouverture de la résidence autonomie Amassade à Orthez

(septembre 2024)



Résidence autonomie Amassade (photo agent CD)

Actions en faveur de l'habitat accompagné, partagé, inclusif

Le Conseil départemental intervient auprès des publics vulnérables (âgés et/ou en situation de handicap) afin d'encourager le développement d'une offre locative sociale innovante de logements alternatifs à loyer modéré destinée à ces publics. L'objectif est tout autant de faciliter le maintien à domicile, de favoriser le lien social et de soutenir une forte inclusion des publics en perte d'autonomie.

En 2024, le Conseil départemental a poursuivi le déploiement de la prestation d'aide à la vie partagée (AVP), qui vise à aider les habitants concernés à financer la mise en œuvre du projet de vie sociale et partagée au sein des habitats inclusifs conventionnés avec le Conseil départemental.

Dix-sept habitats conventionnés sont ainsi soutenus sur la période 2024-2031 pour l'équivalent de 174 logements, dont : 88 pour les personnes âgées et 86 pour les personnes en situation de handicap.

6

habitats alternatifs
labellisés

17

habitats inclusifs
conventionnés

289 375 €

versés au titre de la
prestation d'aide à la vie
partagée

43 667 €

versés au titre de l'aide à
l'habitat partagé

Ouverture de l'habitat inclusif « Résidence du domaine du grand chêne » à Urt



Habitat inclusif URT (photo asso Gurekin)

Soutien aux acteurs de l'autonomie

Le Conseil départemental anime, accompagne et soutient les acteurs du territoire pour faciliter le parcours et l'accompagnement des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs aidants. Il finance à cet effet la MDPH, les CLIC (centres locaux d'information et de coordination) et d'autres organismes portant des actions d'information, de communication et d'accompagnement, visant à faciliter le parcours, à lutter contre l'isolement, à soutenir les aidants mais aussi les professionnels.

L'année 2024 a été marquée par la poursuite de la démarche des assises des métiers, initiée par le Conseil départemental pour mobiliser l'ensemble de ses partenaires sur le renforcement de l'attractivité des métiers du secteur de l'autonomie.

Elle s'est traduite par la poursuite du soutien aux employeurs accueillant et formant des apprentis, la conduite de plusieurs actions de sensibilisation et d'information sur les métiers, mais aussi l'organisation d'une journée à destination des professionnels de l'aide à domicile dans le cadre de la journée nationale du 17 mars.

La démarche a également permis de structurer un réseau d'ambassadeurs des métiers, intégrant des professionnels (auxiliaires de vie, aides-soignants, agents hôteliers...) venant

présenter leurs fonctions dans le cadre de manifestations, salons, forums auprès de publics en recherche d'emploi, en reconversion ou en formation. Trente-sept professionnels volontaires font partie de ce réseau.

Faits marquants

- Soutien à l'organisation de manifestations territoriales dans le cadre des assises des métiers : 75 986 €
- Poursuite du soutien à l'apprentissage : 238 282 €
- Structuration d'un réseau des ambassadeurs métiers : 37 professionnels ambassadeurs sur le territoire



Réseau ambassadeurs métiers (photo agent CD)

Culture Seniors

Pour la huitième année, avec l'appel à projets *Culture Seniors*, le Conseil départemental permet aux personnes âgées dépendantes, à leurs familles et aux équipes des Ehpad et résidences autonomie, d'accéder à la culture en rencontrant des artistes et des œuvres. La pratique artistique des résidents est au cœur de ces projets.

En partenariat avec la DRAC et l'ARS, ce dispositif est reconnu, tant par la qualité des projets proposés que par les bénéfices que procurent ces rencontres aux seniors, aux personnels de santé ainsi qu'aux artistes, qui confrontent leurs créations à ces publics.

En complément, À l'EHPAD comme au cinéma, en partenariat avec les festivals FIPADOC et Biarritz Amérique Latine, permet de programmer une sélection de films dans huit établissements du département.

16

projets ont été menés dans 20 Ehpad et résidences autonomie

Projet « REBORN » au centre d'art Image/Imatge-Orthez

Porté par le centre Image/Imatge et l'artiste Claire Soubrier, ce projet Culture Seniors financé par le Conseil départemental était destiné aux résidentes et résidents de l'Ehpad Jeanne d'Albret d'Orthez. Chaque jour, pendant deux heures, ils étaient invités à parler d'amour en dessinant ou en racontant leur propre histoire. Un temps de partage rare autour d'un thème universel ! Dessins, vidéos et enregistrements audio capturés quotidiennement pendant le séjour de l'artiste ont été rassemblés en un court-métrage où se mêlent récits et mains fragiles d'une vingtaine de résidentes et résidents.



Restitution du projet « REBORN » mené du 11 au 23 août 2024 par l'artiste photographe et vidéaste Claire Soubrier avec les résidents de l'Ehpad Jeanne d'Albret à Orthez, au centre d'art Image/Imatge © Centre d'art Image Imatge-Orthez

Accompagnement inclusif du handicap jeunes

Le Conseil départemental accompagne les situations de perte d'autonomie dès le plus jeune âge et veille à favoriser une démarche inclusive en milieu ordinaire, la plus précoce possible, par le biais de prestations ou d'actions concourant à la scolarisation en milieu ordinaire.

Une aide aux moins de vingt ans grâce à la prestation de compensation du handicap (PCH)

Le Conseil départemental verse cette prestation pour accompagner les besoins de compensation des personnes de moins de 20 ans, identifiés par la MDPH, et ainsi faciliter leur vie quotidienne.

Une participation active à l'inclusion scolaire

Le Conseil départemental organise les transports scolaires adaptés, individuels ou collectifs, pour les élèves du primaire et du secondaire en situation de handicap, qui ne sont pas en mesure de prendre les transports en commun. Cette action consiste à organiser les circuits en lien avec les transporteurs, financer les trajets et indemniser, le cas échéant, les familles lorsqu'elles organisent elles-mêmes ce transport.

Cette mission participe pleinement de l'effectivité de l'inclusion scolaire des jeunes en milieu ordinaire en garantissant la mobilité des élèves entre le domicile et les établissements scolaires.



300

jeunes perçoivent cette prestation à fin 2024

3,53 M€

C'est le montant des dépenses de PCH pour les moins de vingt ans

519

élèves transportés et accompagnés à la rentrée scolaire 2023

3,46 M€

consacrés à cette mission en 2024

Accompagnement inclusif du handicap adultes en milieu ordinaire

Le Conseil départemental intervient au plus près des usagers porteurs de handicap avec la volonté de promouvoir la vie en milieu ordinaire dans le cadre d'un objectif inclusif.

Une aide quotidienne par le biais des prestations

Le Conseil départemental alloue des prestations, notamment la Prestation de compensation du handicap (PCH), pour permettre la mise en place d'aides humaines et techniques au domicile des personnes et ainsi faciliter leur vie quotidienne.

4 065

bénéficiaires de la PCH et de l'allocation compensatrice / 37,16 M€ consacrés à ces prestations en 2024

Le financement d'une offre d'accompagnement

Le Conseil départemental finance les Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ou d'accompagnement médico-social (SAMSAH) pour faciliter le maintien en milieu ordinaire et favoriser le développement de l'autonomie des personnes.

Il assure également l'agrément des familles d'accueil, qui permet à une personne âgée ou à une personne handicapée d'être hébergée, à titre onéreux, au domicile d'une famille. Une allocation de placement familial peut être attribuée sous conditions de ressources.

179

places de SAVS

136

places de SAMSAH sur le territoire

150

places agréées de familles d'accueil

35

adultes handicapés bénéficiaires de l'allocation de placement familial

Développement de l'accessibilité au sport pour les personnes en situation de handicap

Au titre de la politique sportive du Conseil départemental, des interventions départementales en faveur des publics prioritaires empêchés – notamment les personnes en situation de handicap – sont conduites, en vue de faciliter leur accessibilité aux pratiques sportives.

Au titre du programme national *Terres de jeux 2024*, le Comité départemental des sports adaptés (CDSA) est soutenu sur un programme de prévention primaire de la santé par le sport, afin de développer des actions en faveur de l'accès à la pratique sportive adaptée dans les zones carencées du centre du département, auprès de nouveaux établissements médico-sociaux.

Dans le cadre de la politique *sport santé bien-être par l'activité physique*, dont l'objectif 2 est dédié aux publics en situation de handicap, deux événements « Sport et partage » ont été organisés à Mourenx le 17 avril et à Saint-Palais le 5 juin par le Conseil départemental et les comités départementaux des sports adaptés, handisport, olympique et sportif. Ces journées, qui visent à promouvoir l'intégration sociale par le sport et encourager la pratique sportive en mixité, ont rassemblé

plus de 100 personnes en situation de handicap et leurs accompagnants, en famille ou avec leur établissement, ainsi qu'un public valide (UNSS, UDSEP, CLSH, familles...).

Ces journées ont une vocation à moyen terme :

- labellisation des clubs « valides-handicapés, pour une pratique sportive partagée », communication sur l'évolution du nombre de clubs labellisés et animation du réseau des clubs labellisés au travers de soirées thématiques ;
- participation à la commission régionale sport et handicap et mise à jour du site régional sport et handicap en Nouvelle-Aquitaine ; mise en place de formations en réponse aux besoins des clubs ; promotion de la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap ; programmation d'actualités mensuelles sur la plateforme Autonomie du CD64.



Journée sport et partage à Saint-Palais, le 5 juin



Journée sport et partage à Mourenx, le 17 avril

Accueil du handicap en établissement

Lorsque le handicap limite trop fortement l'autonomie pour permettre une vie en milieu ordinaire, la personne peut être orientée, à sa demande, vers un établissement pour adulte dont la nature correspond au niveau d'accompagnement nécessaire: foyer d'hébergement (pour les personnes qui travaillent en milieu protégé: ESAT), maison d'accueil pour personnes handicapées âgées, foyer de vie, foyer d'accueil médicalisé.

Environ 1300 adultes sont accompagnés financièrement par le Conseil départemental dans ce cadre.

Le Conseil départemental autorise, finance et contrôle ainsi ces différentes catégories d'établissements pour un total de 1573 places. Un peu plus de 10 % de cette offre en établissement est proposée sous forme d'externat, ce qui permet de favoriser une démarche inclusive d'accompagnement en institution assorti d'une vie en milieu ordinaire.

Les capacités autorisées dans le département se répartissent comme suit en 2024 :



Catégorie	Hébergement permanent	Accueil temporaire	Externat	Total
Foyer hébergement	629	1		630
Foyer de vie	456	10	120	586
MAPHA (Maison d'accueil pour personnes handicapées âgées)	108			108
Foyer d'accueil médicalisé	199	6	5	210
Section annexe ESAT			39	39
Total	1392	17	164	1573

1340

bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement

59,19 M€

en dépenses (hors Ségur)

493

personnes handicapées vieillissantes bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement, soit 6,94 M€

3,4 M€

versés par le Département pour soutenir les revalorisations salariales dans les établissements du handicap

2.4. Déclinaisons territoriales des solidarités

quelques exemples d'actions menées au sein des SDSEI

L'échappée bleue (SDSEI Nive-Nivelle)

Le skipper Paul Meilhat, à l'initiative de ce projet, s'est associé à Surfrider Europe pour sensibiliser, par la découverte de la voile, les nouvelles générations à la protection de l'eau et de l'océan.

Ce projet d'envergure nationale, baptisé « Échappée Bleue », a pour ambition de propulser un mouvement « Seatoyen » et de contribuer à l'éveil écologique et collectif.

Il s'adresse aux enfants de huit à douze ans et a pour but :

- de procurer du plaisir aux enfants grâce à une sortie ludique mais aussi tournée sur la préservation de l'environnement ;
- de découvrir un voilier, l'exploration des gestes utiles en mer (dressage des voiles, tableau de bord et GPS) ;
- d'apprendre les règles de sécurité en mer ;
- de sensibiliser à la préservation des océans ;
- de participer à un atelier de sensibilisation à l'environnement (ex. : ramassage des déchets sur la plage) ;
- de favoriser la découverte d'un nouvel environnement ;
- de valoriser les projets et actions de Surfrider pour la défense des milieux aquatiques.



Projet l'échappée bleue du SDSEI Nive-Nivelle

L'année dernière, avec Surfrider et l'école de voile « Spi en tête » d'Hendaye, un groupe de douze enfants accompagnés par le SDSEI Nive-Nivelle a participé à cette action. Le stage, d'une durée de trois jours, proposait le matin 3 heures d'apprentissage de la voile et 2 heures d'ateliers sur l'environnement l'après-midi.

Les enfants se sont répartis sur trois voiliers et, le midi, ils ont partagé un pique-nique avec les professionnels.

Sortie familles (SDSEI Pays basque intérieur)

Dans le cadre de son groupe projet « action collective » lancé à la suite du confinement, le SDSEI Pays basque intérieur a organisé une après-midi conviviale le 3 juillet 2024 à la base de loisirs du Baigura, destinée à dix familles isolées du territoire, majoritairement monoparentales et accompagnées au titre du RSA. Cette sortie vise à rompre l'isolement social, faire découvrir le patrimoine local, favoriser le lien social et l'inclusion, tout en rendant l'action du SDSEI plus lisible. Au programme: covoiturage depuis différents sites, pique-nique partagé, montée au sommet (en petit train ou à pied), jeux et goûter.

L'événement a mobilisé plusieurs professionnels du SDSEI (conseillère en économie sociale et familiale, assistante sociale, puéricultrice et référente ASE). Il constitue aussi un levier pour modifier le regard porté sur la parentalité et aller à la rencontre des familles dans un cadre différent. Cette action, pensée depuis 2021, est désormais envisagée comme un rendez-vous annuel.



Sortie familles au Baigura

Rapprochement de l'art et du social (SDSEI Adour BAB)

L'action « Rapprochement de l'art et du social » a pour objectif de permettre aux usagers du service, de tout âge et tout profil, d'accéder à une offre culturelle locale en étant accompagnés par des professionnels du SDSEI. En effet, pour certains de nos usagers, l'accès à la culture, à l'art de manière générale, n'est pas toujours évident. Les difficultés financières, les problèmes de mobilité ou encore les a priori freinent la démarche. Le service social propose d'accompagner chacun dans la découverte de l'offre culturelle du territoire et de rompre ainsi une forme d'isolement social par la mise en œuvre d'actions collectives.

L'objectif pour l'année 2024 a été de faire découvrir les partenaires du territoire œuvrant dans le champ du cinéma et de l'art visuel, de lever les a priori et les freins qui éloignent de l'art et de la culture.

Plusieurs actions ont pu être réalisées sur l'année 2024 grâce au travail de partenariat mis en place entre les professionnels du SDSEI et ceux de la Mission Actions culturelles et langues régionales.

Le volet « Voir »

- Du 10 au 12 avril, découverte de trois œuvres en réalité virtuelle du Smart Fipadoc dans les locaux du SDSEI, 39 usagers ont pu visionner une ou plusieurs œuvres ;
- le jeudi 20 juin, visionnage d'un film dans le cadre du Festival Nouvelle Vague de Biarritz; sept usagers ont participé à cette séance cinéma pour voir le film À son image ;
- à compter de septembre 2024, accompagnement d'un groupe d'usagers une fois par mois à une séance cinéma proposée par l'Atalante à Bayonne; quatre séances programmées en 2024, ce qui correspond à quarante-quatre usagers ayant pu bénéficier de cette action.

Le volet « Faire »

Ce parcours, constitué d'une série de quatre ateliers, a permis aux usagers de rencontrer différents professionnels travaillant dans le monde du cinéma. Outre la découverte de leur métier et de leur parcours, chacun d'entre eux a animé un atelier pratique afin de mieux comprendre les différentes étapes de fabrication d'un film d'animation.

- Initiation à l'écriture cinématographique avec l'autrice, compositrice Laetitia Mikles; huit usagers inscrits sur quatre ateliers ;
- initiation au storyboard avec le partenariat de la boîte de production Discnos; neuf usagers inscrits sur trois ateliers ;
- initiation au jeu d'acteurs et au doublage, atelier de mise en voix avec l'intervention d'une comédienne du Théâtre des Chimères, Lola Bonnet Fontaine, et du designer sonore Anize Amestoy; onze inscrits sur trois ateliers.

Sur plus de 50 heures de visionnage de films, de médiation et d'ateliers d'initiation, au total, ce sont plus d'une cinquantaine d'usagers du SDSEI de Bayonne qui ont pu découvrir les différentes facettes du

secteur du cinéma. Uniquement sur la base du volontariat, la constitution progressive d'un groupe de participants réguliers au fil du parcours témoigne de l'appropriation du projet par les usagers.

Même si elles ne sont pas encore totalement finalisées, les créations issues des ateliers rendent compte de l'investissement et de la cohésion des participants.



Action « Rapprochement de l'art et du social »
du SDSEI Adour BAB

2.5. Service départemental d'incendie et de secours

Les Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) sont chargés de la protection et de la lutte contre les incendies et autres types d'accidents, sinistres et catastrophes, ainsi que des secours d'urgence à personnes. Ils participent également à la prévention des risques et à leur évaluation.

EFFECTIFS (1^{ER} JANVIER 2025)



520

sapeurs-pompiers professionnels

1 898

sapeurs-pompiers volontaires

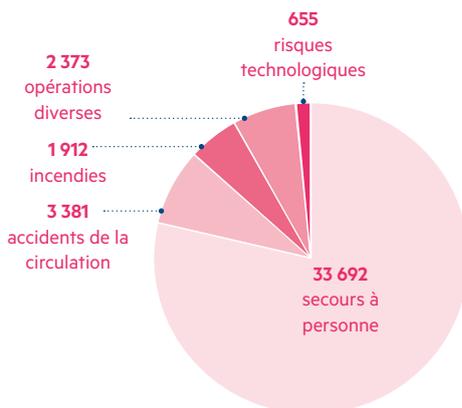
118

personnels administratifs et techniques

L'activité opérationnelle de 2024 a diminué de 1,2 % avec

42 013

interventions dont :



ÉLÉMENTS FINANCIERS

35,38 M€

C'est le montant du soutien apporté par le Département au budget de fonctionnement du SDIS 64 (+ 5 % par rapport à 2023)

30 %

du montant investi sur les projets bâtimentaires à la charge du Département

Les interventions marquantes de l'année

Intervention de longue durée en canyon

Le 20 août 2024 à 21h, le CTA (centre de traitement de l'alerte) a été alerté pour une femme de 55 ans blessée à la cheville dans le canyon d'Olhadubie à Larrau. Deux pratiquants sont partis donner l'alerte tandis que deux autres sont restés auprès de la victime. Quatre sapeurs-pompiers ont été engagés en équipe pédestre, et ensuite treize sapeurs-pompiers sont venus compléter la première équipe engagée. La victime a été hélitreuillée le 21 août à 13h10 par DRAGON 64.



d'Arudy mais également au Pays basque intérieur. De nombreux axes routiers ont dû être fermés à la circulation en raison de chutes d'arbres, et les réseaux de radiotélécommunications ont été fortement impactés. Cinquante sapeurs-pompiers ont participé activement à la mise en sécurité des personnes et des biens en traitant une centaine d'interventions.

Tempête Kirk

Le 9 octobre 2024, la dépression Kirk a généré de nombreux dégâts sur la commune

Fortes précipitations

Le 17 octobre 2024, de fortes précipitations ont concerné le département. Le secteur de Salies-de-Béarn a été fortement touché. Certains établissements scolaires ont été évacués et le plan communal de sauvegarde activé par l'autorité municipale. Quarante et un sapeurs-pompiers et 28 engins ont été mobilisés pour assurer 60 missions de mise en sécurité et de protection des personnes et des biens.

Inondations de la vallée d'Aspe

Dans la nuit du 6 au 7 septembre 2024, la vallée d'Aspe a été touchée par de fortes intempéries. Des coulées de boue et de roche ont impacté plusieurs villages. Ces intempéries ont généré une cinquantaine d'interventions sur les communes d'Etsaut, Cette-Eygun, Borce, Bedous et Urdos.

Ce qu'il faut retenir

Malgré un contexte budgétaire difficile, **le budget 2024 consacré à la protection de l'enfance est en augmentation** par rapport à l'année 2023.



La rédaction du **guide de l'accueil familial** a été finalisée dans le cadre de groupes de travail réunissant l'ensemble des professionnels.

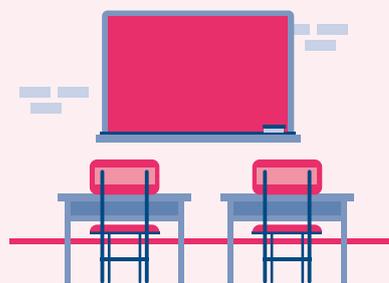
Au 31 décembre, **85 foyers sont titulaires de l'agrément adoption** et en attente d'une adoption dans le département des Pyrénées-Atlantiques.

La collectivité porte le dispositif « **Grandir avec la culture** » avec un programme de treize **résidences artistiques** dans des collèges et le « **Smart Fipadoc Nomade** », qui propose des œuvres documentaires en réalité virtuelle.



Le Conseil départemental a soutenu **32 projets du dispositif Projets Jeunes 64** pour un montant total de 28 600 €.

Le **bon fonctionnement des collèges publics** est assuré par le versement d'une dotation pour l'année civile 2024 à hauteur de **6 646 812 €** (+ 554 221 € comparé à 2023).



Un travail a été finalisé autour du **déploiement de matériels ergonomiques d'entretien** et de nouveaux processus de nettoyage des locaux plus écologiques.

Les FJT (foyers jeunes travailleurs) ont accueilli 1 445 jeunes, dont 366 (25 %) relevaient de l'accompagnement renforcé en lien avec les services sociaux du Conseil départemental.



14 533 foyers ont été bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) au 31 décembre 2024, soit **une hausse de 1,3 %** par rapport à la fin d'année 2023. Le **montant mensuel moyen de RSA versé aux allocataires s'est élevé à 547,19 €** en 2024.



Depuis avril 2023, le Département a engagé **l'expérimentation France Travail**. Jusqu'à présent, ce sont **2146 bénéficiaires du RSA** qui sont entrés en parcours et ont été orientés.

Le Conseil départemental **soutient vingt associations** qui accompagnent les publics les plus démunis.

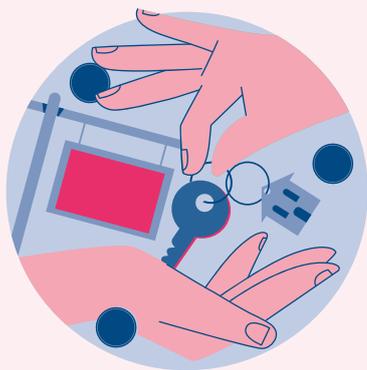
À l'initiative du projet « Échappée bleue », le skipper Paul Meilhat s'est associé à Surfrider Europe pour **sensibiliser les nouvelles générations à la protection de l'eau et de l'océan**.



Deux événements « **Sport et partage** » ont été organisés par le Conseil départemental et les comités départementaux des sports adaptés, handisport, olympique et sportif. Ces journées ont rassemblé **plus de 100 personnes en situation de handicap** et leurs accompagnants.



Le SDSEI Pays basque intérieur a organisé une **après-midi conviviale destinée à dix familles isolées du territoire**, majoritairement monoparentales et accompagnées au titre du RSA. Cette sortie vise à rompre l'isolement social, faire découvrir le patrimoine local et favoriser le lien social et l'inclusion.



Le Département a financé la production de **432 logements locatifs sociaux**, dont 65 % destinés à des ménages à revenus très modestes.

Environ **1300 adultes** sont accompagnés financièrement par le Conseil départemental dans leurs demandes d'orientation vers un **établissement pour adulte en perte d'autonomie**.



L'action « **Rapprochement de l'art et du social** » a fait découvrir les partenaires du territoire œuvrant dans le champ du cinéma et de l'art visuel. Plusieurs actions ont pu être réalisées grâce au partenariat entre les professionnels du SDSEI et ceux de la Mission Actions culturelles et langues régionales.



03

Solidarités territoriales auprès des collectivités locales

3.1. Équipement des collectivités

3.2. Ingénierie, partenariat acteurs publics

3.1. Équipement des collectivités

Règlement de soutien financier aux communes

419

projets locaux ont bénéficié du soutien du Conseil départemental pour

10,3 M€

de subventions votées en 2024. Parmi ces aides :

36 %

ont bénéficié à des projets de voirie communale (315 dossiers pour 3,7 M€)

33

dossiers de bâtiments civils et culturels pour 2,5 M€

32

dossiers d'espaces publics ou sites de sport et loisirs pour 1 M€

13

dossiers de bâtiments scolaires pour 0,9 M€



Réhabilitation de la salle multi-activités de Buros



Aménagement paysager de la Cassourade à Rontignon

Des projets communaux de rénovation d'éclairage public soutenus

Pour l'année 2024, le Conseil départemental a soutenu près de 30 projets de rénovation d'éclairage public à hauteur de 447894,27 €, participant à la réduction énergétique et à la diminution de la pollution lumineuse, dans le cadre du financement du Conseil départemental à Territoire d'énergie Pyrénées-Atlantiques (TE64) – convention d'objectifs et de moyens 2023-2025.

30 
projets soutenus par
le Département

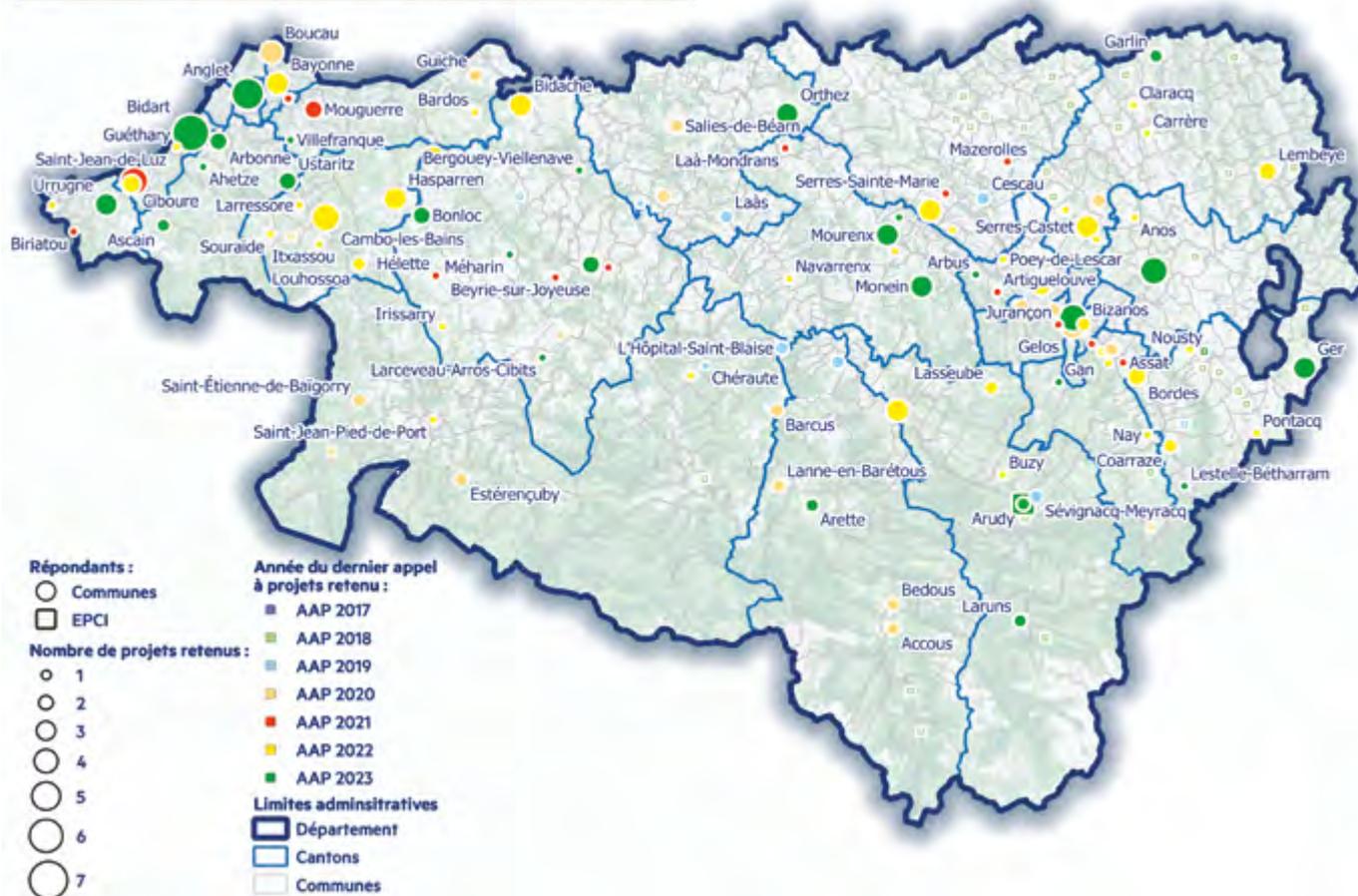
L'appel à projets « Projets structurants et durables des territoires »

Sur l'appel à projets 2023 « Projets structurants et durables des territoires », 44 candidatures déposées ont été étudiées pendant l'année 2024 pour retenir 32 lauréats en conformité avec le cahier des charges. Il s'agit de projets portés par 27 communes et quatre communautés de communes et d'agglomération. L'enveloppe financière maximale attribuée est de 8,10 M€.

32

collectivités territoriales retenues pour bénéficier de l'appel à projets

Communes et EPCI lauréats aux appels à projets 2017-2023



3.2.

Ingénierie, partenariat acteurs publics

Accompagnement des acteurs publics

Le Conseil départemental, chef de file des solidarités territoriales, soutient les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à la fois en financement et en ingénierie, via ses expertises internes et son réseau de partenaires de l'ingénierie publique.

Plus de 80 collectivités accompagnées gratuitement grâce au guide de l'ingénierie du Conseil départemental

En 2024, l'ingénierie menée par les services du Conseil départemental a bénéficié à près de 85 collectivités, majoritairement dans la strate des moins de 2000 habitants, et mobilisé une trentaine d'agents départementaux, qui ont fourni près de 220 demi-journées de conseils et d'expertise. En complément de cet accompagnement, de nombreux conseils dans le montage de projets sont apportés aux communes en amont des demandes de subvention.

Bilan du Schéma départemental de l'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP)

Le premier SDAASP couvrait la période 2017-2023. Il sert de document cadre à la politique menée par l'État et le Conseil départemental en matière d'accessibilité des services au public. L'État a souhaité lancer son renouvellement dès 2024. Le comité de pilotage de lancement a permis de poser la méthode. Cette étude, menée en interne, a été pilotée par la mission ingénierie et développement des territoires, appuyée par l'Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP) et suivie par l'État. Un premier travail de diagnostic et de cartographies des bassins de vie permet d'analyser les besoins et les différences de niveaux d'équipements selon les territoires.

Vingt entretiens d'acteurs ont été menés par le Conseil départemental en 2024 pour établir notamment un état des actions mises en place depuis 2017.

Études et observations menées par l'AUDAP

En tant que membre de droit de l'AUDAP, et dans le cadre de la convention-cadre 2023-2025, le Conseil départemental bénéficie d'un accompagnement de l'agence par le biais d'études. En 2024, l'AUDAP compte 25 membres, dont cinq membres de droit et neuf EPCI dépassant le périmètre départemental. En appui aux besoins du Conseil départemental, plusieurs travaux et réflexions ont été menés, notamment autour du Plan départemental de l'habitat, de l'atlas départemental des paysages et d'outils d'observations thématiques.

Plus de 200 projets accompagnés par le CAUE 64

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement des Pyrénées-Atlantiques (CAUE 64), organisme d'utilité publique mis en place par le Conseil départemental, est essentiellement financé par une part de la taxe départementale d'aménagement. Cet outil, mis à disposition des collectivités, contribue à la solidarité entre urbain et rural et à l'attractivité des territoires à l'échelle départementale. En 2024, 216 projets communaux ou intercommunaux ont bénéficié de son accompagnement.

Plus de 50 contrats signés par la SPL-SEPA pour des projets de développement territorial

Afin de soutenir les collectivités, le Conseil départemental a décidé, en 2021, de constituer une société publique locale (SPL), dont la vocation est d'offrir une ingénierie de projets en aménagement et construction aux collectivités actionnaires. Aujourd'hui, le groupe SPL SEPA (Société d'équipement des Pyrénées-Atlantiques) constitue un outil opérationnel au service du développement des Pyrénées-Atlantiques. Quatre-vingts actionnaires, dont le Conseil départemental en tant qu'actionnaire majoritaire, y sont associés. Fin 2024, plus de 50 contrats ont été signés pour des projets d'équipements publics, de centres-bourgs ou de zones d'activités économiques.

Parmi les opérations accompagnées: une maison de santé à Oloron-Sainte-Marie, des travaux dans les collèges, une étude de préprogrammation de réhabilitation d'école, ou encore une étude de faisabilité pour un centre multiservices.

120 projets locaux soutenus par les fonds européens territorialisés

Les territoires des Pyrénées-Atlantiques, constitués en quatre groupes d'action locale (GAL), sont engagés depuis 2023 dans l'animation et la mise en œuvre des fonds européens territorialisés 2023-2027. Le Conseil départemental, membre des GAL dans le collège des partenaires élus, prend part à leur gouvernance et joue un rôle dans la sélection des projets.

Une équipe de techniciens-référents interservices a été mise en place début 2024 pour appuyer les élus départementaux dans ces instances. La mission ingénierie et développement des territoires assure le suivi de la programmation. L'année 2024 a été marquée par un rythme soutenu des comités de sélection et une consommation rapide des enveloppes.

L'enveloppe multi-fonds (FEDER/FEADER/FEAMPA) allouée aux GAL du 64 s'élève à 23,70 M€ pour 2023-2027. Cette dotation est actuellement consommée à hauteur de 68 %, pour le financement de 121 projets retenus depuis le 4^e trimestre 2023.

Animation et mise en synergie d'acteurs publics et privés pour des projets partagés et durables

En 2024, les territoires du programme Petites villes de demain (PVD) ont poursuivi leurs projets avec la conduite de treize études pré-opérationnelles.

Le Conseil départemental accompagne la revitalisation de ces territoires (20 communes et huit EPCI concernés) via une mise en réseau des partenaires de l'ingénierie (collectivités, SEPA, CAUE,

EPFL, bailleurs sociaux, etc.). Cette dynamique se traduit également sur le plan financier: selon la Banque des Territoires, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques est exemplaire en matière de consommation de l'enveloppe dédiée.

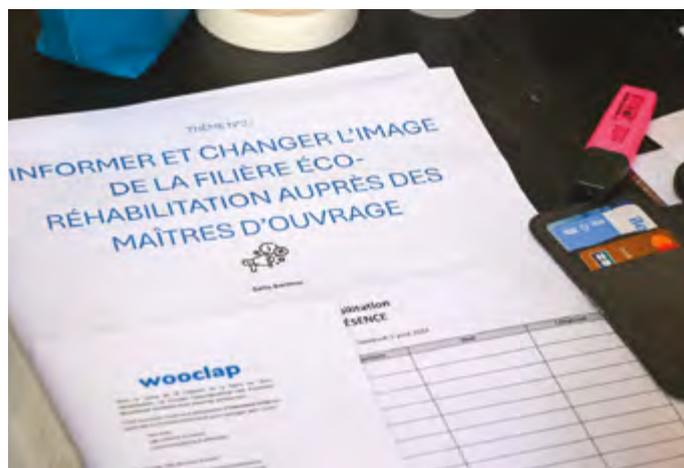
Initialement prévue à 595 000 € dans la convention d'intermédiation 2021-2026, cette enveloppe a été revalorisée fin 2024 par un avenant de 170 000 €, portant le total à 765 000 €.

En 2024, treize études ont été programmées par les porteurs de projets.

50 acteurs publics et privés mobilisés pour l'éco-réhabilitation

Le Conseil départemental poursuit l'animation de la démarche de développement d'une filière d'éco-réhabilitation dans les Pyrénées-Atlantiques. En lien avec le service Habitat, qui déploie le Plan départemental de l'habitat, la Mission Ingénierie et développement des territoires a animé deux comités partenariaux et trois groupes de travail « Écosystèmes » en 2024.

Une vingtaine d'entretiens avec des acteurs locaux et régionaux ont permis de prioriser des actions. Au total, une cinquantaine d'acteurs publics et privés ont été mobilisés autour de cette dynamique.



Participation citoyenne

À la suite des travaux engagés en 2023, un premier niveau d'actions a été défini, notamment l'élaboration d'un guide pratique à destination des élus. Ce guide, élaboré en étroite collaboration avec les territoires au travers d'échanges avec les chefs de projet Petites villes de demain (PVD), le CAUE et l'AUDAP, sera diffusé courant 2025.

Présence médicale

Présence médicale 64 est le guichet unique dédié à l'accueil et à la facilitation de l'installation des médecins généralistes dans les Pyrénées-Atlantiques. Ce projet politique de territoire, initié et copiloté par le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques et l'Agence régionale de santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine en 2017, fédère l'ensemble des acteurs de la santé et des territoires qui œuvrent ensemble pour une mission d'intérêt général : garantir l'accès de la population aux soins de premier recours.

En 2024, son action s'est poursuivie autour de plusieurs axes :

- l'accueil unique personnalisé, un accompagnement humain et sur mesure des internes et médecins généralistes dans leur projet d'installation (vie personnelle et professionnelle) : neuf installations réalisées (52 depuis 2019) et 39 accompagnements en cours pour des projets d'installations à court et moyen terme ;
- le démarchage des internes et médecins : participation à quatre congrès nationaux, organisation de neuf événements dans le département (soirées d'accueil des internes, séjours découverte du territoire...), 268 internes rencontrés ;
- la promotion du dispositif : campagne dans un titre de presse spécialisé (What's up Doc), réalisation de films de témoignages, présentations de la démarche au niveau national (Banque des Territoires, autres départements...);
- le pilotage stratégique, les partenariats et l'animation des réseaux : trois comités de pilotage (quatorze organismes) et deux comités des territoires (neuf intercommunalités), renouvellement des conventions avec les intercommunalités...

En 2025, les priorités seront de :

- poursuivre le développement du guichet unique Présence médicale 64 en l'ouvrant aux médecins spécialistes et en préparant l'accueil des futurs docteurs juniors dans notre territoire (quatrième année d'internat de médecine générale) ;
- renouveler et consolider les partenariats du dispositif par la mise en œuvre de conventions avec l'ensemble des membres du collectif ;
- donner plus de visibilité à l'action du Conseil départemental en faveur de l'accès aux soins auprès des habitants des Pyrénées-Atlantiques, déjà reconnue par les professionnels et les instances de santé au niveau régional et national.



Illustration réalisée par l'agence Twelve Monkeys

52

médecins généralistes installés depuis 2019, dont 9 en 2024

39

internes et médecins accompagnés pour une installation à court ou moyen terme

2^e

département de France avec la plus forte densité de médecins généralistes en 2024 (source : DREES)



Ce qu'il faut retenir

Pour l'année 2024, le Conseil départemental a soutenu près de **30 projets de rénovation d'éclairage public** à hauteur de 447 894,27 €.



Le groupe **SPL SEPA** (Société d'équipement des Pyrénées-Atlantiques) a signé **plus de 50 contrats** pour des projets d'équipements publics, de centres-bourgs ou de zones d'activités économiques.

Les territoires du programme **Petites villes de demain** (PVD) ont poursuivi leurs projets avec la conduite de **treize études pré-opérationnelles**. L'enveloppe dédiée a été revalorisée fin 2024 par un avenant de 170 000 €, portant le total à **765 000 €**.

Sur l'appel à projets 2023 « **Projets structurants et durables des territoires** », 44 candidatures déposées ont été étudiées. **32 lauréats** en conformité avec le cahier des charges ont été retenus.



216 projets communaux ou intercommunaux ont bénéficié de l'accompagnement du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement des Pyrénées-Atlantiques (CAUE 64).



64



04

Attractivités territoriales

- 4.1. Identités territoriales et transfrontalier
- 4.2. Vie associative et lien social
- 4.3. Moteurs économiques territoriaux

4.1. Identités territoriales et transfrontalier

Coopération transfrontalière et internationale

Le programme Poctefa

Le Conseil départemental s'engage fortement en matière de coopération transfrontalière et extérieure, en développant de l'ingénierie au service des projets, des accords de collaboration avec l'Aragon, la Navarre, le Gipuzkoa, ou encore avec une participation importante au pilotage du programme Interreg France-Espagne-Andorre (Poctefa).

En 2024, il faut retenir la forte dynamique liée à ce programme Poctefa, ainsi que des partenariats et projets transfrontaliers actifs et variés.

Dans le cadre des partenariats avec la Navarre et le Gipuzkoa, les actions de coopération restent bien présentes sur différents sujets: viabilité hivernale, ponts transfrontaliers, archives départementales, enfance-famille, etc. Deux journées transfrontalières d'échanges ont ainsi été organisées:

- **la journée transfrontalière d'échange des services d'archives à Pampelune**, le 15 novembre 2024, consacrée à une mise en commun des expériences de gestion des archives historiques;
- **la rencontre des services des routes de Navarre et du Conseil départemental**

autour du protocole d'accord de viabilité hivernale du col de La Pierre Saint-Martin, le 18 décembre à Belagua.

En juillet 2024, le Conseil départemental et la Diputación de Gipuzkoa ont co-organisé un cours dans le cadre des universités d'été transfrontalières, permettant de mettre en lumière les dispositifs de participation citoyenne dans un cadre transfrontalier, dans la continuité du programme Ideak.

Au niveau du Poctefa, l'année 2024 a été consacrée à l'accompagnement au démarrage des projets programmés fin 2023, ainsi qu'aux projets en préparation pour les appels à projets 2025. Avec les différents appels à projets à venir (classique, petits projets, aires fonctionnelles...), les sollicitations ont été nombreuses pour les élus et services du Conseil départemental autour de divers dossiers (économie sociale et solidaire, environnement, sport nature, culture, etc.).

Sur l'aire fonctionnelle Ouest, la stratégie a été présentée et l'appel à projets lancé: six projets se sont présentés autour des thèmes de l'emploi, des langues et de la mobilité. 14,80 M€ de fonds européens viendront cofinancer ces projets.

Le Conseil départemental a également développé et mis en œuvre ses missions de

coordinateur territorial Ouest du Poctefa, avec en point d'orgue de l'année 2024 l'organisation d'un événement: le séminaire de rencontres transfrontalières du 26 septembre à Irun. Cette journée a réuni plus de 200 participants des Pyrénées-Atlantiques, d'Euskadi et de Navarre, et a notamment permis d'identifier de nouveaux acteurs découvrant ces aides européennes transfrontalières. Ce fut une journée appréciée et très riche en informations, échanges et conseils pour préparer les futurs appels à projets.



Séminaire de rencontres transfrontalières du 26 septembre à Irun

Enfin, le Conseil départemental est toujours pleinement engagé dans le GECT Pirineos-Pyrénées, et a pris la présidence de cette structure de coopération transfrontalière pour deux ans, lors de l'assemblée générale du 18 décembre 2024 à Pau.

Langues et cultures régionales

Le Conseil départemental soutient et reconnaît l'euskara et l'occitan béarnais et gascon comme des langues des Pyrénées-Atlantiques. En collaboration avec ses partenaires publics et dans une démarche volontariste et stratégique, l'action Langues et cultures régionales met en œuvre l'engagement du Conseil départemental dans l'effort de revitalisation de ces deux langues.

Basque

Le Conseil départemental est historiquement engagé dans la mise en œuvre de la politique linguistique et culturelle basque. Cette dernière se décline autour de deux partenariats structurants, d'opérateurs du territoire sur des projets spécifiques et d'une démarche interne à la collectivité.

Les objectifs visés sont notamment la transmission de la langue, le développement de son usage, la valorisation de la langue et de la culture, ainsi que la structuration des acteurs.

Concernant l'Institut culturel basque (ICB), le dialogue partenarial est renforcé tant au niveau technique que politique avec le ministère de la Culture / direction régionale des affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques et la Communauté d'agglomération du Pays basque, afin d'assurer le suivi de la feuille de route 2023-2026. Les trois axes sont :

- le projet scientifique et culturel de l'Ethnopôle basque;
- une mission de transmission et de communication de la culture basque;
- un accompagnement à la structuration des acteurs et de l'écosystème associatif en faveur de la culture basque.

De plus, le partenariat spécifique avec les Archives départementales se poursuit sur la sauvegarde et la valorisation du patrimoine immatériel basque, ainsi qu'avec Biblio 64 sur la structuration d'un fonds spécialisé.

Le Conseil départemental poursuit son action par l'intermédiaire de sa contribution statutaire au groupement d'intérêt public de l'Office public de la langue basque (GIP

OPLB). Depuis 2023, la présidence est assurée par le Conseil départemental. En octobre 2024, l'assemblée générale a voté une prorogation de la durée du groupement jusqu'au 31 décembre 2025, par avenant à la convention constitutive. Parmi les productions sur la politique linguistique, l'étude *Enseignement de et en langue basque: évolution 2004-2024 et bilan de la rentrée 2024* présente l'évolution croissante de l'offre d'enseignement en langue basque et la structuration qualitative de cet enseignement.

Si l'on retient un seul indicateur dans ce document: la moitié des enfants qui entrent en maternelle débutent désormais leur parcours en bilingue français-basque. D'autres indicateurs montrent que cette jeune politique publique a, en vingt ans, obtenu des résultats majeurs qu'il faut poursuivre.

Par ailleurs, le programme d'actions Promouvoir les langues régionales au sein de l'institution est relancé autour des axes suivants: formation linguistique, communication institutionnelle et signalétique.

De plus, le champ social, le sport, l'art et la culture sont autant de secteurs relevant des compétences du Conseil départemental où l'usage de la langue basque est de plus en plus pris en compte. Certains partenariats sont désormais installés dans la politique culturelle, à l'image de la résidence Kirikoketa portée par le collectif Zukugailua à Ospitalea; des expérimentations sont pérennisées, comme le quatrième film basque dans le dispositif Collège au cinéma, et des projets sont valorisés dans le cadre des dispositifs de droits communs.

Le soutien aux grands événements culturels basques est poursuivi en 2024.

Occitan

Iniciativa DUS, le Schéma d'aménagement linguistique pour la langue occitane, poursuit son déploiement. Ce schéma porte l'ambition initiale d'une expression renouvelée du développement de l'occitan béarnais et gascon, en faveur d'une appropriation par tous ceux qui le souhaitent de cette langue,

source de cohésion humaine et territoriale.

Le Conseil départemental et les partenaires de la politique linguistique en faveur de l'occitan maintiennent leur engagement en faveur des langues régionales, malgré un contexte économique tendu. Les quatre axes majeurs (enseignement, audiovisuel, diffusion/transmission et coopération institutionnelle) sont confirmés. Les enjeux partagés qui s'étaient dégagés lors de la large concertation menée dans le cadre de l'actualisation du Schéma d'aménagement linguistique restent pertinents et tracent les axes de travail à privilégier :

- une offre d'enseignement de l'occitan sur tout le territoire, pour les jeunes et les adultes;
- un département tête de réseau médias/ audiovisuel/numérique;
- une langue accessible à tous, enjeu de cohésion sociale;
- une action linguistique concertée pour une politique publique et partenariale sur les territoires.

Dans le domaine de l'action culturelle et associative, les interventions du Conseil départemental visent à favoriser la présence et la visibilité de l'occitan béarnais et gascon dans les différents secteurs culturels (enseignements artistiques, spectacle vivant, musiques actuelles, éducation artistique et culturelle, que ce soit en direction de la petite enfance, des publics scolaires ou des personnes âgées...). Cet accompagnement à la structuration des acteurs linguistiques et culturels, enjeu stratégique à court et moyen termes, a pour but d'ouvrir davantage la langue aux territoires.

La coopération territoriale se renforce en commençant à rapprocher les politiques linguistiques et culturelles de la Région, des deux agglomérations, des intercommunalités et du Conseil départemental, avec une montée en puissance du Pays de Béarn et de La Ciutat, tiers-lieu multisite de coopération d'un réseau d'acteurs institutionnels, associatifs et privés, qui permettra de mieux valoriser, faire connaître et diffuser l'occitan, tant d'un point de vue culturel que linguistique.

Le portail [ninon.eu](http://www.ninon.eu) : une initiative inédite pour le bilinguisme précoce en occitan

Depuis juillet 2024, et à l'issue de deux ans de travail conjoint entre les structures majeures d'Iniciativa DUS, le Conseil départemental dispose d'un site portail pour le bilinguisme précoce en occitan. C'est une première en France.

ninon.eu propose des ressources pour les parents et les professionnels qui souhaitent intégrer l'occitan dans la vie quotidienne des tout-petits : un lexique sonore illustré, des ressources de contes, d'histoires, de jeux, de berceuses, de chansons, un annuaire de professionnels, des vidéos, des tutoriels pour accompagner la vie quotidienne, des témoignages de parents...

« Quel que soit votre niveau en occitan, la quantité de langue que vous souhaitez faire entendre et les méthodes que vous souhaitez employer, ninon.eu s'adapte à votre démarche ».



Patrimoines naturels et qualité de l'environnement

Chantier de jeunes bénévoles internationaux

Du 16 au 30 août 2024, un groupe de 13 jeunes bénévoles internationaux (France, Mexique, Espagne, Italie, Tchécoslovaquie, Allemagne, Cameroun, Afghanistan) a participé à un atelier sur la tourbière de l'Auga à Louvie-Juzon. Pendant ces 15 jours, les jeunes avaient pour mission de lutter contre les plantes exotiques envahissantes ou l'amélioration des fonctionnalités hydrauliques de la tourbière. Coorganisé par l'association Concordia et la Mission Environnement du Conseil départemental, cet atelier s'est inscrit dans le cadre du programme « Empreintes durables » du Pack Jeunes 64. Il a pour objectif de proposer aux jeunes, encadrés par les structures jeunesse, de participer à des ateliers au cœur des

espaces naturels et ainsi découvrir et mieux connaître les nombreux espaces naturels sensibles (ENS) du territoire, agir collectivement en faveur de la biodiversité, être sensibilisés au respect de la nature et à la protection de l'environnement et renforcer la cohésion de groupe.

Mise à jour de la liste des 64 Fantastiques

Des espèces animales et végétales incroyables se trouvent sur notre territoire. Parfois uniques, souvent protégées, elles constituent un patrimoine naturel exceptionnel qu'il convient de préserver. En 2018, le Département avait retenu 64 espèces pour conduire un certain nombre d'actions de connaissance, de réintroduction, de préservation et de valorisation. Des films, des expositions, des maquettes pédagogiques ont été faites, des prospections de terrain ont été réalisées pour mieux connaître leur répartition, leur évolution dans le temps, leur lignée génétique... Même si leur statut demeure précaire, une vingtaine d'espèces ont ainsi été retirées de cette liste pour être remplacées par d'autres sur lesquelles les spécialistes s'accordent pour agir concrètement dans les années à venir. Parmi celles-ci, on peut citer une chauve-souris (minioptère de Shreibers), une chouette (chouette de Tengmalm), un poisson (chabot de l'Adour), des champignons, des mousses...



Atelier « Empreintes durables » à la tourbière de l'Auga, à Louvie-Juzon

Renaturation au cœur de la forêt du Pignada

Réparer la nature, lutter contre les pollutions, reconstituer les sols, tel est l'un des axes d'intervention de notre Département. Cela se traduit très concrètement par des actions foncières (acquisitions à la suite de procédures administratives) et des chantiers comme celui qui a été réalisé en pleine forêt du Pignada, à Anglet en juillet dernier. Une maison squattée a été détruite ainsi que l'évacuation de centaines de mètres cubes de déchets en tous genres ayant affecté le site depuis 30 ans (gravats, enrobé, ferrailles, bateaux). Tous ces déchets ont été triés et pour certains valorisés. Le terrain a recouvré son relief original et il sera replanté pendant l'hiver 2024-2025.



Sports et loisirs de pleine nature

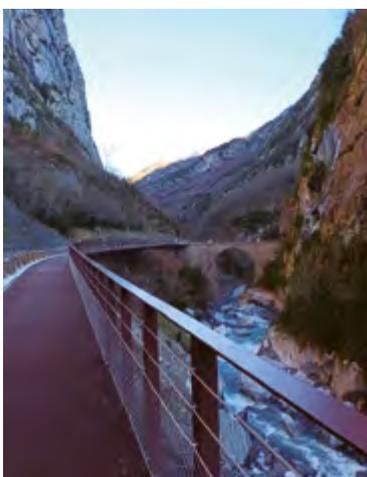
Refonte de la charte de signalétique et valorisation des itinéraires de nature

Le Conseil départemental a procédé en 2024 à l'actualisation de sa charte de signalétique de randonnée, qui datait de 2012, et l'a étendue à l'ensemble des activités sportives de nature, à la politique départementale du vélo ainsi qu'aux espaces naturels sensibles.

GR®653: franchissement piéton du défilé du Portalet – travaux et catastrophe naturelle

Le Conseil départemental s'est engagé dès 2017 dans un projet global d'aménagement du franchissement du défilé du Portalet, en vallée d'Aspe. Il vise à offrir aux randonneurs et pèlerins empruntant le GR®653 Voie d'Arles un cheminement sécurisé et confortable en milieu naturel.

Une première phase opérationnelle sur l'ouvrage n° 1 (pose de filets de protection, création d'un cheminement piétonnier, d'un belvédère et construction d'une passerelle) s'est achevée en juin 2021. La deuxième phase, démarrée en janvier 2022, concerne la réalisation d'une passerelle



Passerelle métallique en encorbellement sur la RN 134

métallique en encorbellement de la RN 134, sur un linéaire de 400 mètres (ouvrage n° 2). Ces travaux s'achèveront au premier trimestre 2025.

Un troisième ouvrage piéton, franchissant le gave d'Aspe, a été finalisé en juin 2024. Malheureusement, il a subi d'importants dégâts lors de la catastrophe naturelle de septembre 2024 en haute vallée d'Aspe. Des travaux de consolidation sont prévus pour 2025.

Catastrophe naturelle de septembre 2024

En septembre 2024, la haute vallée d'Aspe a été touchée par une catastrophe naturelle liée à une crue du gave d'Aspe. Au-delà des dommages sur le troisième ouvrage du défilé du Portalet, les itinéraires GR®653 Voie d'Arles et GR®10 ont été endommagés à plusieurs endroits: Borca, Urdo, Cette-Eygun, Etsaut... Des travaux de reprise sont programmés en 2025. En attendant, pour les pèlerins empruntant le GR®653, il est recommandé de prendre le bus à partir de Bedous jusqu'au col du Somport.

Route équestre des Mousquetaires

L'Association européenne de la route de D'Artagnan (AERA) a porté la création du premier itinéraire équestre européen, visant à promouvoir l'itinérance douce et la diversité culturelle, tout en valorisant les territoires ruraux, l'économie locale et le patrimoine équestre.

Les Pyrénées-Atlantiques sont traversées par la route des Mousquetaires. Le Conseil départemental, dans le cadre de sa compétence en matière de randonnée itinérante, a réalisé en 2024 les travaux d'aménagement et de balisage. L'inauguration a eu lieu les 14 et 15 septembre 2024. Le balisage orange permet désormais de suivre cet itinéraire de Saint-Vincent à Urrugne.



Inauguration de la route équestre des Mousquetaires, le 14 septembre 2024

Grande traversée VTT FFC des Pyrénées – finalisation des travaux

En partenariat avec le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées et l'Aragon, un projet d'extension de la grande traversée du Pays basque a été étudié en 2022 afin de positionner les Pyrénées comme destination VTT.

Eau – Naiade

Après la délibération des communes traversées en 2023, les travaux d'aménagement, de balisage et de signalisation ont été réalisés au printemps 2024 entre le col d'Aubisque et la plage d'Hendaye (350 kilomètres). La Fédération française de cyclisme a labellisé la Grande traversée VTT des Pyrénées pour sa partie en Pyrénées-Atlantiques.

Portail sport nature 64 – Geotrek

Geotrek est un outil métier de gestion des espaces, sites et itinéraires (ESI), mutualisé entre les différents acteurs concernés (EPCI, associations chantiers d'insertion – ACI, comités sportifs, Agence départementale du tourisme).

La formation à son utilisation, assurée par les agents du Conseil départemental auprès des ACI et des techniciens des EPCI, a débuté en 2024 et se poursuivra en 2025. À ce jour, un EPCI a intégré la donnée de son plan local de randonnée (environ 1200 kilomètres d'itinéraires) et un autre est en cours de saisie.

Un travail sur les ouvrages de franchissement des itinéraires de randonnée, sous gestion départementale, a été lancé. Il aboutira en 2025 à l'intégration dans Geotrek des fiches d'analyse, des conventions de gestion et des inspections détaillées de ces ouvrages.

Le Conseil départemental poursuit également sa participation au groupement de commande et aux différents groupes de travail. Un nouveau projet est en cours : la création d'une application mobile de gestion, qui permettra l'intégration directe des données depuis le terrain et facilitera la saisie pour les gestionnaires.

Valorisation des boues de stations d'épuration

15 kg/an/habitant, c'est la quantité de boue issue des 243 stations d'épuration qui filtrent et épurent les eaux usées dans le département. Dans le processus de dépollution, des sous-produits comme les refus de dégrillage (lingettes, plastiques...), les graisses, mais également les boues, doivent être traités.

Ces déchets sont soit acheminés vers des usines d'incinération, soit orientés vers des filières de valorisation telles que les bio-méthaniseurs ou la fabrication de compost destiné à enrichir les cultures en azote et en phosphore.

Pour mieux connaître ce gisement de boues, en comprendre les filières et optimiser leur exploitation, deux actions ont été menées sous la responsabilité du Conseil départemental en 2024 :

- un état des lieux proposant aux organismes compétents des pistes d'action ;
- une toile de boues, permettant de visualiser cet écosystème et de préparer les futures évolutions réglementaires renforçant les normes en vigueur.

Travaux sur les seuils dans le Gave de Pau

Les seuils sont des ouvrages hydrauliques en pierre qui barrent l'intégralité du Gave. Leur rôle est de créer des biefs afin de maintenir un niveau d'eau suffisant en amont dans les nappes phréatiques.

Ils assurent également :

- le maintien de la saligue ;
- la garantie du pompage d'eau potable dans les captages stratégiques ;
- la protection contre l'érosion des piles de ponts ;
- la limitation de l'affouillement latéral des terres agricoles ou des infrastructures.

Construits dans les années 1970 à 1990, ces ouvrages ont été dégradés par la fréquence et l'intensité croissantes des orages et inondations. De plus, la réglementation impose désormais de les rendre franchissables par les poissons migrateurs (saumons, aloses, anguilles...).

Fin 2024, deux des huit seuils (à Denguin et Meillon) ont fait l'objet de travaux consistant à :

- consolider les barrages en renforçant les pierres avec du béton ;
- installer une passe à poissons et une passe à canoë.

Ces travaux ont été réalisés par l'Institution Adour, avec un cofinancement du Conseil départemental.



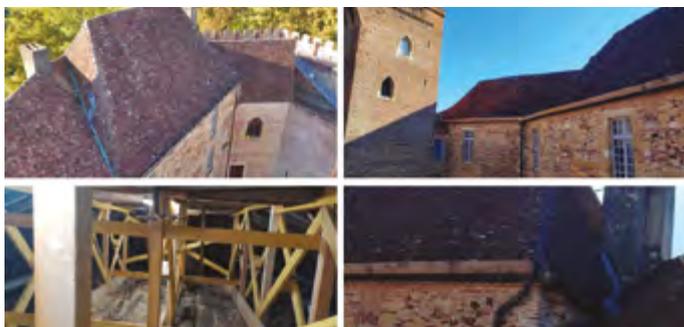
Seuil de Denguin

Patrimoine culturel

Le Conseil départemental a poursuivi en 2024 ses missions de valorisation culturelle, éducative et touristique du patrimoine départemental, tout en accompagnant les actions menées par ses partenaires, collectivités ou associations.

Au **château de Montaner**, l'aboutissement de la procédure de concession de service public a permis de confier l'exploitation de ce site à un nouveau concessionnaire à partir du 1^{er} janvier 2025, pour une durée de huit ans. Le projet de développement et d'animation adopté s'inscrit dans la stratégie définie par le Conseil départemental en partenariat avec les acteurs locaux, visant à valoriser les spécificités du château et à positionner cet important site patrimonial au cœur d'un ambitieux projet de développement touristique et économique du territoire.

L'étroit partenariat avec la Communauté de communes des Luys en Béarn pour la valorisation du **château de Morlanne** a été poursuivi. Dans le cadre de sa mission de conservation patrimoniale, le Conseil départemental a réalisé un diagnostic de la toiture, qui a montré l'état de vétusté et la fragilité de la charpente du château. Après des premiers travaux de consolidation et de sécurisation, un important chantier de remplacement de la charpente est programmé en 2025.



Dans le cadre du **chantier des collections**, l'acquisition du logiciel Webmuseo (base de données d'inventaire numérique) vise à centraliser les résultats des travaux d'inventaire et de recherche autour des collections en cours de réalisation.

Parallèlement, un projet de valorisation des collections a été mis en place, dans le cadre duquel une première exposition de sept pastels, restaurés récemment, a été présentée. Un programme d'expositions temporaires permettra les années suivantes de mettre en lumière des œuvres et des objets d'art de la collection actuellement en réserve.

Au **Domaine de Laàs**, dont la gestion est confiée à la société « Casteth & énigmes », le développement des activités a été poursuivi avec l'agrandissement de l'un des cinq hébergements insolites.

À la **commanderie de Lacommande**, le partenariat culturel avec l'association Flàning Béarn et la commune de Lacommande a permis de renouveler l'offre de visite de ce monument emblématique du Jurançon et d'augmenter sensiblement la participation des publics aux différentes activités mises en place tout au long de l'année.

Le Conseil départemental a également entamé une réflexion sur l'évolution du mode de gestion de la commanderie et de son gîte, avec un appel à manifestation d'intérêt prévu pour 2025.



Exposition « Valérie Hadida ou la tendresse texturée » présentée à la commanderie de Lacommande en 2024

Le **dispositif Mélusine** s'est poursuivi avec la clôture officielle de Mélusine 1, lancé en 2022, et la continuité des projets de Mélusine 2, initié en 2023. La Fondation du patrimoine, partenaire privilégié, apporte un soutien technique pour la réalisation de ces projets. Une exposition temporaire a été conçue par le Conseil départemental pour valoriser la diversité patrimoniale du territoire et mettre en lumière les projets restaurés grâce au dispositif.

Le Conseil départemental a revu ses règlements d'intervention et poursuivi ses aides en faveur de la valorisation du patrimoine culturel à destination des associations et des Villes / Pays d'art et d'Histoire.

Ospitalea

En 2024, le Centre Départemental d'Éducation au Patrimoine Ospitalea a vu sa programmation légèrement bouleversée en raison des travaux d'isolation et de réfection de la toiture. Inscrite aux Monuments historiques, la bâtisse du XVII^e siècle s'est refait une beauté dans les règles de l'art.

Grâce à la mobilisation des entreprises et de l'équipe d'Ospitalea, l'accueil des groupes scolaires en séjour patrimoine a pu se poursuivre dans les meilleures conditions. Ce sont plus de 1365 élèves qui ont été accueillis en 2024 à Ospitalea, chiffre en augmentation par rapport à 2023. Cette fréquentation en hausse conforte la place d'excellence d'Ospitalea dans le panel des offres éducatives du département.

Le centre a enfin pu ouvrir ses portes au grand public en mai 2024, avec une programmation en réseau avec les collectivités et institutions culturelles et patrimoniales du territoire. Durant l'été 2024, c'est l'exposition itinérante *Zigor, Vivre la pente* qui a posé

ses valises à la commanderie après avoir été présentée au Didam, centre d'art contemporain de Bayonne. L'artiste, de renommée internationale, a relevé le pari de réinventer son travail pour le faire dialoguer subtilement avec l'architecture d'Ospitalea.



Exposition Zigor, Vivre la pente à Ospitalea

C'est ensuite l'exposition *Eleketa*, projet également itinérant sur le territoire, qui a fait escale à Irissarry, pour une présentation des témoignages des habitants du territoire du canton d'Iholdy-Oztibarre sur la vie au début du XX^e siècle, valorisant les fonds des Archives départementales de Bayonne.



Exposition Eleketa



1365
scolaires accueillis du
primaire au lycée

5 000
visiteurs d'Ospitalea,
chiffre record

2
expositions temporaires

Archives départementales

Enrichissement et diversification des fonds

Les Archives départementales ont renforcé leur politique de collecte des archives publiques. Collectivités et administrations ont été accompagnées et conseillées pour la conservation, la gestion et la communication de leurs archives. Ce travail de terrain a permis le versement d'importants fonds, principalement sur le site de Bayonne : tribunaux (1910-2018, 246 mètres linéaires), pôle des marchés publics du Conseil départemental (1994-2013, 44 ml), préfecture (2002-2016, 36 mètres linéaires).

Ont également été reçues en dépôt les archives de la commune d'Aast (1765-1947) et celles de la ville d'Oloron-Sainte-Marie (1080-1976, 43 ml), fonds particulièrement demandés par les chercheurs.

En complément à ces archives publiques, le service mène depuis des années une politique d'acquisition d'archives privées très dynamique, non seulement par achat mais aussi par don ou dépôt. L'année 2024 a ainsi vu l'entrée de nombreux documents en lien notamment avec l'architecture (fonds d'Henry Challe et de Maurice Guitton, documents par Louis Gomez), la culture (associations, pastorales béarnaises, culture et spécialités basques...), l'artisanat et l'industrie (Forges du Boucau, Société chimique de Bayonne, bassin de Lacq...) et les transports (album photographique inédit sur le transpyrénéen...).



Documents des archives communales d'Oloron-Sainte-Marie déposés aux Archives départementales



Document acheté, album d'aquarelles du Cercle de l'Union, à Pau, 1869-1875

Document acheté, album photographique des travaux du transpyrénéen, 1909-1912



Pérennité de la mémoire du département

Pour les documents sur papier, le service a en particulier continué à traiter le Trésor des chartes de Pau ainsi que celui des fonds des Cours et juridictions d'Ancien Régime (dont le Parlement de Navarre, fonds en attente de traitement matériel depuis 1936 et repris en 2017); le traitement des fonds du cadastre (du XIX^e siècle dit « napoléonien » et du XX^e siècle dit « rénové ») a été entrepris, dans la perspective d'un transfert partiel à Bayonne.

Les Archives départementales œuvrent également à la préservation du patrimoine numérique : récupération et sauvegarde des données sur le long terme (audit dans le cadre de projets de dématérialisation, ateliers sur la gestion des messageries à destination des services du Conseil départemental dans le cadre du « Digital Cleaning Day »). Le système d'archivage électronique départemental (SAE) a été mis en production en 2024.

En 2024, elles ont collecté d'importants ensembles de documents électroniques publics et privés (environ 136 Go de documents bureautiques et de photographies...).

Accès et découverte des archives

L'année 2024 a vu l'augmentation du nombre des usagers. Les Archives ont accueilli plus de 1000 chercheurs en salles de recherches. Cet accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives et personnelles s'est aussi traduit par le traitement de plus de 2300 recherches par correspondance.

Le service éducatif a permis à près de 2600 élèves de découvrir les Archives et l'histoire du territoire.

Au total, plus de 295467 personnes ont participé aux animations culturelles du service, dans les murs et hors les murs.

Partenariats

La collaboration avec les acteurs culturels du territoire a été poursuivie. Les Archives ont continué à ancrer leurs actions dans une dimension transfrontalière. En plus de la journée professionnelle transfrontalière organisée avec les Archives royales et générales de Navarre, le service a accueilli l'exposition Hitzak Lege, proposée par l'Institut navarrais de la mémoire.

L'expertise du service, notamment en termes de pédagogie mémorielle, en a fait un partenaire du projet de mémorial du camp de Gurs.

Dans le cadre du centenaire du train de la Rhune, le service a participé à la valorisation du patrimoine départemental par un programme d'actions : collecte de documents privés concernant le train, réalisation d'une exposition sur le site de la Rhune avec une déclinaison itinérante, présentée notamment au pôle d'archives de Bayonne et du Pays basque pour les Journées européennes du patrimoine.



Exposition sur le train de la Rhune



4 800 m

linéaires de documents publics devenus inutiles et pu être éliminés dans l'ensemble des services publics et collectivités, après le visa réglementaire

27 000 m

linéaires de documents sont conservés sur les deux sites

136 Go

d'archives publiques et privées ont été collectés



1 004

chercheurs ont fréquenté les salles de recherches de Pau et Bayonne

2 316

recherches par correspondance ont été traitées

2 600

élèves ont participé à un atelier du service éducatif sur l'année scolaire 2023-2024

1 996 444

visiteurs ont consulté le site internet des Archives



383

publications ont enrichi les fonds des Archives départementales, à Pau et à Bayonne

1 350 m

linéaires de documents ont été classés et/ou pourvus d'inventaires, près de 400 mètres linéaires dépoussiérés; plus de 900 mètres linéaires ont été conditionnés

4.2.

Vie associative et lien social

Économie sociale et solidaire

Le Conseil départemental a maintenu son action volontariste d'appui à la valorisation et au développement de l'économie sociale et solidaire (ESS). Un panorama départemental, réalisé en 2024 en partenariat avec la Chambre régionale de l'ESS (CRESS), met en évidence le poids économique et les spécificités de l'ESS en Pyrénées-Atlantiques, deuxième département néo-aquitain après la Gironde ayant la plus grande proportion de salariés dans l'ESS.

Soucieux de renforcer les synergies et l'action collective de l'écosystème local avec et pour les acteurs de l'ESS, le Conseil départemental s'inscrit dans une démarche de coopération territoriale. Un second séminaire ESS & Territoires a ainsi été organisé au sein du tiers-lieu de la Ferme Guilhembaqué à Laroin, le 7 novembre 2024. Ce séminaire a réuni une soixantaine de personnes autour de ce premier panorama départemental et des dispositifs d'accompagnement à l'ESS portés par les associations Profession Sports & Loisirs 64 et France Active Nouvelle-Aquitaine.



Séminaire ESS & Territoires, à Laroin

Aide financière aux associations sportives et grands événements sportifs



Projet « Plage olympique » à Saint-Jean-de-Luz

Appel à manifestations d'intérêt (AMI) – Animations Terre de Jeux 2024

Les objectifs étaient :

- de faciliter l'émergence de projets sur la thématique « Terre de Jeux 2024 » ;
- de soutenir les initiatives locales menées en faveur de la promotion et du développement des activités physiques et pratiques sportives pour tous sur l'ensemble du territoire.

Les bénéficiaires de cet AMI étaient les collectivités du département des Pyrénées-Atlantiques labellisées « Terre de Jeux 2024 » par le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (COJOP) Paris 2024 et les associations sportives loi 1901 établies dans les Pyrénées-Atlantiques.

100 000 €

C'est le montant de l'enveloppe, répartie sur 33 projets soutenus, dont 9 communes

Actions envers les seniors

La grande randonnée vers Paris, coorganisée par la Fédération française de randonnée pédestre (FFRP) et le Conseil départemental le 29 février 2024, sur un parcours de 17 km au départ d'Orthez vers Sallespisse puis arrivée à Sault-de-Navailles, pour un groupe de 80 seniors ayant participé aux actions « Vivez bien, vivez sport 64 » (Ascaïn, vallée d'Ossau, Pays de Nay, Hasparren, Pontacq), des groupes de la ville de Pau et du CCAS d'Orthez.

Clubs amateurs

641411 € ont été attribués à 361 clubs au titre du dispositif « clubs amateurs », représentant 50 équipes évoluant à un niveau national et près de 45 078 jeunes de moins de 18 ans.

Comités sportifs départementaux

467 300 € d'aides versés à 32 comités, tous signataires d'une convention de partenariat pour l'olympiade 2021-2024. Ces comités salarient 55 conseillers et agents de développement, acteurs du Réseau Sport 64.

Sport santé

Le Conseil départemental a décliné des actions volontaristes sur son territoire, visant à véhiculer, dans une démarche transversale, plusieurs fondamentaux pour promouvoir tous les sports, changer le quotidien des habitants grâce au sport et permettre à tous ceux qui le souhaitent de vivre l'aventure olympique et paralympique.

Afin d'impulser un programme d'actions de prévention santé primaire des agents par l'activité sportive, deux axes ont été amorcés en 2024.

Le premier de ces axes était la prévention des troubles musculo-squelettiques, notamment par un plan de formation envers les agents de la Direction générale adjointe PID (Patrimoine et infrastructures départementales), des collèges, de la bibliothèque départementale Biblio64 et des Archives départementales.

Le second était la lutte contre la sédentarité des agents administratifs sédentaires, avec trois types d'action :

- promotion du sport santé et lutte contre la sédentarité auprès des agents du Conseil départemental, par cycle de découverte d'activités physiques et sportives en marge du passage de la Flamme olympique à l'Hôtel du Département et à la Caserne de la Nive, le 30 avril et le 14 mai à la Délégation de la Nive à Bayonne et les 2 mai et 27 juin à l'Hôtel du Département à Pau. Pour la mise en place des ateliers sportifs, les comités sportifs départementaux ont été sollicités (handisport, Fédération française montagne escalade, tennis de table, volley, tir à l'arc, Fédération sportive et gymnique du travail et basketball);
- lancement d'un cycle de marches hebdomadaires à l'automne 2024, à l'Hôtel du Département et à la Nive; sorties vélos avec la communication des tracés aux agents sur l'intranet pour une pratique autonome;
- intervention du sport truck dans trois SDSEI (Ustaritz, Nay et Salies-de-Béarn) à l'automne 2024.

Aide aux associations culturelles et grands événements culturels

Spectacle vivant, arts visuels, musiques actuelles et cinéma

À la suite du vote du Schéma culture, art et territoires (schéma CAT) intervenu en 2023, l'année 2024 a été marquée par la mise en œuvre de ce nouveau cadre de référence destiné aux filières professionnelles du spectacle vivant, des arts visuels, des musiques actuelles et du cinéma :

- **accompagnement des opérateurs ajusté au regard des nouveaux critères d'intervention**: évolution des soutiens à la hausse comme à la baisse, et intégration de nouveaux partenaires;
- **renforcement des instances de dialogue pour penser un accompagnement collectif du secteur**: création d'un réseau des DAC (directeur et directrices des affaires culturelles des communes et intercommunalités), concertation entre les différents échelons institutionnels pour coordonner l'accompagnement des partenaires;
- **coopérations initiées pour continuer à structurer l'aménagement culturel des Pyrénées-Atlantiques**: résidences

de création et de transmission en établissement d'enseignement artistique, expérimentations comme la création du ciné-concert Surf the Line issu d'une collaboration entre l'Atabal, le Fipadoc et en partenariat avec les cinémas de proximité, conventions de coopérations avec des communes fixant des axes de travail complémentaires entre action publique locale et départementale;



Mise en œuvre d'actions au croisement des politiques culturelles, sociales et éducatives de la collectivité au bénéfice de ses publics prioritaires: liens renforcés entre soutien à la création contemporaine et dispositifs d'éducation artistique et culturelle (Grandir avec la culture, Collège au cinéma, Culture Seniors, A l'Ehpad comme au cinéma, Smart Fipadoc), élargissement des actions culturelles menées conjointement avec les Services départementaux des solidarités et de l'insertion (SDSEI).

Enseignement et pratiques artistiques

En 2024, a été voté le nouveau Schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques, à la suite d'une démarche participative qui a rassemblé près de 250 personnes – professionnels, bénévoles, usagers, élus – des secteurs de la culture, de l'éducation, de la jeunesse et du social.

Le schéma est un document-cadre qui vise à établir une plus grande équité territoriale en matière d'offre d'enseignement en musique, danse, théâtre et cirque. Il soutient ainsi la participation des structures à la vie culturelle du territoire, dans un souci d'accessibilité pour tous aux pratiques artistiques.

Tout au long de cette première année de mise en œuvre du schéma, les différentes instances de travail ont été installées et le nouveau réseau professionnel est désormais défini.

De plus, un accompagnement en ingénierie est renforcé afin de structurer les équipements et l'écosystème du territoire :

- **une assistance juridique individuelle et collective** (convention collective ECLAT, éducation, culture, loisirs et animation au service des territoires) en lien avec PSL64 (Profession Sports & Loisirs 64) et Ellipse Avocats-Lyon. Elle a bénéficié en 2024 à une structure pour une procédure de fusion-crétion; onze structures pour 33,5 heures d'assistance individuelle; 45 participants lors des quatre temps collectifs;
- **un accompagnement à l'élaboration des projets d'établissement**, en complémentarité avec le dispositif local d'accompagnement (PSL64), pour structurer les modèles économiques et pédagogiques. Cela représente quatre associations accompagnées en 2024;
- **création de huit pôles ressources sur le territoire**, portés par les établissements d'enseignements artistiques publics. L'objectif est de créer un principe d'entraide entre les structures publiques et associatives en favorisant les coopérations entre les établissements. Les fonctions ressources sont formalisées par huit conventions d'objectifs et de moyens 2024-2025 entre le Conseil départemental et les structures;
- **des ressources pédagogiques en lien avec les enjeux actuels des enseignements artistiques:** le gamelan « hors les murs », mise en place d'un nouveau dispositif de résidence de création et de transmission, les ressources en ligne de la Philharmonie de Paris avec possibilité de projections publiques (concerts), un plan de formation départemental (CNFPT, Uniformation, PESMD) dont la formation au diplôme d'État de professeur de musique en cours d'emploi, décentralisée en Pyrénées-Atlantiques, organisée par le PESMD (Pôle d'Enseignement Supérieur de Musique et de Danse).

En 2024, le Conseil départemental a subventionné et accompagné :

- **34 établissements d'enseignements artistiques associatifs et publics**, dont les deux conservatoires de Pau Béarn Pyrénées et du Pays basque;
- **six associations** qui sont têtes de réseau dans le domaine des musiques, danses et costumes traditionnels, du bertularisme et des batteries-fanfars;
- **43 associations et six collectivités dans le cadre du Fonds départemental d'initiatives culturelles (FDIC)** pour soutenir 49 projets. Ce dispositif soutient les initiatives en milieu rural, dont une grande partie relève de la pratique amatrice: festivals de musique (classique, actuelle), festivals d'arts visuels (photographie, land art et sculpture), festivals d'arts de la rue, festivals de cinéma, festivals pluridisciplinaires, programmations;
- **32 associations et deux collectivités dans le cadre des manifestations traditionnelles** pour soutenir 36 projets de fêtes calendaires (carnavals, feux de la Saint-Jean, Chandeleur), spectacles traditionnels (Libertimendua, cavalcade, pastorale), rencontres d'instruments traditionnels basques et occitans, création et expositions de costumes. La grande majorité des projets soutiennent l'usage de la langue basque ou de l'occitan béarnais et gascon.



Pastorale bilingue Basque/Occitan « Inesa de Gaxen » le 16 juin 2024 à La Bastide-Clairence

Au total, l'ensemble de cet écosystème culturel bénéficie à près de 9 000 jeunes et adultes inscrits dans les établissements d'enseignements artistiques où travaillent environ 300 enseignants. On compte également quelque 7 000 adhérents et bénévoles dans les associations de pratiques amateurs.

Actions d'éducation artistique et culturelle dans le cadre des projets sociaux de territoires (PST)

En partant des besoins identifiés dans le cadre des projets sociaux de territoires (PST) portés par les équipes des SDSEI, deux parcours expérimentaux ont été coconstruits en 2024 entre les services, les opérateurs culturels du territoire et les usagers :

- un parcours culturel pluridisciplinaire pour les jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance;
- un parcours intergénérationnel de découverte et d'initiation au cinéma à destination des usagers du SDSEI de Bayonne dans le cadre de l'action « Rapprochement de l'art et du social ».

Aide au développement de la lecture publique

La Mission Lecture publique élargit son partenariat

En 2023, le Conseil départemental adopte un nouveau Schéma départemental de lecture publique avec des enjeux prioritaires : accompagner les transformations des bibliothèques de demain, appuyer et renforcer les dynamiques territoriales et apporter des réponses aux nouveaux usages des citoyens en bibliothèque.

Afin de répondre à ces enjeux, il met en œuvre, via sa bibliothèque départementale, Biblio64, une série de dispositifs et d'actions pour favoriser l'accès à la lecture, la culture et l'information des publics prioritaires du territoire.

Aussi, ce sont trois nouvelles conventions qui sont signées en 2024 :

- réseau Ehpad Béarn et Soule ;
- réseau Ehpad Pays basque ;
- CHP Pau.

L'objectif est d'assurer un rôle de conseil et d'accompagnement dans différents domaines : ingénierie, action culturelle, formation, etc., d'accompagner les établissements dans le développement d'un espace de lecture et de les faire bénéficier du prêt de documents, d'ouvrir les formations programmées dans le cadre de son catalogue annuel et de les faire bénéficier des outils d'animation et des actions culturelles organisées par la bibliothèque départementale (Mois du Son, Musiques en Mai-diathèques, Printemps des poètes, etc.).

Le partenariat, c'est aussi avec les services internes de la collectivité. En octobre 2023, la Mission Agriculture et alimentation du Conseil départemental initie pour la première fois Le Mois du Goût avec Biblio64. L'intérêt est de faire du lien avec le réseau lecture publique du territoire et de proposer aux bibliothèques un soutien financier sur des actions menées autour du thème proposé par la Mission Agriculture. En 2024, le Conseil départemental élargit son projet alimentaire territorial Manger Bio & Local 64 et propose de renouveler l'opération Le Mois du Goût sur le thème « Alimentation santé ». C'est une opération qui rencontre un vif

engouement en alliant facilement la culture et l'alimentation sous différents aspects (conférences, ateliers, contes, etc.).

La Mission Lecture publique poursuit ses événements culturels en incluant le monde du cinéma avec le Mois du Doc

2024 est l'année de la poursuite des événements culturels de Biblio64 (Printemps des poètes, Mois du Son et Musiques en Mai-diathèques).

Avec un fonds de DVD en prêt, Biblio64 décide de participer en 2024 à l'événement national Le Mois du Doc. Cet événement, organisé par Images en bibliothèques et coordonné par l'Agence Livre, Cinéma, Audiovisuel (ALCA) pour la Nouvelle-Aquitaine, vise à promouvoir la diversité du film documentaire auprès de tous les publics. Les bibliothèques, les salles de cinéma, les structures culturelles, éducatives et sociales peuvent participer en organisant des projections et des rencontres. La participation est libre et gratuite pour le public.

En participant à cet événement, le Conseil départemental, via Biblio64, a pu démontrer que les bibliothèques sont depuis de nombreuses années des lieux de diversité dans leur programmation d'animation culturelle. Premier réseau culturel de proximité gratuit, la bibliothèque participe largement de toutes les offres culturelles que peuvent proposer les collectivités.

La Mission Lecture publique accueille ses collègues dans le cadre de « Biblis en folie »

Les 28 et 29 septembre 2024 sont lancées Biblis en folie, les premières journées nationales dédiées aux bibliothèques et aux médiathèques.

Si Biblis en folie vise à renforcer le lien entre les bibliothèques et leur public, l'équipe de Biblio64 a profité de l'occasion pour

proposer des portes ouvertes à tous les agents du Conseil départemental, en offrant une visite guidée des locaux, une découverte du nouveau portail www.biblio64.fr, et une visite du bibliobus.

La Mission Lecture publique propose un nouveau portail et lance de nouvelles ressources numériques

La bibliothèque départementale joue, de fait, un rôle essentiel dans cet écosystème de proximité et reste un lieu d'accès privilégié au savoir, à la connaissance et à l'information. Les bibliothèques ont historiquement orienté leurs services autour du livre. Aujourd'hui, le livre n'est plus le vecteur unique du savoir. L'arrivée d'Internet et la démocratisation de différents supports d'accès (ordinateurs, tablettes, smartphones, etc.) ont profondément bouleversé l'accès à l'information, à la connaissance et aux contenus culturels. Pour continuer à répondre à ses missions et aux attentes du public, la bibliothèque doit trouver des solutions pour s'adapter à ces nouveaux usages, dont la prise en compte des apports du numérique, la richesse des contenus disponibles sur Internet et les atouts des nouveaux outils d'accès à l'information.

Aussi, le Conseil départemental lance en mars 2024 son nouveau portail biblio64.fr et une nouvelle offre en ressources numériques via la mission de la bibliothèque départementale. Il s'agit de la presse en ligne, de la Philharmonie à la demande, des livres numériques (avec de nombreuses nouveautés), de l'autoformation et des mangas en ligne.

Le Conseil départemental met donc à disposition de ses habitants des ressources numériques de grande qualité afin de favoriser l'accessibilité à la culture pour toutes et tous dans le cadre de sa mission lecture publique. Tous les habitants du territoire peuvent profiter des ressources numériques et livres numériques en ligne. L'accès est simple et gratuit : il faut être inscrit en bibliothèque ou faire la démarche de s'inscrire.

4.3.

Moteurs économiques territoriaux

Promotion et développement touristique

L'année 2024 s'inscrit dans la lignée des années 2022 (année de référence) et 2023, à savoir comme une très bonne année pour le tourisme départemental. Les retombées économiques (+ 1,7 %) sont alignées au niveau d'inflation (+ 1,8 %), démontrant un maintien de performance des entreprises touristiques. Si la destination a gagné en part de marché sur certains mois (mars, avril, septembre, décembre), elle en a perdu sur des périodes clés (mai, juin et juillet).

La mesure de compensation a commencé à influencer sur la capacité d'accueil du Pays basque, en légère baisse de 1 % sur le littoral. Cela engendre également une meilleure répartition des flux dans l'espace, les deux pôles du littoral représentant pour la première fois moins de 60 % des nuitées touristiques départementales. À noter la baisse de fréquentation des deux aéroports, surtout sur les lignes depuis Paris et Lyon, impactant les chiffres de l'Île-de-France (- 2 %) et du Rhône (- 4 %).

2024 révèle également des tendances du côté des clients avec deux types de réservations qui continuent à gagner en poids : celles très en amont (minimum quatre mois avant) et celles en dernière minute (maximum quatre jours avant). Les clientèles aisées choisissent de partir moins longtemps mais plus souvent, augmentant ainsi le nombre de touristes et diminuant la durée moyenne de séjour.

Du côté des professionnels, certains d'entre eux (notamment du littoral) profitent de la baisse de la capacité d'accueil pour voir leur performance augmenter, que ce soit en matière de taux d'occupation et de prix appliqués.

En collaboration avec l'ADT 64, le Conseil départemental a poursuivi et accentué, pour la quatrième année consécutive, l'opération de sensibilisation aux bons gestes en montagne « Réussir ma rando 64 » à travers notamment une nouvelle communication engageante grand public et une cinquantaine de journées de sensibilisation avec la présence d'accompagnateurs en montagne sur les principaux départs de randonnées.



En parallèle, une nouvelle campagne de communication valorisant les stations de ski départementales a été mise en place sur l'hiver 2023-2024 en collaboration avec l'ADT. Elle place l'humain au cœur du message afin d'accentuer le positionnement famille de Gourette et de la Pierre Saint-Martin.



Le Bivouac64, explorateur d'innovations touristiques

Le Conseil départemental et l'Agence départementale du tourisme (ADT 64) ont lancé, début 2024, le Bivouac64, explorateur d'innovations touristiques. Ce programme propose un parcours d'accompagnement individualisé et personnalisé pour des entreprises afin d'expérimenter et d'adapter leur solution innovante dans le secteur du tourisme. Le Bivouac64 offre également un dispositif d'animation et de sensibilisation aux enjeux d'avenir du tourisme ouvert à tous, avec immersion dans la culture touristique, veille stratégique, masterclass, etc.

Durant toute l'année 2024, les cinq bivouaqueurs lauréats du programme ont été accompagnés individuellement et

collectivement, selon leur parcours personnalisé défini. Des terrains d'expérimentations ont été identifiés et mis en place :

- l'opportunité pour certains de tester leur solution et accéder à leur premier marché facilement ;
- pour d'autres, de trouver de nouvelles opportunités de développement, de diversification.

Par exemple : Kollect Tech dont le projet est de faciliter l'accès aux sanitaires en zone naturelle tout en valorisant la matière, solution testée sur le parking du domaine d'Abadia, Hupi, solution de gestion d'affluence, caractérisée en temps réel, testée dans la forêt du Pignada et Juwin dont la solution offre un service d'accès à l'eau tout en préservant la ressource grâce à un mobilier urbain intelligent, testée en vallée d'Ossau.

Grands événements sportifs et sport de haut niveau

Passage de la Flamme olympique

- **8 villes traversées dans le département** (Biarritz, Anglet, Saint-Jean-de-Luz, Bayonne, Hasparren, Orthez, Arette et Pau) et 7 tronçons ;
- **6 porteurs de flamme** désignés par le Conseil départemental (et 3 remplaçants) et 4 désignés par la ville de Pau (ville-étape, avec allumage chaudron) ;
- **environ 120 porteurs** sur l'ensemble de la journée ;
- des animations sportives et culturelles dans chacune des villes traversées.



Relais de la Flamme olympique à l'Hôtel du Département

Grands événements sportifs

En 2024, le Département a soutenu l'organisation de **30 événements sportifs de dimension nationale ou internationale** pour un montant de 85 100 €, ce qui illustre le dynamisme et la richesse du sport sur notre territoire.

Sport de haut niveau

Neuf conventions de partenariat ont été conclues pour un montant total de 317 000 €, dont deux clubs à statut associatif.

Les ambassadeurs sportifs du 64

Le cadre d'intervention des aides personnalisées aux sportifs évoluant dans les disciplines individuelles reconnues de haut niveau par le ministère des sports ou dans les disciplines de pleine nature a fait l'objet d'un nouveau règlement d'intervention en 2020.

Ces aides individuelles comprennent désormais trois catégories :

- les sportifs reconnus de haut niveau ;
- les jeunes talents du sport ;
- la sélection départementale des ambassadeurs sport de nature du 64.

En 2024, ce sont 74 jeunes, pratiquant une douzaine de disciplines, qui ont bénéficié d'un accompagnement éducatif au sein du Prytanée sportif. Par ailleurs, 29 jeunes talents en sports individuels ont également profité d'une aide personnalisée pour leur permettre de s'équiper, d'avoir un suivi médical et un accompagnement scolaire de qualité. L'aide globale pour ces aides s'élève pour la saison 2023-2024 à 9 900 €.

De plus, 35 sportifs de haut niveau en sports individuels ont profité d'une aide personnalisée pour leur permettre de financer leur saison sportive pour un montant global de 24 750 €.

Enfin, 10 ambassadeurs du sport nature ont bénéficié d'une aide personnalisée pour un montant global de 10 250 €.

Aide à l'intégration du Prytanée

L'association Prytanée sportif assure une mission éducative auprès de jeunes sportifs âgés de 14 à 20 ans, résidant au Centre départemental Nelson Paillou.

À ce titre, elle est le principal opérateur de l'accompagnement éducatif des espoirs et talents du sport. Pour favoriser l'accessibilité aux services apportés par le Prytanée sportif, le Département accorde une aide financière aux familles disposant de faibles ressources ; en 2024, cette aide a concerné 22 familles pour un montant global de 15 400 €.

Filière Pêche maritime

2024, deuxième année d'exploitation du port de Saint-Jean-de-Luz-Ciboure par la SPL: une gestion de proximité confirmée dans sa pertinence.

Le Conseil départemental et le Syndicat intercommunal de la baie de Saint-Jean-de-Luz ont décidé de s'associer au sein d'une structure unique, mieux à même de répondre aux enjeux techniques et financiers du port de pêche et de plaisance et de la zone de mouillage et d'équipements légers de la baie et de la Nivelle. Cette nouvelle gouvernance implique une nouvelle organisation dont la mise en place s'est poursuivie en 2024. Elle impulse par ailleurs une dynamique de modernisation du port à laquelle le Conseil départemental prend part directement, puisqu'il pilote et finance les investissements de première installation, de gros entretien et de renouvellement.

Ainsi, en 2024, trois nouvelles grues de débarquement du poisson à la criée ont été installées quai Elissalt. Divers remplacements de pièces d'usure ont été opérés: plusieurs portes sur différents bâtiments, des éléments des chariots élévateurs pour la sortie de l'eau des bateaux, le système de distribution automatisée de la grande glacière. Un audit a été réalisé pour améliorer la chaîne logistique de la criée et étudier la pertinence de la mise en place d'un système de vente au défilement (sur tapis roulant).

Par ailleurs, des procédures de marchés de travaux pour de gros chantiers ont été menées: rénovation de la zone technique de Socoa, changement des pieux des pontons lourds D et E. Une procédure de consultation pour la réalisation d'une étude de la performance énergétique de la criée a également été réalisée, qui permettra de procéder à une série d'améliorations du bâtiment et des process.



Chariot élévateur de Socoa

Ports

Comme chaque année, la Mission Pêche et Ports a effectué des travaux d'entretien et de réparation des infrastructures et du matériel portuaires: rejointoiement du quai sud à Socoa; curage de la cale de Socoa; changement de pieux de guidage des pontons au port de plaisance. L'opération de fabrication et de mouillage de blocs, 34 cette année, reste l'action phare, avec le dragage du port de pêche (2535 m³).

Une convention de superposition d'affectation a été signée fin 2023 avec la Communauté d'agglomération du Pays basque, autorité gémapienne (compétente sur la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, Gemapi) en charge de la lutte contre la submersion marine, qui scelle le partenariat entre les deux collectivités pour la gestion des digues d'enclôture de la baie de Saint-Jean-de-Luz.

L'année 2024 a donc permis de faire le bilan de la première année de ce partenariat technique et financier, pour un coût 2024 de 589 078 €, et d'en constater la plus-value réciproque.

À noter cette année l'arrivée du nouveau bateau de la Mission Pêche et Ports, Artha 2, qui va servir aux travaux d'entretien des ouvrages portuaires, notamment des digues, à l'opération de mouillage des blocs, au balisage de la baie et à la réalisation des bathymétries des plans d'eau.



Nouveau bateau Artha 2

À Hendaye, la préparation de l'opération de dragage d'envergure du port s'est poursuivie. L'année 2024 aurait dû être la première année de réalisation avec le dragage du plan d'eau pêche. Une procédure contentieuse a bloqué le chantier, qui démarrera donc en avril 2025 dans le plan d'eau plaisance. Il s'agit de retrouver les côtes d'exploitation des plans d'eau et d'assurer la sécurité de la navigation par l'enlèvement de 320 000 m³ sur une période de dix ans.

Agriculture, forêt, aménagement foncier et agro-alimentaire

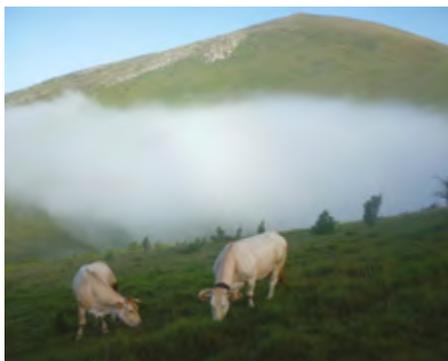
Nouvelle feuille de route tèrrAldea

Convaincu du rôle essentiel joué par l'agriculture en matière d'aménagement équilibré du territoire et de confortement de l'économie rurale, le Conseil départemental a, de très longue date, contribué à accompagner son évolution. Gage d'une souveraineté alimentaire vers laquelle nous devons tendre, le développement de l'agriculture du territoire s'appréhende bien évidemment aussi à travers la prise en compte des enjeux environnementaux et de valorisation paysagère, au cœur de la stratégie territoriale bas carbone adoptée le 21 septembre 2023.

Aussi, le 2 février 2024, a été approuvée la nouvelle feuille de route tèrrAldea bâtie autour des quatre défis suivants, intégrant les sujets transverses de l'innovation et de la prospective :

- les territoires et l'économie agricole;
- un nouvel engagement social et sociétal;
- une souveraineté alimentaire au service d'une santé propice;
- l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques.

Sa présentation a eu lieu lors des Assises agricoles organisées par le Conseil départemental le 29 janvier 2024 en présence des institutions et des professionnels agricoles.



Aides aux jeunes agriculteurs (AJA)

Le Conseil départemental a souhaité remettre en place un dispositif d'aides aux jeunes agriculteurs en complément du dispositif d'aide d'État « Dotation aux jeunes agriculteurs » (DJA). Ce soutien financier d'un montant total de 748 000 € a permis à 115 jeunes installés de consolider une trésorerie souvent fragilisée par la phase de lancement de l'entreprise.

Soutien au sanitaire

Le Conseil départemental soutient l'action du Groupement de défense sanitaire (GDS 64), la gestion sanitaire étant considérée comme un préalable indispensable au développement agricole dans les filières animales. Sur un principe mutualiste, le GDS 64 rassemble la quasi-totalité des éleveurs professionnels. En 2024, il a bénéficié de 550 000 € pour conduire des démarches collectives de prévention des risques sanitaires et indemniser des élevages touchés par d'éventuelles maladies. Le Conseil départemental a également financé les groupements sanitaires apicole, aquacole et porcin, à hauteur de 45 500 €.



Valorisation des productions de qualité

Afin de valoriser les productions locales de qualité, le Conseil départemental conduit une politique destinée à maintenir les outils économiques par un soutien aux associations de producteurs contribuant

aux dispositifs de productions durables et favorables à la commercialisation en circuits de proximité, à hauteur de 111 850 €, et au développement des outils de transformation et de commercialisation à la ferme: 50 dossiers pour 121 501,52 €.

Manger Bio & Local 64

Le projet alimentaire territorial (PAT) Manger Bio & Local 64 met en relation la production agricole locale avec les collèges, les Ehpad, les structures pour adultes et enfants handicapés, les communes pour leurs écoles, les crèches, les collèges privés sous contrat et les foyers de protection de l'enfance.

En 2024, le projet alimentaire s'élargit au-delà de la restauration collective avec deux nouveaux axes stratégiques: alimentation solidaire et santé, et alimentation et climat. Une expérimentation a été menée avec le SDSEI Pays basque intérieur et 40 assistants familiaux ont participé à un projet de prévention santé par l'alimentation.

166
établissements
accompagnés



31 000
convives

134
fournisseurs engagés

Labellisation Manger Bio & Local 64

Le PAT Manger Bio & Local 64 a été labellisé au niveau 2 (opérationnel) par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire en novembre 2024.

Le 16 octobre 2024: le 12^e forum annuel Manger Bio & Local 64 a été organisé à Saint-Jean-Pied-de-Port, sur le thème « Sport, santé, alimentation » et a réuni 180 participants.

Pastoralisme

Concomitamment à l'accompagnement des gestionnaires de Bioux-Artigues sur l'amélioration de l'offre touristique, le Conseil départemental a participé, aux côtés de la Communauté de communes de la vallée d'Ossau, au fonctionnement du site. Il a soutenu financièrement la gestion du parking et des placiers sur ce site majeur, ainsi que les travaux d'amélioration des zones de stationnement.

2 700

exploitations pastorales recensées dans le département

54 %

des exploitations pastorales de l'ensemble du massif pyrénéen

25 %

de l'ensemble des exploitations agricoles du département

En 2024 :

- **248 557 € de soutien ont été consacrés à 22 dossiers d'améliorations pastorales**, notamment à l'avantage des cabanes, du captage en eau, de la contention, du gyrobroyage, de la conduite de troupeaux ainsi que de la voirie ;
- **un total de 99 597 € a été dévolu au soutien de l'animation pastorale en faveur de sept dossiers** déposés par différents partenaires : communes, chambre consulaire agricole et professionnels agricoles.

Mécanisation en zone de montagne

Le Conseil départemental, conscient de l'enjeu du maintien de l'activité agricole en montagne et de l'importance des surcoûts pouvant être engendrés par l'acquisition de matériel spécifique à l'entretien de ces espaces, accompagne depuis de nombreuses années financièrement l'achat de ce type de matériel.

Dans le cadre du Plan de développement rural de Nouvelle-Aquitaine, le Conseil départemental a accompagné en 2024, treize demandes d'investissements à hauteur de 35 946,40 €. Plus de la moitié des demandes concerne l'acquisition de motofaucheuses.

Le lactosérum : un dispositif de traitement performant destiné à être développé

Le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques compte 1750 éleveurs ovins lait et une production fromagère importante.

Le petit-lait (lactosérum) est un résidu de la fabrication fromagère qui constitue une matière première remarquable dans divers circuits de valorisation. Toutefois, cette collecte et valorisation sont loin de pouvoir être réalisées dans chaque atelier, qui a alors recours à l'évacuation de ce sous-produit.

Soucieux des conséquences de ces rejets à large échelle sur l'environnement – ils impactent la qualité et la ressource en eau en montagne, le Conseil départemental a souhaité s'engager dans une démarche de

recherche de solution de traitement.

L'expérimentation était destinée à concevoir et tester un dispositif simple, rustique et performant de traitement du petit-lait en sortie des ateliers de fabrication fromagère : celui basé sur le principe d'épuration sur un lit de compost.



En coopération avec le Parc national des Pyrénées, un travail de coordination a été engagé tout au long du projet sur la base de deux dispositifs installés en plaine et deux dispositifs en estive pour mener un suivi analytique pluriannuel.

Le volet expérimental a pris fin en 2024 et ses résultats ont fait l'objet d'une présentation au lycée agricole de Soeix en présence de nombreux partenaires agricoles et pastoraux.

Aujourd'hui, c'est un système éligible aux aides d'État (Agence de l'eau) et des fonds européens (FEADER), qui bénéficie d'un taux de subvention de 60 à 70 % du montant de l'investissement.

Immobilier d'entreprise et économie de proximité

Depuis 2017, grâce à une politique volontariste du Conseil départemental, en délégation des EPCI, le Département accompagne des projets d'entreprises lors d'investissements immobiliers.

En 2024, sept conventions étaient signées avec les Communautés d'agglomération Pays basque et Pau Béarn Pyrénées ainsi qu'avec les Communautés de communes des Luys en Béarn, Lacq-Orthez, Béarn des Gaves, Pays de Nay et Nord Est Béarn. Ce partenariat se voulait aussi bien technique, avec une instruction et une ingénierie financière partagées, que financier, avec une intervention à parité sur chaque projet.

Ainsi, sur 2024, près d'une vingtaine d'entreprises ont bénéficié d'un accompagnement financier du Conseil départemental représentant 1,4 million d'euros de subventions octroyées, soit près de 3 millions d'euros d'aides publiques (avec la part des EPCI) injectés dans notre économie locale.

La session du 7 juin 2024 est venue suspendre ce dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprises et de ses conventions afférentes.

Plateforme moncommerce64

Depuis 2020, le Conseil départemental a lancé une plateforme e-commerce à l'échelle départementale, moncommerce64. L'objectif de cette démarche était d'accompagner les territoires et leurs commerçants afin de soutenir le commerce de proximité, d'accompagner les commerçants dans leur acculturation à la digitalisation et de participer à la construction et à la valorisation de l'image du territoire et de ses commerces.

Fin 2024, la plateforme comptait près de 1600 produits, répartis sur 270 boutiques dispersées dans une trentaine de territoires du Pays basque et du Béarn. Le chiffre d'affaires réalisé sur la plateforme est resté marginal.

Le marché ayant été signé sur une durée de quatre années, la plateforme a cessé de fonctionner au 31 décembre 2024. Cette initiative a permis aux commerçants de s'acculturer au numérique, d'enclencher une nouvelle dynamique de commercialisation et, pour certains, passé 2024, de créer leur propre outil de vente en ligne.



Innovation, ingénierie, recherche et transitions



Lauréat d'un appel à projets national, le Conseil départemental est reconnu depuis 2019 « Territoires d'innovation » après avoir été sélectionné par l'État pour mettre en œuvre le programme « Innopy – Ambition Pyrénées », coconstruit avec les Hautes-Pyrénées, qui valorise des solutions innovantes et durables qui accélèrent de nouveaux usages ou des pratiques novatrices autour des transitions énergétiques, agroécologiques et numériques sur l'espace pyrénéen.

En 2024, les deux volets de soutien prévus dans le dispositif ont été enrichis pour accompagner les initiatives innovantes et locales, sur les Pyrénées-Atlantiques comme sur les Hautes-Pyrénées :

- en subvention (15 actions désormais validées pour 6 M€ mobilisés) : en termes d'avancement, le programme est entré dans une phase très opérationnelle et les équipes du Conseil départemental, de l'État et de la Banque des territoires vont régulièrement sur le terrain voir les réalisations des projets ; ainsi, en juin 2024, le laboratoire de l'entreprise Primitiv qui développe la gemmothérapie, c'est-à-dire la production d'huiles essentielles de bourgeons à partir de variétés de plantes locales, a été visité à Rébénacq ;
- dans les Hautes-Pyrénées et pour ce qui concerne le projet de connexion de sites isolés porté par Lean Connected (65), les partenaires ont pu se rendre sur le pilote de contrôle de débit d'eau dans une conduite forcée (en amont d'une centrale EDF) à Arrens-Marsous ;
- en investissement : le fonds intermédiaire « NAEH Innopy » a été lancé le 9 octobre 2024. Doté de plus de 15 M€, il permet de disposer d'un levier d'accompagnement nouveau pour les start-up qui cherchent à consolider leurs fonds propres pour déployer des solutions différenciantes en faveur des transitions.

Territorialement, ce fonds géré par Newfund bénéficie d'une expertise locale et d'une proximité indéniable avec l'écosystème.



Pour consolider son action en faveur des transitions, le Conseil départemental a intensifié son partenariat conclu avec la Fondation Solar Impulse créée par Bertrand Piccard, qui a pour but de permettre le développement de solutions innovantes en apportant un label accréditant technologie et viabilité économique des solutions.

En particulier, après les succès de M2i et d'Alpha Chitin, une nouvelle labellisation a été obtenue par l'entreprise paloise Cubao pour son système novateur de réserve d'eau pour défendre des installations contre les incendies.



L'autre moment fort de l'année 2024 a été la venue, sur le territoire, de Bertrand Piccard pour rencontrer les acteurs, élus mais aussi entrepreneurs ou industriels, afin d'évoquer le sujet global de la décarbonation des activités.

En particulier, un rendez-vous a été organisé sur le bassin de Lacq avec les deux premières entreprises labellisées.

Enfin, les équipes ont participé à plusieurs manifestations afin de valoriser l'ensemble des démarches portées par le Conseil départemental : présence à la 3^e édition du salon Innov'Adour, participation aux conférences de Jean-Marc Jancovici et Jean Viard, présence sur l'étape paloise du Deep Tech Tour organisé par BPI France ainsi qu'aux rencontres « Adopte un financeur » des French Tech Pau Béarn et Pyrénées Adour.

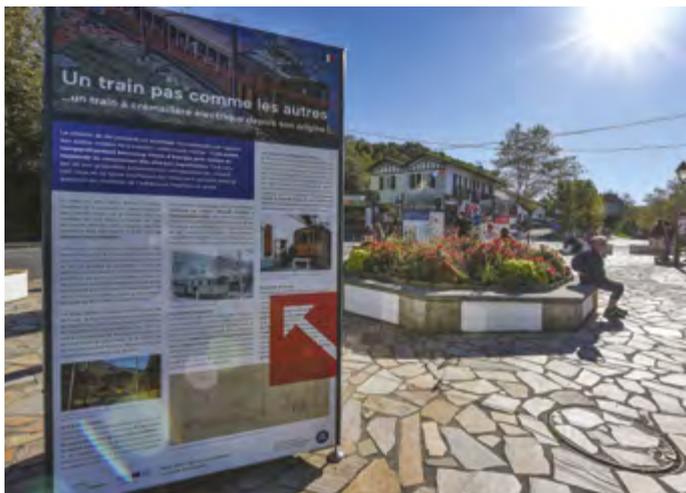
Stations d'altitude et train de la Rhune

Le train de la Rhune

Depuis la fin de l'année 2012, l'exploitation du train est confiée à l'Établissement public des stations d'altitude (EPSA), qui gère également les stations de Gourette et de La Pierre Saint-Martin pour le compte du Conseil départemental. En 2017, le Conseil départemental a fixé l'objectif d'inscrire ce site dans la durabilité au bénéfice du territoire. Il s'agit alors de maintenir cet équipement touristique qualitatif et attractif tout en l'associant à une démarche plus globale, de requalification des aménagements. L'étude « paysage et environnement » débutée en 2018 a fait émerger des problématiques de multi-usage du massif. Cette nouvelle approche redéfinit les axes des travaux (col/massif/sommet) et enrichit la gouvernance (État, Région, mairie de Bérat/Navarre, Communauté d'agglomération du Pays basque, Ascaïn, Sare et Urrugne).

Depuis fin 2023, les partenaires du Conseil départemental, la Communauté d'agglomération Pays basque et les communes de Sare, Ascaïn, Urrugne, ainsi que la commune de Bérat et le gouvernement de Navarre sont lauréats avec le projet La Rhun-e pour Ensemble, Encuentro, Elgarakin du Poctefa (Programme opérationnel de coopération transfrontalière Espagne France Andorre). Ce projet ambitionne sur trois ans d'améliorer la qualité environnementale du site, sa valorisation, sa gouvernance transfrontalière ainsi que ses services des deux côtés de la frontière. Au cours de l'année 2024, se sont déroulés plusieurs réunions techniques et le lancement officiel du projet. L'exposition réalisée pour les 100 ans par le Conseil départemental est l'une des premières actions de ce projet.

Les travaux de renouvellement du train et de la voie ont été achevés



Exposition à la gare de départ du train de la Rhune

fin 2024 avec la reprise des murets et l'installation de la fibre tout le long de la voie.

En parallèle, des travaux de sécurisation de la toiture de l'atelier ont été réalisés (pour 60 000 €).

Gourette : fin des travaux de la 4^e tranche

À l'ouverture du domaine skiable en décembre 2024, la station a présenté un nouveau visage sur le secteur de Cotch. L'année 2024 a été consacrée à l'installation de la télécabine de Cotch et le déplacement du télésiège de Sarrière avec les gares de départ et d'arrivée. Au regard de la complexité du chantier, ces travaux se sont déroulés sur deux ans (20 M€) avec l'appui de la SPL des Pyrénées-Atlantiques. Les premiers retours ont été très positifs. La télécabine offre aussi aux non-skieurs la possibilité d'atteindre la cote 1600 sur l'autre versant de la station.



Nouvelle télécabine de Cotch

En parallèle, dans le cadre du plan prévisionnel d'investissement, le Conseil départemental a investi 396 000 € dans la sécurisation du domaine skiable (poursuite d'installation de claies à neige secteur Pène Blanche, remplacement de déclencheurs d'avalanche). La sécurisation a également été renforcée à l'intérieur du garage à dameuses EPSA en front de neige avec la pose de garde-corps sur paletages hauts. Enfin, le réseau de pistes VTT s'est étoffé mais reste encore à compléter faisant l'unanimité des utilisateurs.

En complément, le Conseil départemental a investi pour améliorer l'accueil en station avec notamment l'acquisition d'un module bois pour les toilettes publiques installées sur la place Sarrière qui pourront être utilisées l'été pour l'aire de bivouac.

La Pierre Saint-Martin

À La Pierre Saint-Martin, l'année 2024 a vu la réalisation de divers travaux sur le domaine skiable dont principalement la mise en place d'ouvrages paravalanches sur les secteurs du pic d'Arlas et de Tête Sauvage (190 000 €) et des travaux de modernisation des équipements existants.

En ce qui concerne la Maison de la Pierre, des études de mise aux normes électriques et de rénovation de la toiture (étanchéité, isolation) ont été réalisées en 2024. La priorité sera donnée à la mise aux normes électriques pour répondre aux attentes de sécurité des pompiers.

Ce qu'il faut retenir

D'après l'étude *Enseignement de et en langue basque: évolution 2004-2024 et bilan de la rentrée 2024*, **la moitié des enfants** qui entrent en maternelle débutent désormais leur **parcours en bilingue français-basque**.



Bonjorn!

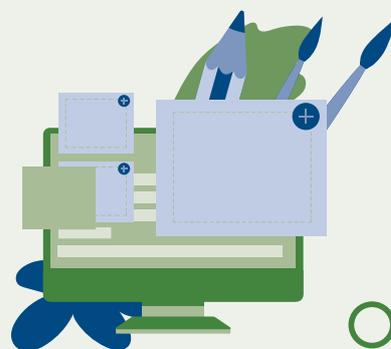


Depuis juillet 2024, le Conseil départemental dispose d'un site portail pour le **bilinguisme précoce en occitan**: nnon.eu.

Dans le cadre du **chantier des collections**, l'acquisition du **logiciel Webmuseo** (base de données d'inventaire numérique) vise à centraliser les résultats des travaux d'inventaire et de recherche autour des collections en cours de réalisation.



Le Conseil départemental a subventionné et accompagné un écosystème culturel qui bénéficie à près de **9 000 jeunes et adultes inscrits dans les établissements d'enseignements artistiques** où travaillent environ 300 enseignants.



Cette année, **de nombreux documents** en lien notamment avec l'architecture, la culture, l'artisanat et l'industrie et **les transports ont intégré les archives départementales**.



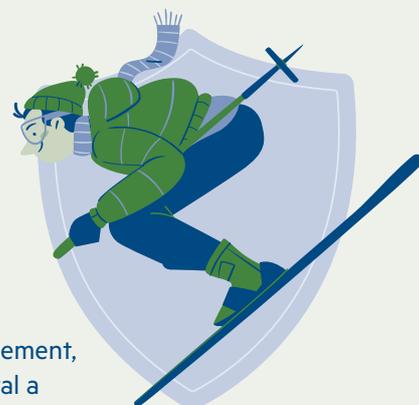
Le Département s'engage à la **promotion du sport santé et lutte contre la sédentarité** auprès des agents du Conseil départemental par cycle de découverte d'activités physiques et sportives.



L'Association européenne de la route de D'Artagnan (AERA) a porté la création du **premier itinéraire équestre européen**, visant à promouvoir l'itinérance douce et la diversité culturelle.



Dans le cadre du plan prévisionnel d'investissement, le Conseil départemental a investi 396 000 € dans la **sécurisation du domaine skiable à Gourette**.



Le Conseil départemental et l'Agence départementale du tourisme (ADT 64) ont lancé le **Bivouac64**. Ce programme propose un **parcours d'accompagnement personnalisé pour des entreprises** afin d'expérimenter et d'adapter leur solution innovante dans le secteur du tourisme.



Les retombées économiques du secteur touristique (+ 1,7 %) sont alignées au niveau d'inflation (+ 1,8 %), démontrant un **maintien de performance des entreprises touristiques** dans le Département.

35 sportifs de haut niveau en sports individuels ont profité d'une **aide personnalisée** pour leur permettre de financer leur saison sportive pour un **montant global de 24 750 €**.



74 jeunes, pratiquant une douzaine de disciplines, ont bénéficié d'un accompagnement éducatif au sein du **Prytanée sportif**.



Soucieux des **conséquences des résidus du petit-lait (lactosérum)** à large échelle sur l'environnement, le Conseil départemental s'est engagé dans la recherche d'**une solution de traitement** sur le principe d'épuration sur un lit de compost.



Le **fonds « NAEH Innopy »**, doté de plus de 15 M€, permet de disposer d'un levier d'accompagnement nouveau pour les start-up qui cherchent à consolider leurs fonds propres pour **déployer des solutions différenciantes en faveur des transitions**.



Un soutien financier d'un montant total de 748 000 € a permis à **115 jeunes agriculteurs de consolider une trésorerie** souvent fragilisée par la phase de lancement de l'entreprise.



Trois nouvelles grues de débarquement du poisson à la criée ont été installées quai Elissalt.





05

Aménagement, déplacements

- 5.1. Infrastructures
- 5.2. Mobilité

5.1. Infrastructures

Voirie départementale

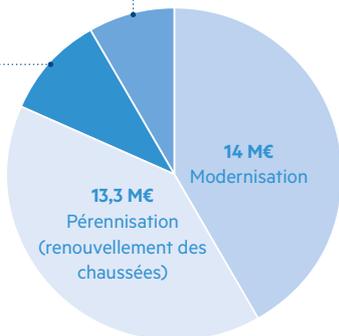
Total investissement :

33,4 M€

2,7 M€

Renouvellement du matériel roulant

3,4 M€
Ouvrages d'art



Dans le cadre de l'entretien des 4 500 km de réseau routier départemental, 315 agents travaillent au quotidien à assurer la sécurité et le confort des usagers ainsi qu'à la réalisation de travaux de renouvellement de couches de chaussées, d'équipements de la route ou de signalisation, en régie. Ils assurent également les interventions sur le réseau départemental en cas d'incident ou d'intempéries 7j/7 et 24h/24, ainsi que le service hivernal au sein notamment des trois centres de déneigement.

223 km de revêtements de routes départementales ont été renouvelés en 2024 dont 80 km en régie, en poursuivant la prise en compte du développement durable dans les techniques utilisées.

L'effort sur l'entretien et la sécurité des ouvrages d'art s'est poursuivi avec plus de 600 inspections d'ouvrages en 2024 et près de 80 chantiers d'entretien ainsi que plusieurs chantiers de grosses réparations (reconstruction du pont d'Ohix sur Alos-Sibas-Abense et réhabilitation complète du pont suspendu à Assat).

Total fonctionnement :

7,6 M€

315



agents sur les routes

495

agents au total (y compris bureau d'étude, personnel administratif...)

4 500 km

Linéaire de voirie

160 km

Linéaire de véloroutes



1 600

d'ouvrages d'art

1 800

murs de soutènement

350

engins roulants, 800 autres engins et matériels



Pont d'Assat, équipé d'un chaudiou pour la circulation des vélos

Par ailleurs, le Conseil départemental est attentif au maintien et au renouvellement des équipements de sécurité de la route pour garantir la sécurité des usagers sur son réseau. Ainsi, en 2024, plus de 600 km de marquage horizontal ont été refaits dont 316 en régie. L'ensemble des travaux sur glissières de sécurité a été réalisé en régie (76 chantiers) avec notamment un chantier d'ampleur (plus de 1700 heures de travail) avec le renouvellement de près de 3 km de glissières sur la commune de Saint-Palais avec recyclage des éléments démontés.



Remplacement des glissières sur la RD933, à Saint-Palais

Enfin, l'année 2024 a été marquée par des épisodes d'intempéries qui ont nécessité des travaux à hauteur de 1,10 M€ sur le réseau départemental. L'épisode de crues torrentielles qui a touché la vallée d'Aspe en septembre, s'il a peu touché le réseau départemental, a fortement touché les communes de Urdos, Cette-Eygun, Borce et Etsaut. Le Conseil départemental a proposé un dispositif exceptionnel à ces quatre communes avec un accompagnement financier à hauteur de 700 000 €. Par ailleurs, deux agents ont été mis à disposition des communes pour les accompagner dans leurs démarches d'identification des travaux, établissement des devis et recherche de financement.



Dégâts des intempéries dans la vallée d'Aspe

Infrastructures aéroportuaires

Le Conseil départemental participe activement à la gouvernance et à la gestion des deux aéroports au titre de la politique aéroportuaire. De plus, il assure depuis 2020 la présidence de l'aéroport Biarritz-Pays basque.

Fin 2024, les deux aéroports du département présentent toujours de grandes disparités de trafics et connaissent des contextes et des perspectives très différents.

L'aéroport de Biarritz a enregistré un trafic fin 2024 de 918 000 passagers, soit - 5,5 % par rapport au trafic de 2023 et 86 % du trafic reconstitué de 2019, et comptabilisé 8 239 vols commerciaux, 21 destinations directes via dix compagnies aériennes.

Les perspectives de développement sont très encourageantes avec de nouvelles destinations à venir. Depuis mi-2024, dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement (PPI), la reconfiguration de l'aérogare et le remplacement des équipements pour les bagages en soute sont opérationnels.

Le PPI se poursuivra avec une orientation forte autour de l'efficacité énergétique et de la réduction des émissions. À horizon 2030, les opérations à venir sont évaluées à 23 M€.

L'activité commerciale de l'aéroport de Pau reste en souffrance avec l'arrêt de la liaison vers Orly fin octobre 2024, décision qui accentue les inquiétudes tant au niveau du trafic qu'au niveau de l'équilibre financier de la délégation de service public (DSP) avec Air'Py. Le programme de vol à l'année reste très réduit avec seulement deux lignes : Roissy CDG opérée par Air France et Lyon par Twinjet.

L'année 2024 se clôture avec un trafic global de 268 647 passagers et des inquiétudes au niveau du développement ainsi que sur la situation de la DSP actuelle.

Participation au SMO La Fibre64

Aménagement du territoire : l'évolution des réseaux vers le très haut débit

Outil partenarial, le syndicat mixte ouvert (SMO) La Fibre64 regroupe l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale et le Conseil départemental pour porter le projet de réseau d'initiative publique de 2^e génération très haut débit en fibre optique dans 532 communes.

La commercialisation d'un réseau très haut débit, portée par tous les opérateurs leaders nationaux, progresse rapidement. Ainsi, 120 000 abonnés profitent désormais d'une connexion en fibre sur le réseau THD64. Le taux de pénétration est supérieur à 65 % dans de nombreux villages.

Avec 1500 km de fibres optiques raccordées, le réseau de collecte en haut débit « IRIS 64 » permet l'accès à l'ADSL à plusieurs milliers de clients. La fin de l'ADSL est annoncée en 2030.

Le développement des usages et services numériques

Pour répondre au mieux aux besoins prioritaires de ses membres, le SMO développe des prestations de services numériques sur différentes thématiques.

Citons par exemple l'administration électronique, fortement prisée des communes : plus de 800 collectivités locales utilisent la plateforme des marchés publics ou le parapheur électronique de La Fibre64. L'effort est aussi porté sur la cybersécurité avec le « bouclier Cyber64 » et quatre logiciels de protection d'attaques sur internet ; 350 collectivités locales en profitent aujourd'hui.

Les ateliers de médiation numérique permettent à de nombreux administrés de gagner en autonomie sur l'usage du numérique. Plus de 250 ateliers se sont ainsi tenus dans l'ensemble du département en 2024.

63 Nœuds de Raccordement Optique (NRO) posés, au moins un dans chaque EPCI

237 802 habitations et entreprises raccordables sur le réseau THD64

119 477 abonnés sur le réseau THD64

4 opérateurs nationaux clients du réseau THD64

70 techniciens labellisés CAR64

72 nouveaux sites de téléphonie mobile 4G mis en service depuis 2018

800 collectivités utilisatrices de la plateforme d'e-administration

257 ateliers de médiation numérique

12 webinaires autoproduits

5.2. Mobilité

La politique « vélo » du Conseil départemental a trois objectifs principaux :

- l'attractivité du territoire ;
- la qualité de vie des habitants ;
- la sécurité des usagers cyclistes sur le réseau départemental, sur le maillage territorial, dans le cadre du Plan vélo 2020.

L'année 2024 a été marquée par :

- l'attribution de **1 777 640 €** de subvention pour **18 projets** de la phase 2 de l'appel à projets vélo lancé par le Conseil départemental, identifiés lors de l'élaboration de schémas cyclables. Ceci correspond à la sécurisation de 50 km d'itinéraires cyclables, dont la moitié en site propre dédié aux modes de déplacements actifs ;

- l'ouverture de la voie verte de La Rhune, en juin pour les 100 ans du train, entre Saint-Jean-de-Luz et Sare - col de Saint-Ignace ;



Voie verte de La Rhune

- la continuité des actions de sensibilisation auprès des collégiens avec la signature de partenariats

avec des associations compétentes dans l'éducation à la mobilité cyclable intervenant auprès des jeunes ;

- la réalisation d'opérations de sensibilisation et de communication, telle que On s'y Col!, et la participation aux partenariats nationaux pour la communication et la promotion groupées de La Véloodyssée, la Scandibérique et la Vélosud (V81).

3 M€
C'est le montant total d'investissement

0,23 M€
C'est le montant total de fonctionnement

160 km
Linéaire de véloroutes départementales existantes

50 km
Linéaire d'itinéraires cyclables sécurisés en 2024 grâce à un financement départemental

8 km
Linéaire de véloroutes départementales créées en 2024

Le Département sur Internet

le64.fr



@departement64



Département des Pyrénées-Atlantiques



64MusicBox

64musicbox.fr



Archives départementales

archives.le64.fr



Atlas des paysages des Pyrénées-Atlantiques

atlasdespaysages.le64.fr



Bibliothèque départementale des Pyrénées-Atlantiques

biblio64.fr



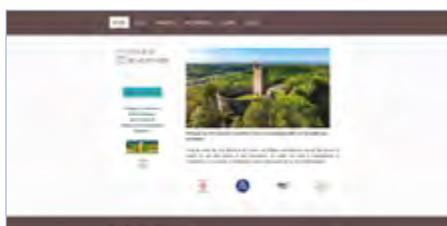
La boussole des jeunes

boussole.jeunes.gouv.fr



Château de Laàs

chateau-enigmes.com/fr/pyrenees-atlantiques



Château de Montaner

chateau-montaner.fr



Château de Morlanne

chateaudemorlanne.fr



Commanderie de Lacommande

commanderie-lacommande.fr



Opendata64

data.le64.fr



Inforoute 64

inforoute.le64.fr



Plateforme insertion

insertion.le64.fr



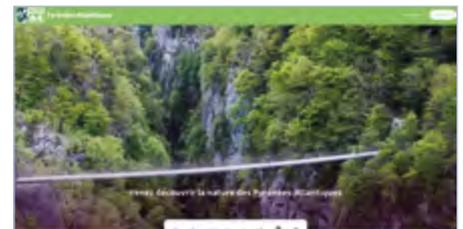
Syndicat Mixte La Fibre64

lafibre64.fr



Maison départementale de l'autonomie

mda64.fr



Nature 64

nature64.fr



Centre Départemental d'Éducation au Patrimoine

ospitalea.fr



Présence médicale 64

presencemedicale64.fr



Projets Jeunes 64

projets-jeunes.le64.fr



Réseau Sport 64

reseauport64.fr



Agence départementale de tourisme

tourisme64.com



Activités de loisirs en Béarn et Pays basque

visit64.com



Département des Pyrénées-Atlantiques
64, avenue Jean Biray - 64058 Pau Cedex 9
4, allée des Platanes - 64100 Bayonne